

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
  - Pages damaged/  
Pages endommagées
  - Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
  - Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
  - Pages detached/  
Pages détachées
  - Showthrough/  
Transparence
  - Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
  - Continuous pagination/  
Pagination continue
  - Includes index(es)/  
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
  - Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
  - Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				
12X	16X	20X	24X	28X	32X

# SEMAINE COMMERCIALE

ASSURANCE MARCHÉS FINANCE INDUSTRIE

OR GANE DES INTÉRÊTS COMMERCIAUX DE QUÉBEC.

Bois de l'œuvre 10 JUIL 1897

VOL. V—3e année. No 21.

QUÉBEC, VENDREDI, 8 JANVIER 1897

PRIX D'ABONNEMENT: \$2.00

ULRIC BARTHE, *Rédacteur-en-chef.*

L. E. THOMPSON, *Administrateur.*

## A. R. PRUNEAU

& Cie

IMPORTATEURS DE  
Charbons de toutes sortes

— ET —

Matériaux de Construction

Ciments Portland et Canadien  
Plâtre pour enduits et engrais  
Tuyaux en grès, écossais et canadiens  
Tuiles pour parquets et manteaux de cheminée  
Briques en tous genres  
Briques à feu  
Terre à feu, etc.

HAUTE NOUVEAUTE :

BRIQUE vitrifiée pour pavages  
OISEAUX en métal nouveau modèle pour briquetiers,  
ROCK WALL PLASTER.

Bureau, Cour et Quai: 80 Rue Dalhousie.

## JOHN FISHER, SON & CO.

MANUFACTURIERS &  
IMPORTATEURS DE

SERGES, TWEEDS ET  
FOURNITURES POUR  
TAILLEURS. . . . .

44<sup>r</sup> & 444 Rue St-Jacques  
MONTREAL

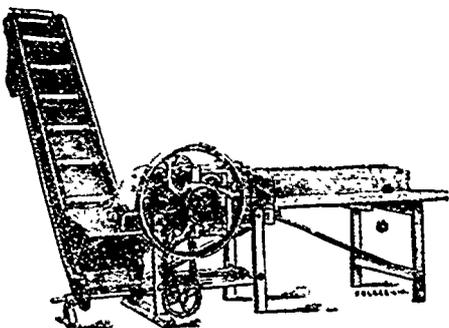
Bureau de Québec :

101 et 103 rue St-Pierre.

GEO. LAMOTHE, *Agent*

## JOHN FISHER & SONS

Huddersfield, Ang<sup>s</sup> LONDRES, Ang<sup>s</sup>  
GLASGOW, Ecosse BELFAST, Irlande.

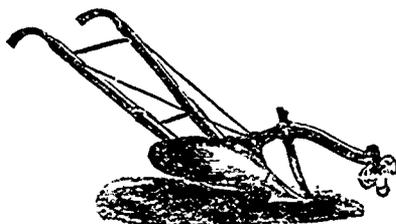


Haches-Paille " Ross "

Moulins à battre

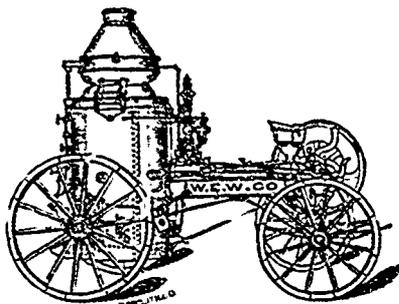
Coupe Légumes

Pelles à cheval, etc.



CHARRUES EN ACIER

De la plus haute Qualité.



ENGINS & CHAUDIERES

Et toutes sortes de Machineries pour travailler les bois. Si vous voulez sauver du temps et de l'argent, adressez-vous ici avant qu'aller ailleurs. Nos machines sont de la plus haute qualité et sont vendues avec garanties complètes.

W. A. ROSS, 78 rue St-Paul

Représentant

FROST & WOOD, Smiths Falls, Ont.  
WATERLOUS ENGINE WORKS Co., Brant

EPICIERS :

....LES..

TABACS EN POUDRE

.....DE.....

FRECHETTE & FRERE

SONT SUR LE MARCHÉ

SOUS LA DIRECTION DE

MM. Miller & Lockwell

DEMANDEZ-LES

KERR & MORGAN  
MONTREAL

ASCENSEURS et MONTE-CHARGES  
électriques et autres.

Pour devis, prix et autres informations,  
S'adresser à  
A. P. LAURENT,  
18 rue St-James,  
B.-V. **Quebec.**

MACARONI

En boîtes de 5 et 10 livres.

★ 3½ C. ★

Chez F. KIROUAC & FILS

# M<sup>c</sup>CALL, SHEHYN & CIE

IMPORTATEURS DE MARCHANDISES  
ANGLAISES,  
FRANÇAISES  
ALLEMANDES et  
AMÉRICAINES

Constantment en main un assortiment  
considérable d'offres canadiens provenant  
des meilleures fabriques du pays, viz :

TWEEDS CANADIENS,  
COTONNADES de  
tous genres, Etc

AUSSI—A chaque saison, un grand choix  
dans les articles suivants : Chapeaux de  
paille et de feutre pour Messieurs et pour  
Dames, Fleurs artistiques, Rubans, Dentel-  
les, Parasols et articles de fantaisie. Leur  
assortiment dans ces différents genres est  
très varié et très complet.

52 RUE ST-PIERRE  
QUEBEC



## Sirup FAJARDOS

Reçu par Btin. " Boston Marine "

Uno cargaison de

### Sirup Fajardos

de couleur jaune et qualité extra

NAZ. TURCOTTE & CIE

QUEBEC.

## Epicerie

ET.....

## Vins

IMPORTATION RECENTE

Morue verte en quarts Nos. 1 et 2.  
Hulle de morue A.

N. RIOUX & Cie.,

Négociants en gros de produits indigènes et de l'étranger  
162 & 164 RUE ST-PAUL, Québec.

## LANGLOIS & PARADIS

...QUEBEC...

MAISON DE GROS EN

Epicerie, ± ±

Vins,

± ± ± Liqueurs

Assortiment le plus complet

PRIX LES PLUS BAS

## THIBAUDEAU FRERES & CIE.

Importateurs et marchands en gros de

MARCHANDISES SECHES

Anglaises, Etrangères et Canadiennes

Nos. 41 et 43 rue Dalhousie

QUEBEC.

Branches: Thiboudeau, Bros & Co, Montréal  
Thiboudeau, Bros & Co, Londres, E. G., Angl.

## Gauvreau, Belleau & Cie

Importateurs et Marchands en Gros de

Marchandises Sèches

Anglaises, Américaines et Canadiennes

Coin des rues

ST-PIERRE, ST-ANTOINE

et SAULT-AU-MATELOT

Quebec

## LIMES ET RAPES " BEAVER "

(Marque garantie)

Fabriquées par la  
" BEAVER FILE WORKS Co

(Fabrique de limes " Castor ")

LÉVIS, QUÉBEC

Demandez le catalogue de nos prix.

**VANDRY & MATTE.**

HYGIENIQUE  
VENTILATION  
FERBLANTIERE A EAU CHAUDE  
ETC.  
HAUFFAGE A AIR CHAUD  
ET A LA VAPEUR

CLAIRAGE  
AUGAS  
ELECTRICITE  
SONNERIES ETC.

COIN DES RUES  
ST. JEAN ET D'YOUVILLE  
TELEPHONE 809

QUEBEC.

## Jos. Amyot & Frere

Importation directe de

### NOUVEAUTES

Européennes,  
Américaines et  
Canadiennes.

45 Rue Dalhousie et  
20 Rue Union, Basse-Ville

Quebec.

### Assortiment complet en

Chapeaux feutre, Plumes, Fleurs, Rubans, Satins, Velvetines, Den-  
telles de toutes sortes, Broderies, Point à voiles, Mousselines, etc.

Fournitures d'ameublement, Articles de toilette pour hommes, fem-  
mes et enfants, Articles de fumeurs, de pêche, Bijouteries, Tapisseries,  
Coutellerie, Etc.

SPÉCIALITÉS VENANT DIRECTEMENT DU JAPON ET DE LA CHINE

### Nouveautés pour les Fêtes :

Boites Fantaisie, Jouets, Offres spéciales et grandes nouveautés.

Demandez l'Allumette WATERPROOF ORIENTAL, une spécialité, en boîtes de  
for blanc contenant 60 pa-  
quets de 1200 allumettes, ou 72,000 allumettes en tout. Pas de perte.

## JOBIN & ROCHETTE

Manufacturiers de CHAUSSURES et marchands de CLAQUES  
MARQUE JACQUES-CARTIER

Fabrique : Coin des rues Colomb et Voltigeur, St. Roch

Succursale : Coin des rues ST-PIERRE et SOUS-LE-FORT

A la dernière Exposition Provinciale tenue à Québec, MM. Jobin & Rochette ont remporté  
la médaille d'or offerte par l'honorable Jos. Shehyn, député de Québec-Est à la Législature.

# LA MAISON Z. PAQUET, QUEBEC

A toujours en mains un Stock immense dans les Pelleteries suivantes :

Martre du Labrador,  
 " de Sibérie,  
 " de Prusse (Baum),  
 " de Roche (Stone),  
 " Canadienne,  
 Loutre du Labrador,  
 Castor du "  
 Vison du Canada,  
 Martre d'Alaska,  
 Chinchilla,  
 Renard argenté,

Seal d'Alaska,  
 Mouton de Perse,  
 " Gris,  
 " Blanc d'Islande,  
 Astrakan,  
 Thibet,  
 Chat Sauvage,  
 Rats Musqués,  
 Nutria,  
 Opossum d'Australie,  
 " Américain,

Greenland Seal,  
 Robe de Chèvre Grise,  
 " " Noire,  
 Castor Belge,  
 Wallaby,  
 Wombat,  
 Doublure en Vison,  
 " " Rats de Russie,  
 " " du Canada,  
 " " Ecurouil gris et blanc,  
 " " Hamster.

**Demandez la Liste de Prix.**

— LA —

## "Semaine Commerciale"

9 RUE ST-ANTOINE Téléphone 744.

---

ABONNEMENT A

**"LA SEMAINE COMMERCIALE"**

Par année.....\$2.00  
 Pour 6 mois..... 1.00

Pas d'abonnement pour moins de 6 mois.  
 Les avis de refus d'abonnement, —il en sera de même des avis de changement d'adresse,—ne vaudront que s'ils sont adressés directement au bureau du Journal, par écrit ou autrement.

Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion..... 10c. la ligne  
 Insertions subséquentes..... 8c. "

MESURE AGATE

---

Atelier Typographique de

### "LA SEMAINE COMMERCIALE"

ATTENTION ET PROMPTITUDE

**Caractères neufs et variés**  
**Presses Modernes. . .**

Impressions en tous genres, Ouvrages de goût, Papeterie de commerce, Formules de loi, Factums, Affiches et Cartes en couleurs,

*Exécutés aux meilleures conditions*

---

**Spécialité:**  
 Papeterie imprimée pour Beurrieries et Fromageries.

Attention particulière pour commandes par la poste, adressées BOITE 232.  
 Téléphone 744.

---

## AUX ABONNES

—

Prière de consulter le coupon d'adresse sur la première page du journal. La date inscrite en regard de votre nom indique jusqu'où votre abonnement est payé. Evitez-nous, s.r.p., des frais de correspondance inutile, et renouvelez votre abonnement à l'échéance.

BARTHE & THOMPSON.

QUÉBEC, VENDREDI, 8 Janvier 1897

Le bill de l'Union des Abattoirs de Montréal, dont nous parlons l'autre jour, était si inique que ses parrains ont cru plus sage de le retirer de la Législature.

+

De la *Presse*, à propos de l'enquête sur le tarif :

" Presque tous les fabricants des industries combinées nient avec emphase l'existence d'une combine ils ont seulement une entente sur le prix minimum de vente. Si ce minimum n'est pas un combine, qu'est-ce que ça peut bien être ?"

x

Pertes payées par les assurances de feu aux Etats-Unis et au Canada :

En 1895	\$129,839,700
En 1896	115,655,500
	\$14,184,200

(Chiffres du *Journal of Commerce and Commercial Bulletin* de New-York.)

Cette simple soustraction dit beaucoup en peu de mots. Elle devra engager les compagnies d'assurance à remanier leur tarifs sans plus tarder.

x

McMaster & Co, une vieille maison d'importation en nouveautés de Toronto, qui existait depuis soixante ans, vient de se mettre en liquidation, donnant pour raisons : le profond changement survenu dans les conditions commerciales depuis quelques années, la diminution constante de la marge des profits, et de grosses pertes récentes.

Le bilan produit par les faillis indique: A l'actif, stock, \$200,000 ; recevable, \$70,000 ; en entrepôt, \$62,500 ; divers, \$12,500. Total, \$345,000. Passif direct : \$215,000. Surplus apparent, \$130,000. On craint que la dépréciation en valeur n'oblitére complètement ce surplus.

x

En même temps que le gouvernement canadien consulte l'opinion sur la question du tarif, une consultation analogue est commencée aux Etats Unis. A New-York, la commission des voies et moyens procède dans l'ordre suivant : 28 décembre, produits chimiques et boissons ; 29, cotonnades, soies et soieries ; 30, sucre ; 31, bois et papiers ; 2 janvier, textiles divers ; 4, tabacs ; 5 produits agricoles ; 6, laines ; 7, lainages ; 8, céramique ; 9, métaux, 11, articles divers, boutons, gants, cuirs.

Cette enquête méritera d'être étudiée. Les intéressés réclament respectivement en leur faveur, aux Etats-Unis comme au Canada, c'est tout naturel. Mais c'est le futur gouvernement McKinley qui tirera les conclusions. Or, chacun sait qu'il a été élu dans des circonstances toutes particulières. Son programme, encore inconnu, n'aurait rien de tranché d'après la presse américaine, et il ne faudrait pas s'attendre à une réédiction du fameux tarif McKinley. Il paraît que le mot d'ordre sera : protection et réciprocité.

x

Montréal est cruellement éprouvée depuis un certain temps. Les grands incendies y sont fréquents. Chaque semaine amène une conflagration ; l'autre jour encore, c'était dans un seul cas un dommage de \$75,000.

A Québec, l'Association des assureurs nous fait payer des primes plus chères qu'à Montréal, et cependant nos risques sont bien moindres. En d'autres termes, Québec paie pour Montréal. Cette partialité s'explique en ce que la tête de l'Association est à Montréal : chacun prêche pour sa paroisse, c'est tout naturel.

C'est contre cette inégalité de traitement que nous protestons en vain depuis deux ans. Les événements finiront bien par nous donner raison.

Nous avons déjà émis l'opinion qu'à Québec, avec les conditions de protection et d'immunité que la Cité a payées fort cher, il n'y a plus à craindre que des commencements d'incendie. Au dernier feu, celui de la Basilique, notre proposition a encore été démontrée : les assurances en ont été quittes pour un dommage de \$15-000, l'excellence de notre service d'incendie leur a sauvé la différence entre ce chiffre et celui de l'assurance totale qui est de \$100,000 : soit \$85,000 dans ce seul cas.

—:o:o:—

### LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'enquête publique que fait en ce moment le gouvernement du Dominion avant d'arrêter son plan d'action nous amène à risquer quelques observations d'ordre général.

Nous croyons démêler, au travers de la multitude d'opinions qui sont jusqu'ici venues s'affirmer devant les ministres commissaires, une très sérieuse impression de lassitude et un non moins vif désir de changement de régime économique; quelque chose ressemblant à l'état du malade, qui, se sentant tuer par le régime qu'il suit consciencieusement depuis des années, supplie son médecin de changer radicalement son traitement, à tout risque, et se déclare même prêt aux remèdes héroïques et de dernière extrémité.

L'allure du nouveau mouvement est encore hésitante ; on n'ose pas aller jusqu'aux propositions radicales ; un bon nombre parlent de tarif limité aux besoins du revenu, ou de concessions réciproques avec les autres pays ; c'est le petit nombre qui laisse échapper le terrible mot de libre échange.

A tout événement, on est mécontent. Nous connaissons des manufacturiers importants qui sont d'avis que les tarifs excessifs qui devaient les protéger n'ont ou au contraire d'autre effet que de leur susciter une concurrence inspirée par l'esprit de spéculation pur et simple, et que la prétendue protection a été une école de gête-métier.

Le commerce d'importation ne bat que d'une aile ; on vient de voir une grosse maison de Toronto se mettre en liquidation, forcée, dit-elle, par le changement des conditions commerciales. Cette modification consiste en ce que le haut commerce n'est plus, à vrai dire, qu'une sorte d'agent commissionnaire pour les fabricants protégés par le tarif, qui se réunissent tous les trois mois pour fixer le prix que le marchand devra demander pour leur marchandise. La marge des profits a ainsi tellement diminué que les maisons de gros doivent manipuler presque le double de marchandises pour réaliser un gain égal.

L'un des gros épouvantails était qu'en abaissant le tarif, on permettrait aux Américains de faire du Canada un *slaughter market*. Eh bien, il est constaté que le *slaughter market* a été créé de nos propres mains, le surplus de production indigène étant sacrifié ça et là. Où est la différence !

Il a aussi été démontré à l'enquête du tarif que la densité de la population n'est pas assez forte au Canada. Nos manufactures, réduites à un marché de 5 millions de consommateurs, ne peuvent produire sur une assez grande échelle ; les conditions du frot dans ce vaste pays sont relativement trop onéreuses. En deux mots, un pays qui produit plus qu'il ne consomme n'a que faire de se protéger chez lui. Il doit au contraire chercher à vendre au dehors, et pour vendre il faut acheter. *Trade is a harter*.

—:o:(:):o:o:—

### APPEL AUX INTÉRESSÉS

M. N. LeVasseur, secrétaire de la Chambre de Commerce, a distribué des avis aux différentes catégories commerciales et industrielles de la ville, préparatoirement à la prochaine enquête de la Commission du tarif.

La Commission du Havre a bien voulu mettre sa salle de séances à la disposition de la Commission ministérielle, et c'est là que celle-ci siégera.

Dans chaque branche de commerce ou d'industrie, on devrait s'empresse de se réunir, afin d'étudier en commun les questions de tarif qui concernent chacune. Il ne faut pas oublier que ce sont les vues d'ensemble, et non les opinions individuelles, que la Commission va venir consulter. Ces représentations doivent être mises par écrit, sous forme de mémoire, et autant que possible écrites au "type-writer."

Les intéressés sont priés de transmettre au secrétaire de la Chambre de Commerce la liste des personnes choisies pour composer les délégations respectives de chaque corps de commerce ou d'industrie.

L'intérêt agricole ne doit pas non plus être oublié, et les différentes associations agricoles du district seront bienvenues auprès de la Commission d'enquête.

—:o:o:o:§:o:o:—

### L'ENQUÊTE SUR LE TARIF

A mesure que la Commission ministérielle du tarif s'approche de Québec, son enquête redouble d'intérêt pour notre public.

Nous avons lu dans plus d'un journal une remarque que ne justifie certainement pas l'examen attentif de l'enquête ministérielle : on dit que partout il n'y a qu'un cri en faveur du maintien des

droits actuels. Au contraire, nous pouvons dire, après avoir suivi avec attention les comptes-rendus des séances, que la majorité de ceux qui s'y sont fait entendre ont fourni aux ministres de très forts arguments pour opérer des réductions importantes, et le premier ministre a eu parfaitement raison de dire l'autre jour, dans son discours de Montréal, que le gouvernement allait pouvoir réformer à son aise sans porter atteinte aux légitimes droits d'aucune industrie.

Pour preuve, nous renvoyons le lecteur à l'analyse qui va suivre.

La commission du tarif, composée de sir Richard Cartwright, ministre du commerce, de l'hon. M. Fielding, ministre des Finances, de sir Oliver Mowat, ministre de la Justice, et de l'hon. M. Paterson, Contrôleur des Douanes, a commencé ses travaux le 17 novembre à Toronto, où elle a siégé pendant quatre jours. Elle a ensuite passé deux jours à Hamilton, puis a visité Brantford, London, Petrolia, Woodstock, Ste-Catherine, pour revenir compléter son travail à Toronto. Elle a ensuite siégé à Montréal, pour aller à Ottawa ; elle est aujourd'hui à Brockville, sera mardi prochain à Guelph, puis viendra à Québec.

### A MONTRÉAL

L'enquête qui s'est faite à Montréal, dans l'un des plus grands centres manufacturiers du pays, va nous donner une bonne vue d'ensemble de l'opinion. Elle s'est ouverte le 16 décembre.

La première personne entendue a été M. J. M. Fortier, qui, parlant au nom des planteurs de tabac canadien, a demandé l'imposition d'un droit de douane sur le tabac en feuille, et la permission de mêler le tabac canadien aux feuilles étrangères. Nous avons déjà eu occasion de faire connaître les vues de M. Fortier, qui sont d'ailleurs discutées dans une autre partie du présent numéro.

M. Morris, au nom des cordiers, a signalé des défauts dans la classification de certaines matières premières, le jute entre autres.

Les importateurs de ciment ont demandé de réduire le droit actuel de 40c par baril, qui équivaut à 150 p. c.; ils voudraient revenir au tarif de 1886, qui équivalait à 60 p. c.

Les fabricants de courroies de transmission demandent d'élever les droits. La consommation de cet article au Canada a été de \$400,000 l'an dernier, dont 25 p. c. venant des Etats-Unis.

M. Mullin, importateur de courroies, demande l'abolition des droits spécifiques, qui sont injustes pour le pauvre, en ce qu'ils le forcent à payer le même chiffre de taxes que le riche.

La Alaska Feather & Down Company

demande une réduction de droits sur les matériaux qu'elle emploie.

Les marchands et fabricants en fer ont soumis un mémoire très élaboré demandant une meilleure classification dans les tarifs qui les concernent, et qui pourraient être simplifiés avec avantage. Il est souvent impossible de se reconnaître dans ce dédale. La ligne de démarcation est très difficile à établir, par exemple, entre certains articles de coutellerie et les outils.

M. Crathern dit que le haut tarif a compromis son commerce et demande de revenir au tarif Tilley, qui était beaucoup moins onéreux et moins compliqué que le tarif actuel. Il est opposé aux "combines," comme ceux du clou pour un. Il cite à la Commission des cas où les fabricants ont vendu le fil barbolé meilleur marché à Winnipeg qu'à Montréal, ce qui prouve que les Américains ne sont pas les seuls à gêner les prix.

Les fondeurs en fer demandent que les droits sur le fer en gueuse soient réduits de \$4 à \$2 la tonne, que la ferraille (scrap) entre franco, et que les droits restent les mêmes sur les articles manufacturés.

Les fabricants de ferblanterie et d'articles émaillés réclament une protection élevée pour les dédommager des droits onéreux qu'ils paient sur leurs matériaux, broche, rivets, cuivre, drap, plomb, produits etc.

La Chambre de commerce française a protesté contre le droit de 20 p.c. sur les contenants des vins importés de France, droit qui est contre l'esprit du traité de commerce franco-canadien.

Le commerce de nouveautés en gros a énoncé à peu près les vues si fortement exposées dans la lettre de notre concitoyen M. Ephrem Chouinard, que nous avons déjà publiée : meilleure classification des marchandises, suppression du droit spécifique et des "combines" ; ils demandent de plus que les articles admis franco à titre de matières premières d'industrie soient détenus en douane jusqu'au moment d'être utilisés en manufacture.

Les marchands d'articles de fantaisie veulent plus d'uniformité de classification. La peluche de coton, traitée comme peluche de soie, devrait être réduite à l'ancien droit.

Les tanneurs plaident que le tan canadien est si inférieur à l'article américain qu'ils ne peuvent lutter à moins d'être protégés par un droit élevé ; ils veulent que le droit de 15 p. c. sur le cuir à semelle soit maintenu, quelques-uns demandent même 25 p. c. Ils paient des droits très élevés sur leurs machines, huiles, etc.

De leur côté, les manufacturiers de chaussures veulent ou une réduction des droits sur le cuir, ou que les droits sur la

## N. DION Jr.

BANQUIER

Ancien Gérant de la Banque Jacques Cartier à St-Sauveur

COMPTABLE - ET - LIQUIDATEUR

S'occupe tout spécialement de

Collection

ainsi que de

Règlement d'affaires de faillites.

Agent circulateur de la Banque de Québec.

Bureau: 254 Rue St-Joseph, St-Roch

— BLOC PATOINE —

Téléphone 2031.

## POISSONS

Harongs Labrador,  
Harongs Cap Breton, Anticosti, etc.  
Morue verte et sèche,  
Saumon, Truite, Sardine, Flétan.

HUILE de morue,  
de loup-marin.

Exportateurs de

Beurre et Fromage

J. B. RENAUD & Cie

126 à 140 Rue St-Paul, QUÉBEC

Une bonne marchandise a toujours son prix et se vend aisément

La célèbre Poudre à Pâte

# Cook's Delight

Est de cette classe de marchandises.

Elle donne la plus entière satisfaction, et aux marchands et aux consommateurs.

Les ingrédients qui y entrent sont de première classe.

En vente chez tous les Epiciers de Gros.

..... NO 4 RUE BUADE.....

VICTOR LAFRANCE, Relieur

## RELIURE

de Commerce,  
de Comptabilité,  
de Publications littéraires

Spécialité de Reliures Artistiques

Prix convenables. Satisfaction assurée.

La

Somerset, F. Q.

## FONDERIE DE PLESSISVILLE

Conditions

Libérales

Catalogue et

Listes

d'escompte

envoyés

sur

demande.

Manufacturiers de...

Machines et Chaudières à vapeur,  
Turbines, Appareils de sciage mécanique,  
Machines à raboter et à emboutir,  
Toutes espèces de machines pour  
moulin à scie et à farine,  
Machines, Outils et Fournitures à  
l'usage des Forgerons, Carrossiers  
et Menuisiers.

Trains, Ressorts, Soufflets, Roues,  
Cerceaux et Bois de Voitures.

Instruments et Ustensiles de Boucherie  
et de Fromagerie.

Pompes, Eviers, Poêles, Chaudrons, et  
articles de quincaillerie en général.

F. T. SAVOIE, Gérant.

Le ANCHOR WEAKNESS CURE Spécifique contre la Dyspepsie

chaussure soient portés à 30 p.c. En réponse aux ministres, ils ont admis que sur une consommation annuelle de \$30,000,000 en chaussure, il n'entre dans le pays que pour \$300,000 de chaussure étrangère, de sorte qu'ils ont véritablement le marché indigne à eux. Eux aussi se plaignent de trop de taxes sur les matières premières, telles que colle, feutre goudronné, toile à doublure etc. Le droit sur le "onk-sole" est trop haut, de même que celui de 17½ p. c. sur la peau de chèvre. Ils importent la plupart de leurs machines, ainsi que le cuir à semelle supérieur. Ils se plaignent du "combine" du coton, qui met la vente de cet article entre les mains d'un seul particulier et supprime toute possibilité de concurrence. Ils ont aussi déclaré que le marché domestique est trop limité, ce qui les empêche de s'en tenir à des spécialités. Il en est qui sont obligés de tenir jusqu'à 300 variétés, tandis qu'aux Etats-Unis des manufactures vivent fort bien avec 25 à 30 "lignes". En outre, ici les distances sont trop grandes et il n'y a pas assez de population.

Les fabricants de boîtes en carton et articles en broche se sont plaints d'avoir trop de droits à payer pour leur matière première. Ils dépendent des Etats-Unis pour le carton de paille, qui est supérieur au carton de bois. Le droit qu'ils paient sur la broche représente à lui seul presque 60 p. c. du coût de l'article qu'ils fabriquent.

D'autre part, les manufacturiers de carton-paille et papier-feutre, sont venus déclarer qu'il leur fallait plus de protection.

Les fabricants de carton-cuir ont demandé de porter le droit de 20 à 30 p. c. sur cet article.

Les minotiers ont demandé le huis-clos, et réclamé le maintien des droits actuels sur la farine et le grain, mais des partisans de l'idée contraire se sont présentés, et la discussion suivante s'est engagée :

M. David Robertson proteste contre le tarif actuel de 15 cts le boisseau sur le blé et de 75 cts par baril sur la farine. Ces droits, dit-il, ne servent qu'à protéger trois établissements dans tout le Canada. Contrairement à ce qui a été dit, le cultivateur ne bénéficie en rien de cette imposition. Les fermiers du Manitoba ont reçu en moyenne 2 cts par minot de moins pour le blé, que ceux des Etats-Unis. Un droit de 5 cts par minot sur le blé et un autre de 25 cts par baril de farine de 196 lbs, suffiraient.

M. Robert Meighen ne partage pas l'opinion de M. Robertson. Ce dernier, dit-il, n'est qu'un agent à commission et il ne comprend pas l'importance des moulins à farine. Le consommateur achète la

farine aussi bon marché que nos 65 millions de voisins, et si l'on réduisait à 25 cts par baril les droits sur la farine, les 35 millions placés dans les compagnies de moulins à farine ne vaudraient plus rien. Il faut le maintien du tarif actuel.

M. A. A. Ayer demande que le blé d'Inde soit admis en franchise et que les droits sur cet article soient abolis. C'est un des meilleurs aliments pour le bétail qui sert à l'industrie laitière, et il faut permettre aux éleveurs de se le procurer au meilleur marché possible.

M. Henri Roy, président de la Chambre de Commerce de St-Jean, est venu réclamer énergiquement le libre échange, en faveur des cultivateurs qui, dit-il, paient 35 p. c. sur tout ce qu'ils achètent et ont besoin de vendre à l'étranger.

M. Laing a demandé le maintien des droits sur les salaisons, mais quelqu'un a fait remarquer que les nécessités de la vie devraient entrer en franchise, à titre de matières premières.

Les cultivateurs de Hochelaga ont demandé le dégrèvement du pétrole et du blé d'Inde.

Une délégalion de jardiniers et de fleuristes a demandé une augmentation des droits sur les fleurs et légumes.

Les agriculteurs de Huntingdon se sont prononcés en faveur d'une politique de libre échange. Ils veulent un changement de tarif sur le charbon.

Les pharmaciens ont protesté contre les exagérations du tarif sur les alcools et l'acide acétique glacial.

Les fabricants de papiers peints veulent que les droits soient maintenus; malgré cela, les Américains les inondent avec leurs "push goods." Ils trouvent que leur matière première est surtaxée.

De leur côté, les marchands de tapisseries ont envoyé une délégalion pour démontrer qu'une protection de 50 à 60 p. c. est trop élevée, et que 25 p. c. devrait suffire.

Une délégalion parlant au nom de 200,000 Patrons de l'industrie demande une réduction de droits sur le pétrole, les instruments agricoles et le fil barbelé.

Les commerçants de fruits disent que leurs profits sont trop limités pour leur permettre de payer la douane, et demandent une réduction de moitié sur les pêches; à 2c. par livre sur les mûres, groseilles, framboises, fraises et raisins; à 10 p. c. sur légumes verts, tomates, etc.; à 10c. par pied cube sur oranges en boîtes, et l'admission franco des noix de coco. Les bananes ne paient pas de droits.

Les bijoutiers demandent que le droit sur les boîtiers de montres soit réduit à 25 p. c., et le droit sur les horloges à 30 p. c. Les diamants devraient payer comme aux Etats-Unis, où un droit de 10 p. c. a rapporté \$14,000,000 en une année.

Les fabricants de savon de buanderie disent que le savon de toilette peut supporter un impôt.

La Consumers' Cordage Company a admis avoir réalisé des dividendes de 12 p. c. avant la réduction, mais elle se plaint de l'insuffisance des droits actuels, disant que sa matière première est trop taxée.

Les agriculteurs de Waterloo sont venus demander un tarif de revenu ou de réciprocité, et l'admission franco du pétrole, disant qu'il ne faut pas penser seulement aux manufacturiers, qui ont eu leur large part. C'est le tour de l'industrie agricole, qui souffre de toutes manières.

A Toronto et Hamilton, les délégations de l'épicerie avaient demandé un dégrèvement des droits sur le sucre, le riz, les sirops, disant qu'il vaut mieux laisser le commerce et le consommateur se protéger tout seuls. Ces délégués avaient déclaré que la réduction de droits sur le sucre avait été votée par le Dominion Grocers' Guild à l'unanimité, à l'exception de quatre délégués de Montréal.

Ceux-ci ont en effet comparu devant la Commission à Montréal pour enregistrer leur divergence d'opinion. Ils soutiennent que les droits sur le sucre, le riz, le thé, doivent être maintenus.

Un autre, M. Pinder, s'est opposé au droit sur le riz d'ortiqué.

Le témoin suivant a demandé l'abolition des droits sur le marbre et le granit.

M. C. W. Davis, de la Williams Manufacturing Company, a demandé une réduction sur le fer, ainsi que sur les accessoires métalliques, acier et cuivre, qui entrent dans la fabrication des machines à coudre; il voudrait aussi que les machines fussent imposées de 40 p. c. comme aux Etats-Unis.

#### A OTTAWA

A la session d'Ottawa, la Commission a entendu les marchands de bois. M. Bronson a demandé de dégrever le maïs, ce qui stimulerait la production du lard canadien et serait à l'avantage des consommateurs et particulièrement des chantiers de bois qui sont grands consommateurs. Il a ajouté que tous les droits sur les nécessités de la vie seraient supprimés avec profit pour tout le monde.

M. Booth a appuyé M. Bronson sur la question du maïs, disant que la plupart des marchands de bois achetaient de préférence le lard américain, parce qu'il est plus substantiel, de meilleure conserve et de moins de perte. En dépit du droit actuel qui est de \$2 par baril, le lard canadien n'est pas plus en usage qu'avant l'imposition de ce droit.

M. Reford, un Montréalais, s'est prononcé en faveur d'un droit d'exportation

**OUTILS** ET **FOURNITURES**

FOUR



Plombiers, Gaziers, Mécaniciens, etc.

96 Rue St-Pierre, QUEBEC.

**Corticelli Silk Co Ltd.**

**MONTREAL**  
270 Rue St-Jacques

**WINNIPEG**  
280 Portago Avenue

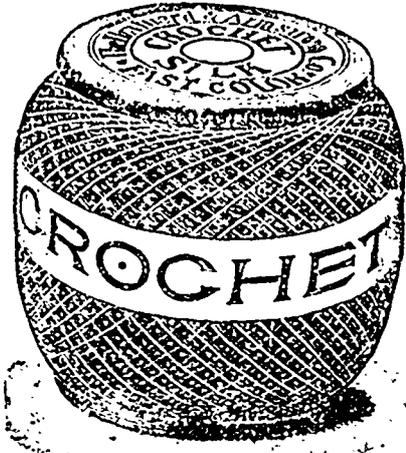
**TORONTO**  
26 Wollington St. W.

**ST-JEAN**  
P. Q.

*Fabricants des*  
**Soies lavantes**  
**BRAINERD &**  
**ARMSTRONG,**  
Articles en toile,  
Dessus de Coussins,  
Tapis de table, etc.

**VICTORIA KNOTTING SILK**

14 Médailles d'or



A SES  
**FILS DE SOIE**

Pour aiguille,  
Pour boutonnières,  
Pour Machine à Coudre

De plus:  
Médaille de bronze  
à Chicago.

Toute commande est promptement  
exécutée.

Nous n'opérons que sur les pro-  
duits de nos manufactures.

Cinq grands moulins en pleine  
opération.

**J. C. WRIGHT, Agent,**

113 Rue St-Pierre, Québec.

**A. G. PICARD** ☆

Manufacturier de....

**BOITES** en... Carton

Nouvelle installation :  
**518-520 Rue St-VALLIER**

M. Picard vient de transférer son industrie de  
la rue Arago à la rue St-Vallier, dans un local  
plus vaste.

Il pourra conséquemment doubler sa production.

Specialité: Boîtes pour bijoutiers  
Pharmaciens, etc.

**PARADIS & JOBIN**

COMPTABLES et  
LIQUIDATEURS

*S'occupent* D'audition et de  
revision de livres.  
Collection de dettes.

Serviront d'arbitres dans les causes de  
compromis entre débiteurs et créan-  
ciers.

Liquidation d'affaires de faillites.  
Agents pour la "NORTH AMERICA"  
compagnie d'assurance contre le feu.

Bureau :  
**44 Rue Dalhousie**

Bâtisse de la Compagnie du Richelieu.  
Téléphone 187.

LISEZ LE

**"RIDER AND DRIVER"**

Revue hebdomadaire illustree traitant de  
civilisation et du cheval

Ce journal est consacré aux intérêts de tous  
ceux dont l'amusement est de monter à che-  
val et en voiture.

Il rend compte des faits et gestes des clubs  
de Coaching, Polo, Chasse-à-courre et Prom-  
nado, ainsi que des écoles d'équitation. Il  
donne aussi succinctement toutes les nou-  
velles importantes des courses.

PRIX 10 cents, \$4 par an

915, BROADWAY, NEW-YORK

et dans toutes agences de journaux.

**GRANIT..**

**AGATE....**

Articles émaillés.



**DEUXIÈME GRAND LOT** de ces articles émaillés offert à mesieurs les marchands par les soussignés. Nous garantissons que nos prix sont de 30 à 40% plus bas que ceux de la manufacture. Une visite ou une commande par la maille vous convaincra que nos avancés sont réels.

Liste de prix expédiée sur commande.  
**J. B. BEDARD & Frères**  
44 et 46 Rue St-Pierre

**BEURRERIES ET FROMAGERIES**



**NOUS AVONS** des Bouilloires perfectionnées de tous les types et genres tel que locomobile, portative, semi-portative, à fourneau rond et à fourno carré, multibulaire, etc., etc.

Pour les fromageries, nous manufacturons une bouilloire toute spéciale qui est la plus simple, la plus économique et la meilleure dans le marché, la boîte à fumée se trouve à faire partie de la plaque qui forme le corps de la bouilloire, ce qui évite tout courant d'air qui pourrait y pénétrer par les fissures (tel que c'était le cas lorsque nous rapportions les boîtes à la fumée soit en tôle ou en fonte), et qui génait la "draft" ou le tir du tuyau à la fumée. Elle est du meilleur acier estampé Dairzell et contient 28 tubes de 2 pouces sur toute la longueur, c'est-à-dire 4 pds. Elle a en plus 5 tirants sur toute la longueur de la chaudière, ce qui lui permet de soutenir une pression de 100 lbs, et toutefois il y a besoin, et est pourvue d'un "mud port" sur le devant pour la nettoyer, ce qui est très important; elle est finie partout et est "testée" avant d'être livrée à 150 lbs de pression d'eau froide.

Nous manufacturons cette bouilloire en quatre grandeurs—3/4 pds x 24—4' 0" x 24—3/4 pds x 26—4' 0" x 26.

En fait d'engins, les propriétaires des nombreuses beurrieres de cette province peuvent certifier ce que notre maison peut faire. Nous venons justement de terminer un nouvel engin qui va révolutionner le marché, car dans la solidité et l'espace, nous avons combiné la force.

Les dimensions de ces engins sont de 4 pieds de long par 15 1/2 pouces de largeur sur les consignes; ils sont activés par une valve à piston et se lubrifient automatiquement par un nouveau système qui assure un graissage sûr et continu et qui n'offre aucun danger en même temps que c'est une grande épargne sur le lubrifiant: la valve à piston assure une marche régulière à l'engin et de tous les systèmes est celle qui est la moins apte à se déranger. Etant automatique, elle ne peut varier et produit en conséquence une grande économie sur le brûlage, ce qui est de nos jours une question assez sérieuse surtout pour une beurrière.

L'engin est parfaitement balancé dans toutes ses parties et étant fait interchangeable, aucune partie en cas d'accident à la machine peut être fournie sous le plus court délai.

Le système de régulateur employé est le "Judson" qui est reconnu le meilleur et est de notre propre fabrication.

Les personnes suivantes ont en main de ces engins—A. A. Nicolle, de St-Simon—J. A. Camirand, Sherbrooke—La Beurrière de St-Magloire—J. de L. Taché, Québec—A. Fraser, Fraserville—Beurrière de St-Pamphile.

Nous aurons à l'Exposition un échantillon de ces engins et nous invitons gracieusement toutes les personnes à venir les visiter.

**CARRIER LAINE & CIE**  
LEVIS P. Q.

**BOISSEAU & MARCOTTE**

IMPORTATEURS

Nous avons un assortiment complet de Jouets, Poupées, Albums et Boîtes de fantaisie, etc., etc., pour les Fêtes

QUE NOUS VENDRONS A BON MARCHÉ

No 13 Rue ST-ANTOINE, Basse-Ville

Ancien poste de JOHN ROSS & Co.

**Nous avons**

L'assortiment le plus complet en librairie

**Nous invitons**

MM. les Marchands, Commissaires d'école et Instituteurs à correspondre avec nous avant de placer leurs commandes.

Conditions très faciles

**J. A. LANGLAIS & FILS**

177 Rue St-Joseph et 10 Carré N.-D., Basse-Ville.

**INDICATEUR DES HOTELS**

Préparé spécialement pour la "Semaine Commerciale"

**QUEBEC**

CHATEAU FRONTENAC—H. Jourdet, gérant  
HOTEL VICTORIA—Haute-Ville, Québec  
CLARENDON—Mme Pelletier, propriétaire  
BLANCHARD—J. Cloutier propr.  
MOUNTAIN HILL—E. Dion propr.  
HOTEL QUEBEC—Déry & Cie, rue Desjardins

**MONTREAL**

ST-LAWRENCE HALL—H. Hogan propr.

**ST-JEAN N. B.**

DUFFEBIN HOTEL—E. Lerol-Willis propr.

**SHERBROOKE P. Q.**

HOTEL CONTINENTAL—Camirand & Dupont. Près de la gare du Grand-Tronc.

**LEVIS**

HOTEL DU PEUPLE—T. Bernier propr.

**CASPE BASSIN**

HOTEL MORIN—I. Morin propr.

**BAIE DES HA! HA! (Saguenay)**

HOTEL McLEAN—P. McLean propr.  
SPOUR: Pêche à la truite et chasse au caribou.

**LYSTER STATION**

PENSION MARCEAU & FRÈRE—A. la Jonction du G. T. R. et du L. & M.

**Baylis Manufact'g Co**

16 à 30 Rue Nazareth  
MONTREAL

**Vernis**

"Japans"  
Wood Fillers  
Blanc de Plomb  
Peintures  
&c., &c.

La plus considérable et la plus vieille établie des Manufactures de VERNIS au Canada.

**Pension pour l'hiver**

A PRIX TRÈS REDUITS

**A l'Hotel VICTORIA**

Inspection des chambres:

De 10 heures A.M. à 5 heures P.M.

**Magnifique Poste de Commerce**

A LOUER

Un des plus beaux postes d'affaires de St-Sauveur, rue St-Vallier, au centre du commerce, actuellement occupé par M. J. E. Trépanier, marchand de nouveautés, et occupé pendant grand nombre d'années par M. F. E. Venner, marchand. Le bâtiment est des plus élégants et le magasin est spacieux et très bien éclairé. Vaste cave très sèche, entrée de cour sur la rue en arrière. Logement privé au-dessus du magasin, très bien fini et pourvu de toutes les améliorations. Possession du tout au 1er mai 1897. Prix très modéré. S'adresser à

Mme Vve FÉLIX FORTIN,  
75, rue Bédard, St-Sauveur.

ou à CHS GRENIER, notaire,  
266, rue St-François, St-Roch.

sur les billots sciés. Il s'est aussi opposé à l'abolition du droit, sur le maïs et le lard, disant que l'industrie du lard canadien gagne du terrain.

M. B. Labelle, de l'Association minière d'Ontario, a demandé une meilleure définition du tarif sur les engins de mines, et M. G. W. Mitchell a donné lecture d'un long mémoire concluant à la réduction générale de tous les droits affectant l'industrie minière.

Il paraît qu'on fera un effort à la prochaine session du congrès américain pour faire taxer le bois de commerce canadien. Cette nouvelle a ému les marchands de bois d'Ottawa. M. Bronson, sans se prononcer finalement, a dit qu'en pareille occurrence l'imposition d'un droit d'exportation sur le bois de pulpe et les billots serait dans l'ordre.

M. E. B. Eddy, de Hull, et M. H. S. Cane, de Newmarket, se sont plaints de la concurrence du travail des prisonniers contre le travail libre. M. Eddy pense qu'il est impossible de lutter à armes égales contre les manufactures américaines, parce qu'elles ont un plus grand marché. Si la protection est maintenue, MM. Eddy et Cane n'ont pas objection aux droits sur la matière première. Ils ont réclamé un droit d'exportation sur les billots d'épinette.

Une délégation agricole est venue ensuite, et a surtout protesté contre l'imposition des billots à l'exportation.

M. F. Kosmick, de North Renfrew, a demandé un tarif strictement limité aux besoins du revenu, disant qu'on devrait permettre aux manufacturiers étrangers d'entrer à meilleur marché. Les articles émaillés allemands sont un peu plus chers que l'article canadien, mais de bien meilleure qualité; il n'a pas encore trouvé un seul morceau de granite canadien qui n'eût un défaut.

Plusieurs autres agriculteurs ont parlé, demandant le dégrèvement.

M. George Boyce, de Carleton, s'est prononcé pour la protection actuelle.

Nous continuerons à suivre les développements de cette intéressante consultation.

—o:o:o:§:o:o:o—

CONVERSION DE LA DETTE ANGLAISE DE QUÉBEC

Des cablegrammes, publiés par les journaux canadiens, annoncent comme nouvelle surprenante que l'emprunt civique de £654,480 (\$3,270,400), 3½ p. c. à 96, mis sur le marché de Londres par MM. Hanson Bros, n'a été que partiellement couvert.

S'il s'agissait d'un nouvel emprunt, il y aurait lieu de s'étonner. Mais il ne faut pas oublier que c'est un emprunt de

conversion, et que les agents financiers qui l'ont contracté ont demandé et obtenu dix-huit mois pour le mener à bonne fin. Comme il s'agit de persuader les prêteurs anglais d'échanger d'anciennes débetures qui leur paient un intérêt variant de 4½ à 6 p. c. contre de nouveaux titres uniformément réduits à 3½ p. c., ce qui aurait été surprenant, c'est que les nouvelles débetures eussent été prises du premier coup. Il ne faut pas oublier que les nouvelles débetures sont déposées en banque, et ne peuvent être livrées que contre une égale valeur de vieilles débetures. Personne, à l'Hôtel-de-Ville, ne s'attendait à ce que cet échange se fit en si peu de temps.

Ceux de nos confrères qui seraient portés à s'apitoyer à ce sujet sont priés de réfléchir avant de verser des larmes. Ainsi, le journal qui disait hier que la majeure partie de l'emprunt devrait être souscrite dans le pays, à Québec même, ignorait sans doute que sur un total de £654,480, à peine £2,000 sont dûs au Canada.

Les conversions de dettes sont toujours des opérations assez laborieuses. Pour engager les porteurs de 5 ou 6 p. c à accepter du 3½ en échange, il faut évidemment une amorce; généralement c'est une prime. Il est naturel qu'au premier abord la prime offerte ne soit pas toujours jugée suffisante; il y a matière à discussion, avec chance de persuasion quand les conditions du contrat ont été aussi minutieusement étudiées et pesées que celles de l'emprunt de Québec.

—o-o-§-o-o—

JEUX DE BOURSE

Le Sénat belge a récemment adopté un projet de loi relatif aux marchés à terme d'une part et aux paris et jeux de bourse d'autre part. La discussion de ce projet a offert un réel intérêt; aussi croyons-nous utile de donner à ce propos quelques détails rétrospectifs, en reproduisant les citations suivantes du rapport de la commission extraparlamentaire qui a eu à examiner la question, et où se trouvent développés les principes essentiels qui caractérisent la réforme.

Ce rapport indique dans quelles conditions le législateur belge a cru qu'il serait possible de distinguer entre les opérations à terme réelles et les opérations de simple jeu, question qui est également commentée à l'ordre du jour chez nous.

Les articles 1<sup>er</sup> et 2 distinguent les marchés à terme et les jeux ou paris de bourse, sanctionnant les premiers, frappant les seconds d'une nullité d'ordre public.

L'expression "marché à terme", dont se sert l'article 1<sup>er</sup>, s'étend à tous les marchés pratiqués dans la négoce; marchés fermés, marchés libres ou à prime, mar-

chés à découvert, marchés à livrer, marché de compensation, vente par filière, report, etc. D'autre part, les expressions "paris ou jeux de bourse" comprennent toutes les opérations dont l'objet réel est uniquement une différence sur les cours, qu'il s'agisse de titres, valeurs, monnaies, marchandises ou denrées.

L'article 3 donne le critérium de la distinction entre le marché et le jeu telle qu'elle a été développée ci-dessus. Elle git toute entière dans le but de la convention. Ce qui est essentiel au marché proprement dit, c'est que les parties aient l'intention de transporter la propriété de la chose, contre paiement du prix, de façon qu'en vertu du contrat, la livraison puisse être exigée ou imposée de même que le paiement.

Le caractéristique du jeu, c'est que les parties excluent de leurs obligations tant la livraison et la réception effective de la chose que le paiement du prix, ne s'engageant qu'à payer et à recevoir une différence de cours.

D'un côté, c'est la simple gageure qu'à telle date, telle denrée, telle marchandise, tel titre aura tel cours, et l'obligation, en cas de perte, de payer uniquement la différence entre le cours prévu et le cours réalisé; de l'autre, c'est l'obligation sérieuse de livrer et de prendre livraison de cette chose, à cette même date, contre paiement effectif de tel prix. Dans le premier cas, la chose n'est plus que l'instrument du contrat comme le serait une roulette ou un jeu de cartes. Dans le second cas, elle est l'objet même de la convention. Ici les parties visent une marchandise, là elles ne visent qu'une différence; ici c'est la vente, là c'est le pari.

En résumé et pour couper court à toute équivoque, il importe de distinguer toujours entre :

La spéculation	et l'agiotage,
Le marché à terme	et le jeu ou pari;
La convention qui se résout par différence en raison d'un événement survenu depuis son origine.	et la convention qui, dès l'origine, ne doit aboutir qu'à un paiement de différences;
La convention qui a pour objet réel sérieux des marchandises à prendre ou à livrer.	et la convention qui n'a pour objet que le montant de la différence sur les cours.

Les quatre formules de la colonne de gauche expriment des opérations commerciales parfaitement régulières que la loi doit reconnaître; les quatre formules parallèles de la colonne de droite, des opérations de pari ou de jeu, étrangères au commerce, que la loi doit répudier.

Ainsi sont sanctionnés les marchés à découvert, qui, dans l'organisation actuelle du crédit et du commerce, servent à maintenir et à régulariser les cours des effets publics, des titres et des denrées ou à compenser, à équilibrer par une couverture, par une sorte de réassurance, l'aléa d'une opération sérieuse en sens contraire

## LE TABAC CANADIEN

Comme le sujet intéresse bon nombre de personnes dans ce district, nous avons réuni dans un seul chapitre, à leur intention, la discussion qui s'est faite récemment devant la commission du tarif à Montréal.

M. J. M. Fortier, au nom des planteurs et manufacturiers de tabac canadien, a demandé que le droit perçu sur le tabac importé soit collecté à l'importation, comme droit de douane, et non pas après la fabrication comme droit d'accise. Ce droit d'accise ne protège aucunement les planteurs de tabac canadien ; au contraire, il les empêche de vendre leur tabac aux manufacturiers : car le manufacturier est obligé de payer autant de droit sur le tabac canadien qu'il emploie que sur le tabac étranger. La manufacture de tabac canadien seul a essayé, mais n'a pas réussi ; le tabac canadien ne peut être employé avec succès que mélangé avec des tabacs importés. Les planteurs demandent qu'on impose un droit de douane égal au droit d'accise actuel pour pouvoir vendre les millions de livres de tabac qu'ils ont dans leurs granges.

M. Fortier dit que, dans la construction d'une maison, on emploie, par exemple du noyer noir importé, et beaucoup d'autre bois du pays. S'il fallait faire payer sur le pin, la pruche ou l'épinette employée dans cette maison, le même droit que sur le noyer noir importé, on trouverait que ça n'aurait pas de bon sens. Et bien, c'est ce qu'on fait pour le tabac. Si je mets, dit-il, le plus petit morceau de tabac importé dans un cigare, je suis forcé de payer les droits sur tout le cigare comme si tout le tabac était importé.

Il proposerait les droits suivants : tabac non manufacturé, 25c par livre, le même droit qu'aujourd'hui ; tabac avec la côte enlevée, 40c. par livre, pour protéger le travail du pays employé à l'enlèvement de la côte ; tabac manufacturé, 75c. par livre ; cigares, \$4.50 par mille et 25 p. c. "ad valorem". Cette échelle de droits laisserait intact le revenu et diminuerait considérablement les frais de perception ; ces frais sont énormes aujourd'hui : les timbres seuls coûtent \$40,000 par année.

Ou bien, si l'on ne veut pas changer le mode de perception, on moins qu'on impose un droit uniforme d'accise sur tout le tabac manufacturé d'où qu'il vienne.

M. Cartwright.—Est-ce que cela ne diminuera pas le revenu ?

M. Fortier.—Dans quelques années peut-être, quand les planteurs auront trouvé le moyen de produire du tabac de première qualité. Cependant le fumeur habitué au tabac importé voudra avoir du tabac importé, quel que soit le droit à payer. Les Etats Unis, le pays qui produit le plus de tabac au monde, importent des tabacs étrangers pour \$21,000,000, sur lesquels ils paient \$24,000,000 de droits.

M. Fielding.—Croyez-vous que les autres manufacturiers sont de votre opinion ?

M. Fortier.—Non, la plupart sont opposés à ce changement : ce sont des importateurs qui, aujourd'hui, font entrer leur tabac en franchise, qui le gardent, le manufacturent et ne paient de droits que

lorsqu'il est vendu. Ils ont raison de s'y opposer à leur point de vue ; j'en ferais autant à leur place.

M. Cartwright.—Est-ce qu'on ne cultive pas le tabac au Canada depuis plus de cent ans ?

M. Fortier.—Si, moi-même j'ai connaissance que, à une certaine époque, le tabac d'Ontario était coté sur le marché de New-York, cela a cessé depuis que l'on perçoit un droit d'accise.

M. Fielding.—Peut-on espérer que la plantation du tabac devienne une industrie importante avec notre sol et notre climat ?

M. Fortier.—Sans doute ; les Etats du Wisconsin, du Vermont, du Connecticut, ont le même climat et produisent de grandes quantités de tabac. Que l'on donne aux planteurs le moyen d'écouler leur tabac et l'on aura bientôt trouvé les localités et les sols qui lui seront les plus favorables.

M. Tarte.—Est-ce qu'on ne cultive pas le tabac dans plusieurs localités de la province, par exemple, dans les comtés de Montcalm, d'Iberville, etc. ?

M. Fortier.—Si : je suis moi-même intéressé dans une manufacture de tabac canadien, à l'Épiphanie, depuis 3 ou 4 ans. On travaille de 20,000 à 25,000 livres de tabac par année. Ce tabac se paie de 3 à 15c la livre, selon la qualité. La majeure partie est payée 6c. Dans Montcalm, on peut produire, en petit tabac à cigares, de 1,000 à 1,200 livres par arpent et en tabac pour "plug" de 1,500 à 2,000 livres par arpent.

Les droits aux Etats-Unis sont de 35c sur le tabac non manufacturé, et 50c sur le tabac sans côtes.

Le lendemain, une nombreuse délégation de planteurs venait à son tour soutenir la même thèse devant la Commission :

M. Pierre Denis prit la parole et exposa les démarches des planteurs. Il dit que plusieurs manufacturiers avaient commencé à faire des cigares avec du tabac canadien, mais qu'au bout de quelques mois, ils ont été obligés de s'arrêter, n'ayant pas le tabac nécessaire pour faire la même classe de marchandise.

On produit aujourd'hui d'excellent tabac canadien et, si l'on pouvait le mélanger avec le tabac importé, ce serait très avantageux et pour les manufacturiers et pour les planteurs. Pour cela, il faudrait remplacer le droit d'accise sur le tabac canadien et le tabac importé. L'agriculture ne paie pas au Canada, avec les récoltes ordinaires ; si la plantation de tabac était encouragée, le cultivateur, en cultivant 5 à 6 arpents de tabac qu'il pourrait vendre 10c. la livre, serait en mesure de vivre avec sa famille et ne serait pas obligé de s'expatrier. Les cultivateurs seraient en faveur du libre échange avec les Etats Unis, mais si l'intérêt du revenu exige que l'on taxe le tabac, ils demandent que cette taxe soit imposée de manière à protéger leur intérêt ; ce serait une compensation aux droits qu'ils ont à payer sur leurs instruments aratoires.

M. Labelle, du comté de Montcalm, déclara que les planteurs de son comté sont tous de la même opinion que ceux du

comté de Rouville. Il regarde la question non pas tant comme une question de protection que comme une question d'administration. Il voudrait que le tabac de la province pût avoir un marché dans tout le Dominion, pour être mêlé avec le tabac importé, comme on le fait aux Etats-Unis où le tabac domestique est mélangé à celui de Sumatra et de Cuba. Il demande 35c. par livre de droit de douane sur le tabac étranger en feuilles. Il présente une résolution adoptée à cet effet.

M. Richard, officier d'accise, est venu sur la demande du Cercle Agricole de la paroisse de l'Épiphanie et des actionnaires de la compagnie de tabac canadien. Il dit que la culture du tabac est la culture la plus payante au Canada, et mérite d'être encouragée. La fabrication du cigare demande une réduction de \$3 à \$1 du droit d'accise, pour que la protection sur le tabac à cigares soit la même que sur l'autre tabac. Il est aussi en faveur de la conversion du droit d'accise en droit de douane. Il offre à la commission un échantillon de cigare fait entièrement de tabac canadien.

Voici maintenant le revers de la médaille :

M. John Michaels, pour les manufacturiers de cigares, présente une série de résolutions adoptées par les fabricants de cigares, dans lesquels :

1o. Ils s'opposent à la proposition de M. Fortier, parce qu'elle changerait toute l'administration de l'accise et des manufacturiers eux-mêmes.

Ils ne sont pas opposés à ce que les planteurs canadiens soient protégés ; mais ils affirment que le tabac canadien actuel, ni celui qu'on pourra jamais produire au Canada, ne pourra jamais faire de bons cigares, ni seul, ni mélangé.

Le changement est proposé par un seul manufacturier, qui est aussi marchand de tabac en feuilles, et tous les manufacturiers, ainsi que les ouvriers s'y opposent : Parce que les manufacturiers ont déjà beaucoup de peine à vaincre les préjugés contre les cigares domestiques, et que, si l'on détériorait la qualité de ces cigares, en y mélangeant du tabac canadien, ils perdraient tous les bénéfices de leur travail et ne pourraient vendre leurs cigares.

2o Comme la guerre, à Cuba, a fait hausser énormément le prix du tabac à cigares, ils demandent que le droit d'accise sur les cigares fabriqués au Canada ne soit pas haussé, mais que, si c'est nécessaire, les droits de douane sur les cigares fabriqués à l'étranger soient augmentés, parce que c'est un article de luxe ; que, au lieu de \$2 par livre et 25 p. c., le droit soit de \$4.50 et 25 p. c. ad valorem.

L'importation des cigares est de 7,000,000 environ, et la consommation totale est de 117,000,000 environ ; de sorte que la production du pays serait d'environ 110,000,000 de cigares.

3o Ils sont opposés à ce que, comme le demande une députation de l'Ouest, les licences soient graduées sur la production de chaque fabrique, et que l'on permette de se servir une seconde fois des boîtes vides.

LA SITUATION

EN EUROPE

Le "Bulletin des Halles" de Paris, résume la situation en France à la date du 16 décembre :

"Le temps n'a encore été très variable depuis huit jours, mais non défavorable pour les récoltes ; on pourrait se plaindre peut-être de l'excès de l'humidité pour les premiers ensemencements, mais les derniers blés semés en ont un peu profité et l'évent dans de meilleures conditions ; cette nuit, la température s'est subitement abaissée et nous avons eu une forte gelée blanche.

"Résumé—Blé calme et en baisse de 25 centimes ; seigle, faiblement tenu, et en baisse de 25 centimes, avec peu d'offres et peu de demandes ; orge, sans affaires, cours nominaux ; escourgeon, sans affaires, mêmes prix ; avoine, calme, sarrasin, ferme, mais, calme, issues bien tenues."

Le correspondant du "Sémaphore," de Marseille, lui écrit de Paris, à la date du 16 novembre :

"La situation a peu varié. La spéculation se tient sur la plus grande réserve, se demandant de jour en jour quel peut être le mobile de l'accaparement des blés à Paris. Sans les difficultés créées par les magasins généraux qui refusent, sauf à Saint-Ouen, de recevoir des blés, le stock serait encore plus considérable. Il dépassera certainement 500,000 quintaux à la fin de ce mois, ce qui est sans exemple. Ces blés ont été payés cher. Les conditions de magasinage et de conservation sont très dures et tout est dans la même main, au moins en apparence, puisqu'il n'y a qu'un seul acheteur sur place. Continuera-t-on l'opération en 1897 ? Mettra-t-on au contraire en livraison pour faire de la pression ? Le commerce l'ignorant s'abstient ; quant à la meunerie, comme elle regorge d'offres en province, elle ne se soucie pas de venir chercher du blé à Paris. Cette opération lui fait payer son blé un peu plus cher. Mais elle vend sa farine en proportion. Il en arrive à Paris journellement et le stock à la fin de décembre sera de plus du double que l'an dernier. Pour motiver cette situation anormale, du moins chez nous, car la récolte de 1896-1897 dépasse les prévisions, les haussiers la motivent par la réduction des stocks.

"Voyons donc un peu la situation au 14 décembre. La quantité en mer était pour le Continent de 3,625,000 hectolitres, contre 6,117,500 en 1895. Pour l'Angleterre, de 8,453,500 contre 6,440,000 en 1895, total, 12,078,500 hectolitres, contre 9,557,500 en 1895. Ces chiffres se passent de commentaires et démontreront que, loin de manquer, le blé abonde. La semaine dernière, la Russie a expédié 15,000,000 hectolitres, contre 810,000 la même semaine en 1895. Il est vrai qu'on cite diminution des stocks visibles. En Amérique ils sont, d'après le "Bradstreet," de 71,786,000 contre 73,086,000 la semaine précédente ; mais ces chiffres se rapprochent encore de la moyenne, et la République Argentine, qui récolte actuellement, aura en tous cas une récolte supérieure à l'an dernier. Enfin la famine aux Indes a été exagérée, puisqu'on dit que l'on d'importer ces

quantités considérables, ce pays fera sans doute exporter. Les acheteurs très réservés demandent fr. 0.50 de baisse par 100 kil. Il n'y a que la meunerie qui achète aux cours suivants : Roux, 20.50 à 21.25 ; blancs, 21 à 21.50 les 100 kil. dans les gares d'arrivée à Paris.

"Avoines—Nous ne voyons rien d'intéressant à signaler pour cette céréale. La tendance est toujours au grand calme et d'ailleurs depuis le début de la campagne, les prix pratiqués sur nos marchés de province ont été à peu près les mêmes, soit de 10.50 à 11 fr. les 75 kilos, suivant mérite. L'étranger, qui avait été très ferme et à des prix impraticables pour nous, accuse par contre une baisse constante depuis trois semaines. Aujourd'hui, on offrait des avoines d'Amérique à 10.75 les 100 kilos nets coût fret assurance au Havre et il n'y avait pas d'acheteurs. La Russie nous envoie aussi des cours en baisse. On peut avoir de ces provenances de 11.50 à 12.50, les 100 kilos nets caf dans nos ports, suivant le poids de la nuance. Enfin, ce qui contribue également à la faiblesse des avoines, ce sont les maïs. Nous avons vu aujourd'hui offrir cette céréale à 7.75 les 100 kilos nets au Havre caf poids et état sans garantie et la quantité en mer est supérieure de plus d'un million à celle de l'année dernière à la même époque.

"Au marché de Paris, les cours n'ont pas changé depuis mercredi dernier. La liquidation de décembre est très avancée. Comme il y a du report, les détenteurs ont rentré leurs filières. Nous les reverrons aux premiers jours de janvier. La graineterie ne peut pas arrêter. Les avoines du marché lui reviendraient plus cher. Elle a, en effet, des offres de grises à 15 fr. les 100 kilos nets dans les gares d'arrivée à Paris, même au-dessous.

"Voici les cours pratiqués aujourd'hui : Avoines blanches, de fr. 14 à 14.50 ; rouges, 14.75 à 15 ; grises, 15 ; noires, de 15.25 à 16 les 100 kilos, le tout par wagon complet rendu à Paris."

LE PRIX DES DENRÉES

Montréal, 4 janv. 1896.

FARINES.—On est encore sous l'influence des fêtes et la demande en farines ne consiste qu'en petits lots pour faire face à des besoins pressants, de la part de la boulangerie. Les prix sont assez bien tenus. Nous cotons en lots de char : Patente d'hiver, le quart, \$4.70 à \$5.00. Patente du printemps, le quart, \$5.20 à \$5.30. Straight Rollers, le quart, \$4.40 à \$4.50. Fortes de Manitoba, premières marques, \$5.00. Algoma et secondes marques, le quart, \$4.25 à \$4.50.

FARINES D'AVOINE.—Peu de demande, comme d'habitude, et prix sans changement pour les farines d'avoine. Nous cotons en petits lots : Standard, le quart, \$3.70 à \$3.75. Standard, la poche, \$1.75 à \$1.80. Granulée, le quart, \$3.80 à \$3.85. Granulée, la poche, \$1.80 à \$1.85. Roulée, le quart, \$3.50 à \$3.60. Roulée, la poche, \$1.70 à \$1.75.

ISSUES DE BLÉ.—La demande en son et gru est calme et les prix sont soutenus. Nous cotons en lots de char : Son d'Ontario, la tonne, \$9.25 à \$9.50. Son de Manitoba, sac compris, la tonne, \$10 à \$10.50. Gru, la tonne, \$11 à \$12. Moulée, sac compris, la tonne, \$15 à \$18.

GRAINS.—La température trop douce

**POITRAS & Cie.**  
COURTIERS  
MARCHANDS A COMMISSION

STOCKS de NEW-YORK achetés et vendus sur marge, aussi GRAINS sur le marché de CHICAGO par lots de cinq mille (5000) minots ou plus achetés ou vendus sur MARCE de 2 à 5 centimes par minot, notre commission 1/4 de centin par minot y compris achats et vente, aussi LARD par lots de 250 Quarts ou plus, SAIN-CUX par lots de 250 Tierces (85,000) lbs. Commission 2 1/2c par 100 lbs. PROMPT IRIGLEMENT de toutes TRANSACTIONS. Nous pouvons renseigner nos clients sur les prix courants à toute heure du jour. Pour plus de renseignements écrivez ou venez à nos bureaux.

**POITRAS & Cie,**

Téléphone No 3,

People's Chambers, 125 Rue St-Pierre, QUÉBEC.

FARINES de toutes qualités en Poches ou Quarts ; aussi FOIN, GRAINS de toutes sortes, vendus par quantité d'au moins UN CHAR, au plus bas prix du marché. Conditions COMPTANT à l'arrivée du char à destination.

EN RECEPTION

M. J. E. GAGNON, Horloger et Opticien, reçoit actuellement un grand choix de Montres en or et en argent, Jones, Bagues, Alliances, Pendants-d'oreilles, Epinglettes, grandes Chaînes pour Dames, un beau choix de Bijoux pour cadeaux, le plus grand choix d'Horloges qu'il y a à Québec.

SPECIALITE : Grand choix de Lunettes  
NOUVEAU STOCK D'ARGENTERIES  
POUR LES FETES  
DERNIERES NOUVEAUTÉS

En visitant le magasin de  
**J. E. GAGNON,** Horloger et Opticien  
239, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH  
VOUS SAUVEREZ 30 A 40 POUR CENT.  
VISITE SOLICITEE.

# FAGUY, LEPINAY & FRERE D. RATRAY & SON

262, Rue et Faubourg St-Jean  
Grand détail en **Nouveautés de tous genres**

Toujours en stock, assortiment complet en

Etoffes a robes, Lainages et Cottonnades, Valises, Fournitures de maisons, Tapiss, Prelarts, Rideaux, Couchettes en fer et matelas, Etc.

**POUR MESSIEURS :**

Grand stock de  
TWEEDS, SERGES ET  
DRAPS, et CHAPEAUX feutre printemps et été.

L'attention des familles est respectueusement sollicitée.

Fondé en 1878

Téléphone 2224

## CHS. VEZINA

PLOMBIER,  
FERBLANTIER,

... CAZIER ET FUMISTE

Spécialité pour le posage  
d'Appareils de Chauffage  
A Air chaud,

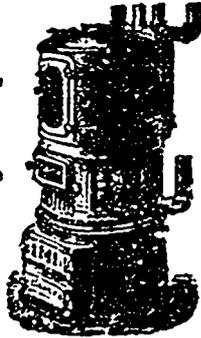
A la vapeur,

A Eau Chaude

Et particulièrement pour Eglises,  
Presbytères et Communautés

Ateliers : 124 Rue du Roi

117, 119 ET 121 RUE DU PONT, ST-ROCH QUEBEC.



Appareils de  
Plomberie les plus  
modernes et hygiéniques

...INSTALLATION DE...

Sonnettes Electriques

...ET...

Mécaniques

## Poissons

**Morue** No 1 et No 2

**Hareng** Labrador  
No 1 et No 2

Aussi : SAUMON ET ANGUILE

en réception chez

**D. E. Drolet**

50-52 Rue Dalhousie.

menace de faire du dommage au blé d'hiver dans l'ouest, en activant trop vite la végétation et en l'exposant davantage aux gelées. Les nouvelles les plus récentes de l'Argentine sont moins favorables. Ces deux influences ont donné de la fermeté aux cours du blé à Chicago, samedi, et le blé sur mai a clôturé à 84½c.

Dans le Haut-Canada, le blé est ferme, le blanc est offert à 83c, et le roux à 82c, à la campagne; le No 1 dur de Manitoba, à 96c, frets de Toronto, et à 81c à Fort Williams. On demande 28c pour le sarrasin en lots de char, l'orge vaut : No 2, 28 à 30c; No 3 extra, 26 à 27c. Orge à moulée, 21c. L'avoine est plus ferme. On a vendu de la blanche à 20c sur le Midland et à 19c dans l'ouest; mélangée 18c ouest. On a vendu des pois à 42c, nord et ouest, et 43c Midland. Blé d'inde nouveau, 24c; vieux, 26c. Seigle, 35c ouest, 36c est.

A Montréal, il n'y a encore que fort peu de demande en grains; les ventes sont restreintes à de petits lots pour le commerce local et les prix stationnaires: Avoine blanche No 2, 24½c à 25c en entrepôt. Pois, 48 à 49c en éleveurs; sarrasin, 34 à 35c. Orge à moulée, 32c.

PRODUITS DE LA FERME.— La plupart des beurrieres qui sont restées ouvertes depuis la fin de la saison sont maintenant fermées ou songent à fermer. Le fait est que le marché ne leur a pas été favorable et qu'avec l'augmentation des frais causée par la fabrication d'hiver, il aurait fallu au moins un prix équivalant à celui du beurre d'automne, pour encourager les

patrons à continuer d'envoyer leur lait qui leur coûte plus cher—et les fabricants à continuer à fabriquer. Au lieu de cela, on a payé le beurre de novembre et de décembre de 1 à 2c de moins que celui d'octobre, et la prime payée par le gouvernement de Québec n'est pas suffisante pour faire compensation.

Cet arrêt de la fabrication va mettre les beurres déjà fabriqués dans une meilleure situation et nous croyons qu'on pourra, d'ici à la nouvelle saison, obtenir au moins de 17½ à 18c pour les beurres encore en premières mains. Sur notre place, on cote les beurres d'hiver de 17 à 17½ et même 18c, suivant qualité; on vend aux épiciers de 19 à 20c. Les beurres de l'ouest en rouleaux font de 12 à 13c en gros lots et de 13 à 14c au quart ou au panier. Pour les townships, le prix du détail varie entre 14 et 17c la livre. Le fromage est ferme: les stocks s'épuisent et la demande se maintient; de sorte qu'il est maintenant assez facile d'obtenir 9c pour le fromage de la province et de 10 à 10½c pour le fromage d'automne d'Ontario. Les œufs sont sans changement notable, quoique plus faciles, par suite de la douceur de la température. On cote les chaumés de Montréal de 14 à 15c, ceux de l'ouest de 13 à 14c, et les frais de 22 à 25c la douzaine.

## Lecture pour les dames

### MODES PARISIENNES

Que nos fillettes sont gentilles avec leurs petits costumes tailleur! A partir de dix ans, même de huit ans, lorsqu'elles sont déjà grandes, la mode, cette année, est de leur faire faire de petits complets avec le paletot-sac. Cela leur sied divinement, car nous savons toutes que le paletot-sac ne va bien qu'aux femmes aux hanches peu prononcées ou, dans le cas contraire, il faut faire le paletot-sac si court que cela n'est pas joli. Or, les fillettes sont, sous ce rapport, dans d'excellentes conditions pour porter ce genre de vêtement, à cause de leur minceur. Ces petits complets se composent d'une jupe de drap, d'une blouse de surah, de même nuance que le drap et de la jaquette-sac à double rang de boutons et petit col évasé en fourrure. De chaque côté des boutons, une bande de fourrure est posée toute droite et la même bande se répète de chaque côté du lé de devant, en tablier. Cette bande de fourrure doit être très étroite, imitant un rouleauté un peu gros. Comme chapeau, un feutre, assorti de nuance au costume, de forme boléro, avec bord de fourrure, complète très bien la petite toilette, qui pourra servir, en enlevant la fourrure, pour les vacances de Pâques, après avoir été portée pour les vacances du Jour de l'An.

Nous avons parlé plus haut des rouleautés. Ces rouleautés de soie ou de velours s'emploient beaucoup en garniture en ce

moment, non seulement pour les robes de dame, mais aussi pour les robes d'enfant. On les dispose en rangs serrés au bas des jupes, au bord des grands cols et en cercle sur les manches et les cols droits. Cela fait bon effet sur les robes d'enfant pour lesquelles il faut toujours chercher des garnitures peu volumineuses.

Comme chapeau, signalons une jolie coiffure pour bébé de 2 à 5 ans. C'est le bonnet russe en velours de couleur, très brodé et bordé de fourrure, astrakan ou zibeline. Les cheveux s'échappent tout autour de ce bonnet, fait d'un petit rond brodé et d'une passe également brodée. Il faut s'arranger pour éviter, autant que possible, les plis ou les fronces, inhérentes à cette forme, en coupant la passe en biais, avant de broder ou en tirant fortement un des côtés longs.

Avec la forme à trois pièces, le bonnet est plus facile à réussir, mais l'effet de broderie, se composant d'un motif pour le rond et d'une guirlande pour la passe, ne peut se produire. Doubler de soie et garnir de fourrure. Le modèle qui nous a été soumis est en velours rose, brodé d'argent, orné de zibeline.

Comme étoffes de robes, on emploie beaucoup d'écossois et de petits velours rayé. Comme étoffes de manteaux pour les deux sexes, on prend, de préférence à tout autre, le drap zibeline. Puis viennent: le drap de livrée, drap double, drap amazone, drap bouclé, drap mélangé ou drap Melton. Pour porter constamment, la petite mante à capuchon est à recommander pour les fillettes. C'est un manteau on ne peut plus commode pour l'école et la promenade d'hiver. Si l'enfant a froid, elle rabat son capuchon sur sa tête et cache ses mains dans sa mante, dans laquelle elle s'enveloppe. Nous parlons ici de la mante de molleton toute plissée à l'encolure, la mante classique des paysannes normandes et bretonnes, avec la large tôle et l'agrafe d'argent, qui devient facilement d'une grande élégance, si on la double de soie.

Comme chapeaux habillés pour fillettes, nous avons toujours le grand feutre à plumes et le chapeau Charlotte à fond mou, en velours, avec grand volant de surah ou de crêpe plissé. Le vert étant la couleur à la mode pour les enfants cet hiver, le chapeau serait en velours vert fusain et plissé bleu ciel. Le canotier se porte toujours, cerclé de velours avec panache de plumes de coq. Enfin, comme fantaisie, voici le fond bérêt en velours clair, avec passe de velours sombre et garniture de moire, sans oublier un ravissant toquet Henri II, à bord bouillonné et roulé en velours, brusquement relevé par une aigrette blanche.

La Saison.

INFORMATIONS

Petite confrontation de statistiques qui ne manquera pas d'intérêt, bien qu'elle soit incomplète. Elle porte sur les chiffres de baptêmes, mariages et sépultures qui sont publiés au commencement de chaque année dans les églises catholiques.

NOTRE-DAME DE QUÉBEC

	1896	1865
Baptêmes.....	154	172
Mariages.....	57	52
Sépultures.....	114	104

ST-JEAN-BAPTISTE

Baptêmes.....	443
Mariages.....	71
Sépultures.....	248

ST-ROCH

	1896	1895	1894
Baptêmes....	803	869	832
Mariages....	124	122	118
Sépultures...	602	616	752

ST-SAUVEUR

Baptêmes....	812	815	801
Mariages....	118	103	91
Sépultures...	550	631	616

Les échéances du 4 janvier ont été généralement bien honorées par tout le pays.

La nouvelle année s'ouvre avec un assez fort bilan de faillites. La maison McMaster, de Toronto, en entraine plusieurs à sa suite. Les principaux créanciers de la maison McMaster & Co., au Canada, sont: la Canadian Colored Cotton Co., la Dominion Cotton Mills Co., la Merchants Cotton Co., la Yarmouth Duck & Yarn Co., la Penman Mng Co., Wm. Parks & Son, Rosamond Woollen Co., Wylie Mng Co., Cornwall Mng. Co., S. Leonard & Sons et Auburn Woollen Mills.

On craint que les créanciers ne réalisent plus de 50 ou 60c. dans la piastre.

Nous sommes en position d'indiquer à un jeune homme instruit, une localité où il pourrait s'établir avantageusement et se créer sur le champ une utilité. Un jeune notaire serait préféré.

Les directeurs de l'Association Agricole du district des Trois-Rivières ont décidé que l'Exposition de 1897, en cette ville, sera tenue du 2 au 11 septembre prochain. Elle s'ouvrira le jeudi, pour se terminer le samedi de la semaine suivante.

Les travaux d'amélioration aux terrains et bâtisses seront repris, à bonne heure, le printemps prochain.

L'Exposition de 1897 devra être de beaucoup supérieure à celle de 1896 qui, pourtant, a eu un succès marqué.

On compte environ 25 fonderies de poêles au Canada, et 8 manufactures de mine de plomb pour l'écurage des poêles. La consommation annuelle de ce produit est évaluée à 20,000 grosses.

Il existe de 25 à 30 savonneries, dont 6 fabriquent le savon de toilette.

La production annuelle des papiers peints absorbe 2,000 tonnes de papier et 800 tonnes de teinture. En 1896, la production a été d'environ 8,250,000 rouleaux. Il existe trois manufactures de cet article, une à Toronto, deux à Montréal.

Il se fabrique annuellement pour une valeur de \$725,000 de carton-paille et papier-feutre au Canada.

En 1895, la consommation du ciment au Canada a été de 255,000 barils. 25 p. c. de ce chiffre venait de Belgique, et 45 p. c. d'Angleterre.

Victoriaville est maintenant éclairé à l'électricité.

Il y a quelque mouvement d'orge dans la province d'Ontario. Le No 2 se vend 30 à 31c., le No 3, 26 à 27c., et l'orge à mouler, 22 à 23c.

La British American Assurance vient de déclarer un dividende semestriel de 3½ p.c., et les actionnaires de la Western vont toucher un dividende de 5 p. c., pour le semestre fini le 31 décembre.

Le blé était à 68c. au commencement de 1896, et le premier semestre a été sans intérêt. En juin, la faiblesse s'est accentuée, et le fond a été atteint le 29 juin, le prix du blé étant rendu à 60½c. A l'autonne, le cours s'est mis à remonter et a atteint 92½ c. au comptant le 29 décembre; c'était le plus haut prix depuis juin 1892.

REGOLTE de 1896

- Amandes de Tarragone en sacs.
- Amandes sans Coquille en boîtes.
- Noix de Grenoble en ballots.
- Noix sans Coquille en boîtes.
- Âvelines de Sicile en sacs.
- Noix Pecan en sacs.

WHITEHEAD & TURNER

Epiciers en gros Rue Dalhousie, QUÉBEC.

CHAMBRE DE COMMERCE DE QUÉBEC

La Commission Fédérale du tarif devant se trouver à Québec après les 16<sup>es</sup>, les industriels et négociants de Québec qui ont, soit personnellement, soit par délégation, à proposer des réformes au tarif douanier, sont par le présent invités à se réunir et s'entendre dans leurs branches respectives de commerce et d'industrie, et à envoyer, le plus tôt possible, leurs noms ou ceux de leurs délégués, avec leurs adresses et une copie de leurs mémoires respectifs et recommandations, au Secrétaire de la Chambre de Commerce, afin qu'il puisse leur faire savoir quand et où la Commission du tarif pourra les recevoir.

N. LEVASSEUR, Secrétaire.

SEAU D'INCENDIE

A COMPARTIMENT CHIMIQUE (Approuvé par la Fire Underwriter's Association).

LE PLUS SIMPLE.... LE MEILLEUR

Le moins cher de tous les Extincteurs d'incendie connus jusqu'ici.

Notre Seau d'Incendie ne manque jamais son coup

C'est un article indispensable dans les usines, magasins, presbytères, maisons privées, etc.

Fabrique par JOHN MARTIN, SONS & Co, 453 rue St-Paul, Montréal.

AGENCE A QUÉBEC: A. P. LAURENT, 18 rue St-James.

Capital \$250,000 - - - Dépot au Gouvernement \$25,000

**TARIF INDEPENDANT**

**St - Lawrence Fire Insurance Company**

Siège Principal : MONTREAL

Président : J. GUSTAVE LAVIOLETTE  
Gérant : F. GAUTHIER

Vice-Président : A. S. HAMELIN  
(Vice-Prés. Banq. Jacq. Cartier)

Cette Compagnie émane des polices pour trois ans (au prix de deux années), sur toute bâtisse quel qu'en soit le genre d'occupation.

**Belleau & Belleau** Agents Généraux.

93, Rue St-Pierre, QUEBEC.

TELEPHONE 772.

**Charles E. Roy**

MARCHAND ET IMPORTATEUR DE CUIRS  
413,415,417 RUE ST.VALLIER, ST.ROCH  
QUEBEC

SPÉCIALITÉ:—Cuir à semelle Spanish, Eagle Penetang, Bracebridge, Slaughter, Cuir Rouge, Cuir à Harnais, Veau Français S. U. Lyon, Bals & Fils, et M. M. et D., Kld Elastique.

— AUSSI —

Jobber en chaussures.  
Un assortiment d'Empelignes importées et toutes espèces de Fournitures pour chaussures.

CORRESPONDANCE SOLICITEE

Maison de confiance - - - En gros et détail.  
FONDÉE EN 1875.

**E. ROUMILHAC**

IMPORTATEUR DE

Vins et Liqueurs, Conserves  
Alimentaires, Denrées Coloniales

57-59 Rue St-Jean, Haute-Ville, QUEBEC

SPÉCIALITÉ :

VINS DE BORDEAUX \$2 la doz.  
et de BOURGOGNE \$3.50.  
à l'usage des familles.

PLUMES METALLIQUES DE

**Blanzypoure & Co.**  
GRAND PRIX  
PARIS 1889  
CACHET CRAMPEON B.S.G.D.G.  
remenant les enveloppes inviolables

CHEZ TOUS LES PAPIETIERS

J. B. ROLLAND & FILS Montréal

**PERDU**

UNE PAIRE DE GANTS en fourrure a été perdue dans quelque hôtel ou bureau en ville il y a quelques jours. Prière de rapporter à ce-bureau.

**TRAVERSE DE QUEBEC ET LEVIS**

DEPARTS  
DES BATEAUX PASSIERS (le dimanche excepté) la glace et le temps le permettant.  
De QUÉBEC. De LÉVIS.  
Pour le GRAND-TRONC

P.M.	A.M.
12.00 Eclair Express pour l'Ouest	8.00 Malles de l'Ouest
5.00 Malles pr. l'Ouest	P.M. 2.30 Eclair Express de l'Ouest
Pour l'INTERCOLONIAL.	
A.M.	A.M.
7.00 Malles pour Campbellton	7.00 Mixte de Rivière du Loup.
7.30 Accom. via Chaudière pour P. du L.	11.30 Malles de Campbellton.
P.M.	P.M.
2.00 Malles pr. Halifax	12.30 Malles de Hautaux
4.30 Accommodation pour R. du L.	12.30 Malles de Hautaux
Pour le QUEBEC CENTRAL.	
A.M.	A.M.
7.30 Mixte pr. Beauce P.M.] jonct. et St-Frs.	A.M. 8.30 Accommod. P.M.
1.30 Express pr. Sherb. Accommodation	2.00 Express de Sherb. Mixte de St-Frs. et Beauce jonct.

Procurez-vous la

**LAMPE BELGE**

LUMIERE INTENSE ET BLANCHE, se raj. prochain de la lumière électrique

**LAMPE INEXPLOSIBLE**

grace a un ingénieux mécanisme  
LA LAMPE BELGE  
brule sans fumée ni odeur toute huile, même inférieure

POUVOIR ECLAIRANT 45 et 125 bougies

Divers modèles portatifs, suspendus ou en crémallière ; en cuivre, en nickel ou en bronze japonais.  
ABAT-JOUR en cristal, CHEMINÉE spéciale en pur cristal, qui ne s'enfume jamais ; il suffit de l'essuyer une fois par mois.

S'adresser à A. POISSON, Arthabaskaville.

Voir échantillon à ce bureau.

**SUN** Fondée en 1710

ASSURANCE CONTRE LE **FEU**

BUREAU CHEF

Threadneedle St Londres, Ang.

Ne transige que des assurances contre le feu. La plus ancienne compagnie de l'Univers.

Succursale au Canada.

15 Wellington St. E., Toronto Ont.

H. M. BLACKBURN, Cérant

Bureau à Québec. - 64 Rue St-Pierre  
GIROUX & COTÉ, Agents.

**CHEMIN DE FER**

**BOSTON & MAINE**

Ligne de Boston, Mass., via Québec Central, Sherbrooke et Boston & Maine

Départ Québec (Bateau)...	1.30 p.m.	6.30 p.m.
" Lévis.....	2.00 "	7.00 "
Arrivée Manchester, N.H.	6.17 a.m.	2.57 "
" Nashua, N. H.....	6.49 "	3.25 "
" Lowell, Mass.....	7.16 "	3.52 "
" Lawrence, Mass.....	7.24 "	5.32 "
" Salem, Mass.....	8.40 "	6.57 "
" Portland, Me.....	8.25 "	8.10 "
" Springfield, Mass.....	7.30 "	4.08 "
" Providence, Mass.....	11.25 "	7.25 "
" New-York, N.-Y.....	11.25 "	9.00 "
" Boston, Mass.....	8.02 "	4.35 "
" Worcester, Mass.....	9.22 "	5.54 "

Le train de 2 heures p. m. a de bons chars de Lévis à Boston sans changement et des chars directs " Pullman " de Lévis à Springfield, de Lévis à Sherbrooke et Sherbrooke à Boston.

C'est la seule ligne entre Lévis et Boston sans changement.

Ligne de Worcester, Mass., via Grand Tronc, Sherbrooke et Boston & Maine

Départ Québec (Bateau)...	12.25 p.m.	7.00 p.m.
" Lévis.....	12.40 "	7.30 "
Arrivée Manchester, N.H.	6.17 a.m.	2.57 "
" Nashua, N. H.....	6.49 "	3.25 "
" Lawrence, Mass.....	7.24 "	5.32 "
" Portland, Me.....	8.25 "	8.10 "
" Boston, Mass.....	8.02 "	4.35 "
" Springfield, Mass.....	7.30 "	4.08 "
" New-York, N.-Y.....	11.25 "	9.00 "
" Worcester, Mass.....	9.22 "	5.54 "
" Providence, Mass.....	10.53 "	7.25 "

Lignes de Boston et Worcester, Mass., via Canadien Pacifique, Newport, Vt., et Boston & Maine

Départ Québec.....	1.10 p.m.	10.30 p.m.
Arrivée Manchester, N.H.	6.17 a.m.	6.57 "
" Nashua, N. H.....	6.49 "	7.25 "
" Lowell, Mass.....	7.16 "	7.50 "
" Boston, Mass.....	8.02 "	8.30 "
" Worcester, Mass.....	9.22 "	

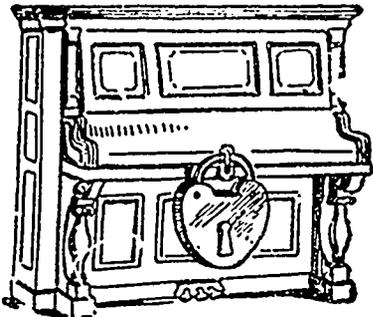
Demandez vos billets de passage et congelez votre fret via le BOSTON & MAINE. Pour toute information

S'adresser à ARMAND LALONDE, Agent canadien des Passagers et du Fret, 124, St-Jacques, Montréal.

Pour d'ici au **1er JANVIER 1897**

**CARRIOLES et SLEIGHS**

\*\*\*\*\*



Nous offrirons un PIANO d'une valeur de \$300.00, garanti pour 6 ans, pour la moitié du prix : \$150.00 comptant. .... Venez le voir.

Notr nouveau Dominion avec attachement de Harpe et 5 nouvelles Patentes, est certainement l'instrument le plus pa fait.....

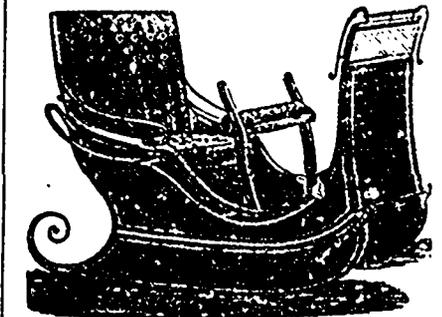
Notre Musique en feuilles à la moitié du prix. De plus nous donnons à toute personne qui achète pour une piastre, un magnifique Chromo.

\*\*\*\*\*

Seuls agents pour la Puissance de la célèbre Machine à Coudre..... **New Williams** *garantie pour 10 ans*

**HUDON, PARADIS & CIE**

Nos 93-95 rue St-Jean



**150 VOITURES D'HIVER**

....A VENDRE....

COMPRENANT LES PATRONS LES PLUS NOUVEAUX EN

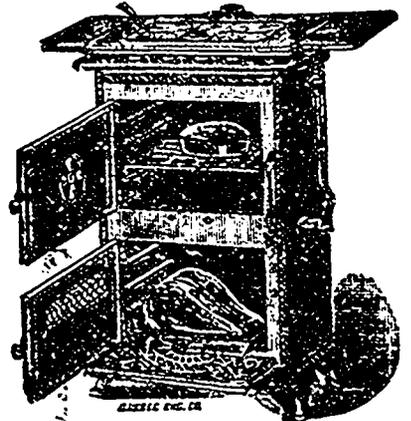
**CARRIOLES et SLEIGHS !!**  
DE TOUS GENRES

**PRIX TRES BAS** Satisfaction garantie!!

.....GROS ET DETAIL.....  
Une visite est sollicitée.

**P. T. LEGARE,**  
273-275 Rue St-Paul.  
Successeur de LATIMER & LEGARE.

La cuisine rendue facile—  
Economie de temps, de travail et d'argent par l'emploi du Poêle à Gaz—Pas de suite—Pas d'ordures—Pas de cendres—Pas de cuisine surchauffée.



Poêle CABINET \$16.00

La Cie du Gaz de Quebec a en exposition et en vente, dans ses bureaux, un assortiment des plu recommandés Poêles à Gaz pour la cuisine. Conduites de service et compteurs fournis sans charge. Gaz fourni pour la cuisine par compteur spécial à raison de \$1.25 par 1000.

**PAPIER-TENTURE**

J'ai actuellement en vente l'assortiment le plus considérable et le plus beau qu'il y ait à Québec en

**TAPISSERIES**

Prix réduits - Demandez échantillon  
Tout du nouveau Stock.

**B. LEONARD**

53 Rue St-Jean.



Téléphone 458.

**Grande Vente à Réduction**

CHEZ

**TELESPHORE VEILLEUX**

188-189 1/2 Rue St-Joseph

COIN DE LA RUE DE L'EGLISE

**Assortiment complet de Chaussures**

EN TOUS GENRES

SPECIALITÉ: Chaussures pour patin à roulette, tous genres et couleurs, pour messieurs, dames, garçons, etc.

La société VEILLEUX & LANGLAIS a été dissoute de consentement mutuel, et le stock doit être vendu sur le champ pour faire place aux marchandises d'hiver.

Venez de suite et profitez de l'aubaine.

**J. A. PLAMONDON**

FARINE, GRAINS  
ET PROVISIONS

... En Gros ...

Coin des rues

**Dalhousie, St-Andre & Avenue Bell**

Téléphone 1108.

QUEBEC.

A vendre: Choix considérable de farines et grus pour engrais.

**Index classifié des annonces**

<b>Architectes</b>	
D. Ouellet	25
Jos. P. Ouellet	25
Tanguay & Vallée	25
E. M. Talbot	25
<b>Assurances</b>	
La Canadienne (vie)	32
Quebec Fire Ass. Co	18
Tarif Indépendant (The St-Lawrence Fire Insurance Co)	14
Sun (Assurance contre le feu)	14
<b>Avocats</b>	
L. N. Carrier	25
L. G. Domers	25
<b>Banques</b>	
Banque Jacques-Cartier	18
Banque Nationale	18
Banque de Québec	18
N. Dion jr	5
Soc. Prêts et Placements	18
<b>Bijouteries</b>	
Cyrille Duquet	32
J. E. Gagnon	11
<b>Bimbeloterie</b>	
Jos. Amyot & Frère	2
J. B. Bedard & Frère	8
Bolasseau & Marcotte	8
<b>Bois travaillés</b>	
Simon Peters	32
<b>Caoutchouc</b>	
Campbell & Brodte	21
<b>Charbons et Matériaux de construction</b>	
A. R. Pruneau & Cie	1
<b>Chemins de fer</b>	
Boston & Maine	14
Intercolonial	27
<b>Confiseurs</b>	
J. B. Allard & Fils	18
WM McWilliam	25
<b>Courtiers et marchands a commission</b>	
Poitras & Cia	11
<b>Cuir et Chaussures</b>	
Jobin & Rochette	2
Charles E. Roy	14
Télesphore veilleux	15
<b>Divers</b>	
La Brasserie de Beauport	32
Corticelli Silk Co Ltd	7
H. Doronio (huîtres)	18
A. G. Picard (boîtes en carton)	7
A. P. Laurent, (Seau d'Incendio)	23
A. Poisson (lampe belge)	14
Soc. Const. Perm. de Québec	27
Traverse de Québec & Lévis	14
<b>Entreponeurs</b>	
D. Ratray & Son	12
<b>Epicerie, Denrées alimentaires et Vins</b>	
T. Blouin & Cie	25
Langlois & Paradis	3
Leclerc & Letellier	32
J. B. E. Letellier	18
N. Rioux & Cie	2
E. Roumihac	14
Naz. Turcotte & Cie	2
Whitehead & Turner	6
Poudre à pâte Cook's Delight	5
<b>Fabricants de Tabacs et Cigares</b>	
B. Houde & Cie	19
Milner & Lockwell (tabacs en poudre)	1
Jos. Côté (tabac canadien)	23
<b>Fers et Métaux</b>	
Beaver File Works (limes)	2
Cie Chiclo	27
Cie du Gaz de Québec (poêles)	15
Fonderie de Pléssisville	5
J. E. Martineau	25
Mechanics Supply Co	7
<b>Fourrures</b>	
Z. Paquet	3
<b>Grains et Provisions</b>	
D. E. Drolet	12
F. Kirouac & Fils	1
J. A. Plamondon	15
J. B. Renaud & Cie	5
Geo. Tanguay	27
<b>Hotels</b>	
Hôtel Victoria	8
Indicateur des hotels	8
<b>Librairie et Papoterie</b>	
J. A. Langlais & Fils	8
Pruneau & Kirouac	25
J. B. Rolland & Fils	14
<b>Liquidateurs</b>	
D. Arcand	25
Nouvelle Belleau	25
Alfred Lemieux	25
Paradis & Jobin	7

<b>Machines, Voitures etc.</b>	
Carrier, Lefebvre & Cie	8
F. X. Drolet	18
Kerr & Morgan	1
P. F. Legaré	15
Montmorency Electric Power Co	18
W. A. Rosa	27
Verret & Cie	1
<b>Musique</b>	
Hudon, Paradis & Cie	15
The Thos. F. G. Foley Piano Mfg Co	25
<b>Nouveautés en gros</b>	
John Fisher Son & Co	1
Gauvreau, Belleau & Cie	2
McCall, Shohyn & Cie	2
A. Racine & Cie	28
Thibaudan Frères & Cie	2
<b>Nouveautés en détail</b>	
Faguy, Loplinau & Frère	12
<b>Peinture et Décoration</b>	
B. Leonard	15
<b>Photogravure</b>	
C. Darveau	28
<b>Plomberie</b>	
Geo. Brasseur	32
O. Picard & Fils	27
Vandry & Matte	2
Chs. Vézina	12
Wardon King & Son	28
<b>Reliure</b>	
Victor Lafrance	5
<b>Vernis</b>	
Baylis Mng Co	8
<b>Vinaigre</b>	
Eureka Vinegar Works	28

**DERNIERE HEURE**

**LES FAILLITES DE LA SEMAINE**

D'après R. G. Dun & Co

	Out.	Québec	Aut.	Total	1895
Déc. 31	14	16	9	39	

**Marchés de Montréal**

Montréal, 7 janvier 1897.

Les avis de Chicago sont encore fermes, mais les prix ont tout de même subi une baisse de 2 cents, sous les efforts des baissiers. Il se fait peu d'affaires en grains ici. On signale cependant quelques demandes pour exportation ; il s'est vendu des pois à 50c., le No 2 est coté 48 à 49c. Il s'est vendu plusieurs wagons de sarrasin à 34½c., entreposage payé au 15 mai. Bonne demande aussi pour orge. L'avoine en magasin est offerte à 24½, sans trouver acheteur.

Malgré l'affaiblissement du marché au blé depuis deux jours, la farine est sans changement. Ventes : Blé d'hiver 4.70 à 4.85 ; Pat. print. 5.00 à 5.30 ; Forte boul. 4.50 à 5.00 ; Str. Rollers 4.25 à 4.50, en sac 2.10 à 2.25.

Demande passable pour foin \$10.50 à \$11 pour No 1, \$9 à \$9.50 No 2 par tonne en lots de char.

Beurre et fromage tranquilles, mais fermes. Le fromage est tenu ferme à 10½c. On a encore reçu des offres d'outre-mer, mais sans effet. Le beurre crème se vend 18½ à 19c., et dans quelques cas jusqu'à 19½. Les œufs ne sont pas demandés et les prix sont sans changement. Les mirés de Montréal font 14 à 14½, ceux de l'Ouest 13 à 13½. Patates sans changement 35 à 40c. la pocho en lots de char, et 45 à 50c. en petits lots.

Le marché aux volailles est tranquille, et les prix à peu près stationnaires. On cote : dindes 8½ à 9c. ; poulets 4 à 6½c. ; canards 8 à 8½c., et oies 6½ à 7c. la lb.

Le lard reste paisible. Le nouveau vaut \$11 à \$12, le vieux \$10 à \$10.50 le baril ; le saindoux canadien 6½ à 7c., le compound 5½ à 5½, le jambon 9 à 10c., le

bacon 8½ à 9½. Le lard en carcasse est quelque peu raffermi, à cause du refroidissement de la température. Les lots de char sont offerts à 4.75 et 4.85, et les moindres lots \$5 à \$5.25 le 100 lbs. A Chicago, le lard est plus facile, il a baissé de 5c. hier. Le gros bacon à Liverpool est en baisse.

**LA SEMAINE A Q UÉBEC**

Québec, 7 janvier.

Il y a peu à dire du mouvement des affaires dans le moment ; le temps des fêtes est toujours calme. On s'occupe surtout aux inventaires et à remettre en ordre pour la saison future. Dans le détail, on fait le triage des coupons et restes de stock, qu'on remarque à grande réduction pour en faire la matière de flamboyants appels à la pratique.

Nous n'avons pu faire notre promenade habituelle à travers le commerce cette semaine ; cependant, de ce que nous avons pu apprendre en passant, il résulte que les ventes de Noël et du Jour de l'An ont été bien meilleures que l'année précédente. Chez Jos. Amyot & Frère, on nous dit qu'il s'est fait un énorme massacre de jouets, et qu'il s'est beaucoup vendu de bibelots de prix. M. T. Béland, rue St-Jean, dit que ses ventes de décembre dépassent de 50 p. c. celles du mois précédent et de 25 p. c. celles de l'année précédente. L'épicerie L. N. Bergeron & Cie, à St-Roch, a fait de meilleures veilles de Noël et du Jour de l'An que depuis longtemps.

Le mariage aristocratique de Melle White, fille du colonel G. R. White, avec le major Jones, de St-Jean, N. B., une affaire de grand gala, a du aussi jeter beaucoup d'argent dans le commerce, si l'on en juge par la liste des cadeaux de noces que la mariée a reçues.

**Revision des prix courants**

En feronnerie, notons quelques changements sur fer à cheval et vis à bois, voir détails aux prix de grès plus loin.

Les oranges de Jamaïque et de Valence sont cotées plus bas qu'au dernier bulletin.

Pas de changements ici sur les produits de la ferme.

L'avoine est maintenant cotée 28 à 30c.

**Echos**

M. le maire Parent doit soumettre à la législature, aujourd'hui ou demain, la résolution suivante :

"Que la construction d'un pont de chemin de fer sur le fleuve Saint-Laurent à Québec, est d'une importance vitale pour les intérêts de la province, et que cette Chambre verrait avec plaisir le gouvernement de cette province contribuer, dans la mesure de ses ressources, au succès de cette grande entreprise."

Nous espérons que la réponse sera aussi favorable que l'a été celle du gouvernement quand la délégation de la Compagnie du Pont, de la Chambre de commerce et du Conseil de Ville est allée auprès de lui il y a quelque temps.

La Compagnie du Pont doit se réunir incessamment pour compléter sa réorganisation sur des bases plus nouvelles.

+

Affreux sinistre à Roberval. Le couvent des Ursulines a été réduit en cen-

dres, et sept religieuses ont péri dans les flammes. L'architecte qui a bâti l'édifice, M. Beriingnot, dit qu'il y avait des escaliers de sauvetage à chaque extrémité ; on s'explique difficilement qu'il y ait eu perte de vie, bien que l'incendie se soit déclaré à 5 heures du matin, heure encore obscure à cette saison.

Voici les noms des victimes :

Sœur St François de Paul, née Elise Gosselin, de St Jean Chrysostôme.

Sœur Providence, née Emma Letourneau, Québec.

Sœur Ste Ursule, née Corinne Garneau, Sto-Foye.

Sœur Ste-Anne, née Louise Hudon, Hébertville.

Sœur St Antoine de Padoue, née Catherine Bouillée, Deschambault.

Sœur St Dominique, née Marie Louise Girard, Roberval.

Sœur St Louis, née Rose Gosselin, Deschambault.

+

Hier soir, le premier ministre du Dominion a parlé au Drill Shed devant un auditoire monstre. Nous n'avons pas à nous occuper de ses déclarations politiques ; mais nous croyons comme lui que la Province n'a pas de temps à perdre en disputes de mots ; ce sont des affaires qu'il faut, car pendant que nous nous attardons à chicaner sur des choses immatérielles, les autres provinces marchent en avant. *La Semaine Commerciale* l'a dit souvent : Parions moins, agissons !

x

Il paraît qu'il y a des masses d'actes de vente passés par devant notaire et non enregistrés, qui attendent la sanction de l'acte d'abolition de l'impôt sur les contrats.

-

Les calendriers imagés continuent à arriver.

L'imprimerie C. Darveau a encore produit cette année un bijou de photogravure, qui devrait attirer la clientèle commerciale.

La Singer Mng. Co. a distribué de très jolis calendriers à l'occasion de son exposition de travaux de couture mécanique, qui attire les dames en foule à son établissement de la rue de la Couronne.

Nos remerciements à la Canada Life Co. et à la maison J. B. Rolland & Fils pour de très utiles calendriers quotidiens ; à A. R. Pruneau & Cie, marchands de charbon, pour une très belle gravure champêtre, et à l'Intercolonial pour son grand calendrier de 1897.

x

La nouvelle de l'adjudication des travaux d'aqueduc de Fraserville à l'entrepreneur A. Charlebois était prématurée. Il n'y a rien de décidé à ce sujet.

+

M. J. A. Jarvis, marchand, a été élu maire de Fraserville.

**Bulletins de dernière heure**

Chicoutimi.—E. Lemieux, marchand, Dame Delphine Guay se retire, E. Lemieux seul enregistré.

—Cie Wells & Frère, société nouvelle formée entre Narcisse Wells, manufacturier, et Alex. Blair, marchand.

Montréal.—A. Andres, confiseur, cess. et ass. des cr. le 7.

—John Price & Son, peaux et laine, dem. de cess.

—Jos. Robert & Fils, bois, ass. des cr. le 7.

—F. X. Tessier, chauss., cess.

Québec.—J. V. Plamondon & Cie, offre 40c. à termes ou 25c. comptant.

—F. Gourdeau & Frère, affaire arrangée. Délai accordé.

—Misaël Thibaudeau, épicier en gros, a suspendu ses paiements.

Richmond.—Alex. Stewart, bijoutier, dem. de cess.

Trois-Pistoles.—J. L. Leblond, m. g., cess. vol. à Paradis & Jobin.

—o:o:o:§:o:o:o—

**DERNIÈRES COTES DE LIVER POOL**

6 janv. 1897.

Blé printemps.....	7 1½	à	7 2½
" roux d'hiver.....	0 0	à	0 0
" No. 1 Cal.....	7 2½	à	7 3½
Mais.....	2 10½	à	0 0
Pois.....	4 6	à	0 0
Lard, nouveau.....	48 9	à	0 0
Saindoux.....	20 9	à	0 0
Bacon.....	24 0	à	26 0
Suif.....	19 0	à	0 0
Fromage coloré.....	51 0	à	0 0
" blanc.....	51 0	à	0 0

—:o:o:o:—

**PERSONNEL**

M. Thomas Bossé, député-régistrateur de Chicoutimi, est passé samedi à Québec, en route pour Montmagny, où il allait assister aux funérailles de M. Lavergne, registrateur.

L'hon. Charles Fitzpatrick, solliciteur général du Dominion, est parti samedi pour l'Europe, pour affaires importantes.

M. P. J. Côté est parti lundi pour son voyage d'affaires en Europe.

M. Geo. LaMothe, représentant la maison John Fisher Son & Co., à Québec, et M. J. C. Wright, agent de la compagnie Cortioelli, sont allés ces jours derniers faire la chasse dans les forêts en arrière de St-Ferréol. Ils ont eu le contentement d'abattre deux caribous.

On annonce pour le 12 le mariage de M. Ulric Dufresne, de Trois-Rivières, avec Mlle Alma Dion, fille de M. Charles Dion, marchand-tailleur, aussi de Trois-Rivières.

Remarqué en ville : M. Ernest Larue, N. P., et M. Achille Larue, avocat, de Beauce.

M. Onésime Carrier, fils du député-régistrateur de Lévis, a été ordonné prêtre dimanche.

N. A. A. Bruneau, M. P., et Mme Bruneau sont en cette ville chez leur parent M. J. B. Cloutier, de l'Enseignement primaire.

M. Is. Dostaler, de Willow City, Dakota, où il exploite avec succès une grande ferme, est venu revoir son pays natal, St-Maurice. Il est depuis mercredi à Qué-

bec, en visite chez sa sœur Mme Veuve P. E. Duval, rue d'Aiguillon. Son frère M. Jos. Dostaler, de St-Maurice, et M. Archie Burns, de Trois-Rivières, l'accompagnent. Il rapporte d'excellentes nouvelles de l'Ouest, le blé y a atteint 81 cents le minot, et les fermiers ont en général réalisé de beaux bénéfices. Une forte colonie canadienne s'est formée à Willow City, et un bel esprit d'union règne entre tous ses membres. M. Dostaler habite tout près de M. Adélard Tanguay, ci-devant de St-Gervais, qui s'y est fait une très belle position.

M. P. A. Guay, l'un des actionnaires de la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi, est allé visiter la pulperie de la Canada Paper Co., à St-Raymond.

Nous avons eu le plaisir de recevoir la visite de M. J. E. Frouette, éditeur-proprétaire du *St-Laurent*, de Fraserville.

C'est avec chagrin que nous avons à enregistrer le deuil qui vient de frapper notre vieux concitoyen M. J. E. Bolduc, ancien député-maire de poste de Québec, aujourd'hui courtier de douane. Sa fille, Mlle Marie-Antoinette-Albertine, a succombé dimanche matin, après avoir lutté pendant plusieurs semaines contre la maladie. Elle n'avait que 22 ans et 9 mois, et était sœur du Dr J. Bolduc, et belle-sœur de M. J. M. Thibaudeau, de la maison Misaël Thibaudeau.

Les funérailles ont eu lieu mardi matin à l'église St-Jean-Baptiste, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

+

Un homme qui avait joué un rôle important dans les affaires et dans la politique, vient de disparaître, l'hon. Thomas McGreevy. Il a succombé samedi dernier à la maladie qui le retenait au lit depuis plusieurs mois.

x

Les funérailles du registrateur de Montmagny, M. Ed. Lavergne, ont eu lieu le 31 décembre. Le deuil était conduit par les fils du défunt, MM. Vallemore, Daniel, Talma et Réal Lavergne, ses beaux-frères MM. Elzéar Lavergne, arpenteur, P. A. Guay et Thomas Bossé, de Chicoutimi. On remarquait dans le cortège M. le juge H. C. Pelletier, MM. Bender, avocat, F. Talbot, arpenteur, Oct. Beaubien.

Les restes mortels ont été transportés à St-François du Montmagny.

+

Nous regrettons d'apprendre que Mme Alexis LeBrun, de la Rivière Ouelle, est décédée le 30 décembre dernier, à l'âge de 71 ans. Elle était la mère de M. Elzéar LeBrun, marchand à St-Pacôme. Nos meilleures condoléances à la famille en deuil.

# La Banque Nationale

BUREAU CHEF QUÉBEC

Capital payé . . . . \$1,200,000

**DIRECTEURS :**

R. AUDETTE, Ecr., Président.  
 A. B. DUPUIS, Ecr., Vice-Président.  
 L'HON. J. V. CHAUVEAU, Ecr., M. P. P.  
 N. RIOUX, Ecr., NAZ. FORTIER, Ecr.  
 J. B. LALIBERTE, Ecr..  
 P. LAFRANCE, Gérant Bureau de Québec.

**SUCCURSALES :**

Québec faubourg St-Jean.	St-François Nord-Est, Beauce.
" St-Roch.	Ste-Marie, Beauce
Montréal.	Chicoutimi.
Sherbrooke.	Roberval.
St-Hyacinthe	Ottawa, Ont.

**AGENTS**

Angleterre The National Bk of Scotland Londres  
 France : Crédit Lyonnais, Paris.

Etats-Unis ; The National Bank of the Republic  
 New-York. National Revere Bank, Boston,  
 Mass.

Les collections reçoivent une attention spéciale  
 et les retours en sont faits avec la plus grande  
 promptitude.  
 On sollicite respectueusement la correspondance

# La Banque de Québec

INSTITUÉE 1818. INCORPORÉE 1821.

Capital autorisé . . . . \$3,000,000  
 " payé . . . . . 2,500,000  
 Réserve (rest) . . . . . 500,000

BUREAU PRINCIPAL . . . . QUÉBEC.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

R. H. Smith, Esq., Président.  
 Wm. Withall, Esq., Vice-Président.  
 Geo. R. Renfrew, Esq. Saml J. Shaw, Esq.  
 G. LeMoine, Esq. John T. Ross, Esq.  
 W. A. Marsh, Esq.  
 Thos. McDougall, Gérant-général.

**SUCCURSALES ET AGENCES AU CANADA :**

Ottawa, Ont. Toronto, Ont. Pembroke, Ont.  
 Montréal Est, Thorold, Ont. Trois-Rivières.  
 rue Ste-Catherine. St-Roch de Québec.  
 Agents à New-York—Bk. of British North Am.  
 Agents à Londres—The Bank of Scotland.

# LA BANQUE JACQUES-CARTIER

1682-BUREAU PRINCIPAL: MONTREAL-1896  
 CAPITAL PAYÉ..... 500,000  
 FONDS DE RESERVE..... \$235,000

DIRECTEURS—L'HON. ALPH. DESJARDINS,  
 Président; A. S. HAMELIN, Vice-Président; A. L.  
 DE MARTIGNY, DUMONT LAVIOLETTE, G.  
 N. DUCHARME, TANCREDE BIENVENU,  
 Gérant; E. G. St-JEAN Inspecteur.

**SUCCURSALES :**

Montréal (St-Jean Bte.) Edmonton, Terr. N. O.  
 " (St-Henri) Victoriaville  
 " (St-Cunégonde) Valleyfield  
 " (Rue Ontario) Fraserville  
 Beauharnois, P. Q. Hull, P. Q.  
 Ste-Anne la Pérade St-Hyacinthe  
 QUÉBEC, St-Sauveur, C. S. Powell, gérant; Rue  
 St-Jean, C. J. Laberge, gérant.

DEPARTEMENT D'ÉPARGNES—Au Bureau Prin  
 cipal et aux succursales.

**AGENTS A L'ÉTRANGER**

London, England—Crédit Lyonnais  
 " " —Comptoir National d'Es-  
 compte, Paris  
 Paris, France—Crédit Lyonnais  
 " " —Comptoir National d'Escompte,  
 Paris

New-York—The Bank of America  
 " —The National Bk. of the Republic  
 Boston Mass.—The Merchants National Bank  
 " —The National Bk. of the Common-  
 wealth  
 " " of the Republic  
 Chicago Ill.—Bank of Montreal

Lettres de Crédit pour voyageurs, etc., émises  
 payables dans toutes les parties du monde.  
 Collections faites dans toutes les parties du  
 Dominion.

**ETABLIE**

# QUEBEC FIRE ASSURANCE COMPANY

Directeurs.—Edwin Jones, Président; Geo. R. Renfrew, Vice-Président; W.  
 R. Dean, Trésorier; Hon. Pierre Garneau, Hon. G. A. P. Pelletier, A. S. Hunt  
 Wm. Simons.

Succursales.—Montréal—J. H. Routh & Son; Ontario—Geo. J. Pyke, Toronto,  
 Manitoba—W. R. Allan, Winnipeg; Nouveau-Brunswick—T. A. Temple, St-Jean  
 Nouvelle-Ecosse—J. T. Turning & Son, Halifax; Ile du Prince Edouard—E R;  
 Brow, Charlottetown; Columbia Anglaise—W. S. Graveley, Vancouver.

Inspecteur—CHARLES LANGLOIS. Secrétaire—W. W. WELCH.

# SOCIÉTÉ DE PRÊTS ET PLACE- MENTS DE QUÉBEC

75 Rue Saint-Pierre, Basse-Ville

Capital autorisé . . . . . \$ 250,000  
 Capital souscrit . . . . . 200,000  
 Capital versé . . . . . 200,000  
 Fonds de réserve . . . . . 42,500

Prête d'argent par sommes de \$100 et plus,  
 sur propriété foncière, créances hypothé-  
 caires, actions de Banques et autres, débi-  
 tures de gouvernements et de corporations  
 municipales et scolaires.—Conditions faciles.

ED. LACROIX, ROBT. LAROCHE,  
 Président. Sec.-Trés.

# F. X. DROLET

INGÉNIEUR-MÉCANICIEN

**MACHINES en tous genres :**

ENGINS à vapeur, PRESSES Hydrauliques,  
 POULIES fendues en fer et en bois,  
 GRÈEMENTS de Scieries, Moulins à farine,  
 Beurreries, etc., etc.

Spécialités: Pompes à vapeur pour tous usages  
 Réparation de centrifuges.

M. F. X. Drolet vient d'ajouter à ses ateliers

# Un Appareil à Nickeler

des plus nouveaux.

Ouvrage exécuté avec promptitude et perfec-  
 tion.

Avis aux marchands et propriétaires de  
 bicyclettes, aux carrossiers, plombiers, fondeurs  
 de peûles, marchands de fer, serruriers, aux  
 familles, etc.

# The Montmorency Electric Power Co



Nous signalons au public l'extrême bas prix  
 de notre électricité pour fins d'éclairage et de  
 force motrice. Il faut l'essayer pour en appré-  
 cier les nombreux avantages sur le gaz et la  
 vapeur.

Eclairage au compteur  
 Forcé motrice au compteur ou a  
 prix fixe, a tant du cheval par année.

Dans tous les cas, prix cotés pour accom-  
 moder les abonnés.  
 Pour toute information ayant trait à l'éclair-  
 age ou à la force motrice, s'adresser au bu-  
 reau de la Compagnie.

Nous fournissons la force motrice à vingt  
 établissements, avec parfaite satisfaction dans  
 tous les cas.  
 Patrouille sollicité.

Bureaux: 71 Rue Prince-Edouard  
 Téléphone 2083.

TELEPHONE 2240.

# J. B. ALLARD & FILS

CONFISEURS

—ET—

Manufacturiers de Biscuits

— 147-149 —

RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH,  
 QUÉBEC.

# Huîtres

Malpeques, Caraquettes et St-Simon

Par **H. DEROME**

Importateur

Marché Finlay, Québec.

M. Derome reçoit chaque jour, directement  
 des bancs de pêche, un choix d'huîtres Mal-  
 peques, Caraquettes et autres.  
 Les commandes sont servies promptement.

# POUR VOS ÉPICERIES

SI VOUS VOULEZ AVOIR

# Un Article de 1<sup>ère</sup> Classe

AUX MEILLEURES CONDITIONS DU MARCHÉ

ALLEZ CHEZ

# J. B. E. LETELLIER

118-120 RUE ST-PAUL

—000—

Mélasses, Poissons,  
 Huiles de toutes sortes, Huîtres.  
 Tabacs, Cigares et Cigarettes,  
 Conserves Alimentaires,  
 Thés et Cafés,

Balais et Seaux, Epices, etc

# VINS et LIQUEURS

Spécialité: VINS DE MESSE

# B. HOUDE & Cie,

QUEBEC

MANUFACTURIERS DES CÉLÈBRES

Tabacs à Fumer, en Poudre et en Torquette

TABACS COUPÉS

Hudson  
Golden Leaf  
Morning Dew  
Champaign  
Favorite

EN POUDRE

Rose No 1  
Rose Extra  
Rose et Feve  
Naturel No 2

EN TORQUETTE

Hudson  
Pacific

Prix et échantillons envoyés sur demande.....

**COLONNE DE L'ENTREPRENEUR**

Les architectes Berlinguet & LeMay préparent les plans d'une église pour Fifteen Point, paroisse du Mont Carmel, sur le bord de la mer à l'Ile du Prince Edouard. L'édifice sera en pierre et brique, et mesurera 150' x 60', avec sanctuaire de 32' x 32' et deux sacristies latérales de 20' x 26'; la façade sera surmontée d'un clocher et d'une tour tronquée. Le rév. M. Arsenaux est curé de Mont Carmel.

—On nous rapporte que le succès du nouvel aqueduc de Ste Marie de Beauce est démontré, car voilà plus d'un mois qu'il est ouvert et il donne entière satisfaction. Le nombre des abonnés augmente constamment. Le succès a attiré aux propriétaires-entrepreneurs, MM. Lachance & Gagnon, de nouvelles demandes, et ils sont en voie d'en entreprendre un autre à L'Islet.

—M. Beaudoin, de Scott Junction, vient d'obtenir l'entreprise d'un pont métallique pour Ste Marie de Beauce, sur un modèle combiné de cables et pont à arc, qu'il a fait breveter lui-même et dont on dit beaucoup de bien.

—On parle de construire une église méthodiste à Stanstead Junction; un grand hôtel d'été à Digby, N. E., et un sanitorium à Kingston, N. E.

—A St-Jean, N. B., l'ingénieur de la cité, M. Peters, est sur le point de demander des soumissions pour le bois, merisier, pin, etc., requis pour les docks de Land Point.

—Le Grand Tronc compte obtenir une contribution de 15 p. c. respectivement des gouvernements d'Ottawa et de Québec pour la reconstruction du pont Victoria, évaluée à \$1,500,000.

—On dit que M. J. R. Booth a l'intention de bâtir plusieurs élévateurs sur les ports des lacs concurremment avec son chemin de fer d'Ottawa à Parry Sound, et de bâtir des vaisseaux pour porter le grain de Duluth, Port Arthur et Chicago à Parry Sound. Nous avons déjà constaté que quelques-uns de nos plus entreprenants concitoyens s'étaient déclarés prêts à souscrire du stock à cette dernière entreprise.

—Les entrepreneurs Boileau Frères, de l'Ile Bizard, ont obtenu le contrat général pour la construction de l'église de St-Jérôme de Terrebonne. On sait que MM. Boileau étaient les entrepreneurs de l'église de Cornwall, Ont., d'après les plans de nos concitoyens MM. Tanguay & Vallée.

Le Progrès de St-Jean rapporte les détails suivants sur l'installation de la manufacture de pulpe de Chicoutimi :

"Il y a déjà sur le terrain de la manufacture de pulpe une énorme quantité de bois curié, madriers et planche. Depuis une semaine, une quinzaine d'hommes et une dizaine de charretiers ont été employés par la Compagnie et la première partie a été faite cette après-midi. Dimanche dernier, M. Dosphin, de Sherbrooke, a visité les lieux et a passé la journée avec les directeurs de la Compagnie pour préparer les plans des constructions, qui auront 150 x 40 pieds avec annexe de 68 x 22 pieds. Cette dernière partie présentera une particularité fort ingénieuse. Afin de rapprocher la manufacture de la voie ferrée, on a décidé que le pont constituera une annexe de la manufacture et sera utilisé pour six pièces de machines. Par ce moyen, les chars viendront jusqu'à la porte de la manufacture et la pulpe sera embarquée sans transbordement. La bâtisse mesurant 150 pieds sera sur l'île et celle de 68 pieds sur le pont, c'est-à-dire au-dessus de la rivière. M. Dosphin a trouvé les lieux merveilleusement propices à l'établissement d'une manufacture de pulpe. M. Wm Warren est chargé par la compagnie d'exécuter les plans qui sont assez compliqués. Il est entré en fonctions depuis lundi."

—On va construire au printemps un couvent de \$5,000 pour les Sœurs de la Présentation à Coaticooke. Les contrats sont donnés.

**CHAPELLE MANRÈSE**

Nous avons jeté un coup d'œil à l'intérieur de ce bijou d'église qui surmonte pittoresquement le haut talus du chemin Ste-Foye, et dont les formes élégantes sont vues de très loin dans la vallée St-Charles.

L'enceinte est encore masquée par les échafaudages qui montent aux voûtes. Cependant, on peut déjà voir, à travers l'entrelacement des planches, la marque du réel talent qu'apportent les architectes Tanguay & Vallée dans toutes leurs œuvres. Le style roman y est suivi dans toute sa classique beauté, et les lignes et nervures sont partout d'une pureté irréprochable. Les voûtes et longs-pans sont recouverts de fines sculptures en plâtre teinté en marbre mat d'Italie. Les croisées et œils-de-bœuf présentent des découpages très élaborés, par lesquels pénètre une lumière abondante. On placera dans le jubé un orgue taillé en U pour ne pas masquer la lumière du grand œil de-bœuf. Les autels, non encore commandés, se-

ront en marbre. Les chapelles latérales sont disposées longitudinalement de chaque côté dans les alcôves du transept. Par une ingénieuse disposition, le prédicateur entrera de plein-pied dans la chaire, à laquelle il aura accès par un escalier dérobé pratiqué dans le mur. Les décorateurs ont commencé à poser les dorures, et d'ici à une quinzaine de jours les échafaudages disparaîtront. L'enceinte offrira alors un ensemble à la fois chaste et distingué, avec des conditions étonnantes d'acoustique.

Les entrepreneurs chargés de l'exécution de ces élégants travaux, sont : Elzéar St-Pierre, pour la menuiserie; Louis Larose pour la maçonnerie; Jos. Gauthier & Frère pour la peinture; M. Rigali pour l'ornementation en plâtre; O. Picard & Fils pour la plomberie et le chauffage.

En revenant de Manrèse, on aperçoit distinctement les formes élégantes du grand pavillon du Parc Parent, dont l'intérieur est terminé. Le jardin d'hiver qui l'avoisine est en pleine floraison sous les soins du jardinier Siné; l'appareil de chauffage y maintient sans peine une température de 70 degrés.

**CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL**

**SOUSSIONS POUR CONSTRUCTIONS**

DES SOUSSIONS cachetées séparées, adressées au sou-signé et marquées à l'encas: "Soumission pour maison de cantonnier à Sacré-Cœur", "Soumission pour maison de cantonnier à St-Alexis", "Soumission pour Dépôt de Fret à Ste-Flavie", "Soumission pour Dépôt de Fret à Causapsca", seront reçues jusqu'au SAMEDI 16 JANVIER 1897.

Pour construction d'une Maison de Cantonnier à Sacré-Cœur.

Pour construction d'une Maison de Cantonnier à St-Alexis.

Pour construction d'un Dépôt de Fret à Ste-Flavie.

Pour construction d'un Dépôt de Fret à Causapsca.

A partir du 1 janvier prochain inclusivement, les plans et devis des ouvrages susmentionnés sont visibles à Lévis, Rivière du Loup et Rimouski, ainsi qu'au bureau de l'ingénieur en chef, à Moncton, N. B.

Les plans et devis des constructions de Ste-Flavie et Causapsca sont visibles à ces stations, et le plan de la maison de cantonnier de St-Alexis à la Station de Metapedia.

On pourra se procurer des formules de soumissions à chacun des endroits sus-nommés.

Toutes les conditions des devis devront être suivies rigoureusement.

D. POTTINGER, Gérant-Général.

Bureau du chemin de fer, Moncton, N. B., 30 décembre 1896.

**Argent demandé**

ON DEMANDE à emprunter une certaine somme sur bonne garantie, consistant en un aqueduc en pleine opération et concédé pour vingt ans par la municipalité. L'aqueduc est en fonte et dessert un grand village. Le revenu actuel est de \$600 par année, avec perspective d'augmentation constante, le quart seulement de la population étant jusqu'ici desservi par l'aqueduc.

Pour plus amples détails, s'adresser à

**Lachance & Gagnon,**

Ste-Marie de Beauce.

**CHEVAL A VENDRE**

Un BONNE JUMENT DE ROUTE, 6 ans, poil roux, crinière noire. S'adresser à ce bureau.

Téléphones: Rue St-Jean No 1 . . . . . Rue de la Fabrique No 376



**Wm McWILLIAM**

CONFISEUR PRATIQUE

136-138 Rue St-Jean

Fait des Pâtés aux Huitres avec des huitres dedans.  
Des Bonbons Chocolat avec du vrai Chocolat et du sucre dedans.

N'emploie pas les restes, mais le chocolat marqué "Golden."  
Importe les plus fines Confiteries et fait sur commande tout ce dont la pratique a besoin.

**W M McWILLIAM**

23 décembre 1896.

Les Marchands qui s'intéressent à leurs clients ont toujours en stock **Le Anchor Weakness Cure**

# CLAQUES ★ ★ ★ ★

Voilà le temps de les acheter

Et de les vendre.

## Désirez-vous faire de l'argent !

En ce cas achetez les meilleures, qui sont :

### LA "MAPLE LEAF"

ET LA

### "COLUMBIA"

Conditions insurpassables

Marchandise supérieure

Prompte expédition

Ecrivez-nous pour avoir nos Prix courants

# CAMPBELL & BRODIE

113, COTE LAMONTAGNE

Québec.



Obligation	Désiré Robert	Jos Martel	hyp. 310,313 St-Barnabé
Donation	Paul Ferron	Jos Ferron	p. de 270 St-Barnabé
Testament	Jou S. Lapolice		
Déclaration	Do P. Blais	v. Sov. Lapolice	conc. succ. son mari

## ACTIONS CIVILES à Québec

### Cour Supérieure

No	Nature de l'action	Demandeur	Défendeur	\$	Rap.
2252	Sur traite	Lawrence A. Wilson	Odilon Déclère, Qué., Louis Savard do	177 06	7 jan
2256	Bil. prom.	Achille Dussault	E. A. Portevin do Do M. V. A. Doré do	152 70	5 "
2262	Inj. verb.	J.-Bto Plamondon	Chs E. Roy, Contesté do	199 00	16 "
2266	Injures	Prosper Frenette	Jap. Carpentier, père do	200 00	15 "
2268	Bil. prom.	Arthur Marcotte	Josop. L. Savard do	217 49	11 "

### Cour de Circuit

No 73	Syd. F. McKimmon	Do M. V. A. Doré et vir	97 56	9 jan	
No 76	Ed. Morin et al	F. Honoré Verret, Beauq.	46 83	8 "	
No 77	Jean Thibaudeau	De E. J. Lamoureux, Qué.	32 05	8 "	
No 78	Charles Morin	Frs. X. Desros. hers, S-Nic.	99 00	12 "	
No 88	sais.gag.	Octave Dionne	Chs Hathaway et al	72 00	20 "
No 94	Alexander Buntin	Frs X. Garant, Qué.	35 00	9 "	
No 98	John D. Cameron	George L. Marchand do	99 99	11 "	
No 101	Victor Carneau	J. Lavallée, fils, Vgo Lauz.			
		Pierre P. Boulanger et s.	30 26	18 "	
No 106	Joseph Shehyn	De E. Gingras et vir Qué.			
		La Caisse d'Economie	N.-D. Q. t-s	90 26	15 "
No 108	Delle Dlise P mior	Z. Guimont, Cap S-Ign.	99 99	14 "	

### Trois-Rivières

#### Cour Supérieure—Actions

Domnages	P. Dubé	Corp. Nicolet	118 00
Pap. de titre	P. Bussière	Jos. Bussière	100 00
Domnages	D. Prouost	H. Frigon, S-Tite	150 00
Domnages	N. Marchand	"	199 00
Dettes	J. A. Blais	E. Dupont, S-Mathieu	293 51
Dettes	L. Girard et al	A. Labraye, Buckingh.	254 39
Dettes	L. Poirier	E. Arsenault, Bulstrode	600 00
Domnages	A. J. Gravel	A. Loranger, Riv. du-L.	1000 00
Dettes	Banque Québec	A. Nuneau et al	354 06
Dettes	"	Ths Mineau et al	378 06
Dettes	P. E. Panneton	De M. N. Dupuis et al	284 60
Dettes	Rvd. A. Shieth	A. Foncault, S-Brig.	137 87
Possession	P. N. Massicotte	J. St-Armand, S-Genév.	
Dettes	De M. A. Beland et vir	Rvd A. Gelinat, Yam.	916 00
Dettes	H. E. Hart	Roméo Provost, Mont.	4103 34
Dettes	James Crathem	Jos. Bourgeois, S-Ang.	231 56

#### Cour de Circuit—Actions

Dettes	Nap. Rivard	F. X. Lafleur, Louisv.	24 00
Dettes	F. Remillard	J. Harnois et al	Trois-R. 55 00
	J. H. Frigon	N. Marchand, S-Tite	33 63

J. H. Leduo	J. B. Viens, Trois-Riv.	40 00
Ernest Auger	Rod. Bergeron, S-Léon	60 00
N. L. Denancourt	Chs B. Fleurent, Trois-R.	10 00
L. Beauchemin et al	J. A. Carignan et al	S.M. 27 16
St-Maurice tool & Axe Work	J. Cayon	12 09
T. J. Talbot & equal	J. B. Boucher	49 90
Ludger Mayrand	Jos. Marchand	39 60
A. Laurin	J. E. Godin, Trois-Riv.	25 00
J. Bourgeois	L. Lefebvre	do 15 00
Cr. Boudy	Nap. Grenier	do 32 50
E. Quessey	Adol. Gonneville	do 19 05
J. Charretier	Ch. Spinard	do 23 50
C. Boudy	T. Morin	do 33 50
Jos. Boisvert	Canada Iron furness Co limited	do 83 30

### Cour de Circuit—Judgements

Ach. Laumoville	De D. Dumont et vir S-Marie Blandf.	24 76
Jos. Godin & fil	J. Argall et al	Trois-R. 35 96
De D. Turner et vir	Delphis Beaudry	do 2 50
Eug. Lavigne	L. Perrault, S-Sylv. E-U.	39 75
L. N. Guillet	Adol. alias Delphis Normandin, S-Théop.	9 76

### Rimouski

#### Cour de Circuit

4896 Dette	Eusebe Jonas	W. R. Michaud, Mont-Joh	47 03	9 jan
------------	--------------	-------------------------	-------	-------

### Chicoutimi

#### Cour Supérieure

135 P. d. titre	Bernadin Desbiens	Hyppolite Girard	500 00	30 dec
136 Dette	Cartier Savard	Joseph Routhier	168 00	31 "
137	Jules Gauthier	Joseph Roy	446 40	31 "
138	"	Albert Roy	1010 00	31 "
139	Séverin Girard	Cie ch. fer Q & L. S. J.	230 00	23 jan
140	H. Algérie Maltas	Jean St-Pierre, S Géd.	202 00	2 "
141	Juste Dufour	Charles Roy, fils	229 35	31 dec
142	Albert Roy	Joseph Roy	600 00	21 jan
143 Sép. corps et biens	De Elmire Simard épouse d'Alf. Simard	Lo dit Alfred Simard		1 fev

## LES VENTES PAR SHERIFS

POUR LA SEMAINE DU 10 AU 16 JAN. 1897

Date et heure	Demandeur	Défendeur	Immeuble	Lieu de la vente
12 10 a m	B. Forth	Tél. Thibault	Eboulements	Eboulements
13 11 a m	Vre. Mongrain	v S Héroux et al	St-Narcisse	St-Narcisse
11 10 a m	P. J Héroux	Max. Gellinau	Shawinigan	Shawinigan
15 10 a m	D. D Fréchette	v D. Polier	St-F d'Halifax	S-F d'Halif.
15 12 a m	D-J. Montaubault et al.	Geo. Bartley	Limière	B. du Régis.
15 10 a m	O. Gignac	Zen. Delsie	Deschambault	Deschambait
15 10 a m	J. Benudet	G. Vézina	Forterville	Forterville
10 10 a m	Cité de Québec	Geo. B Payne	Québec	Bar du Shé.
15 10 a m	"	Louis Binet	"	"
15 10 a m	"	De Ph. Lavoie	"	"
10 10 a m	J. J. Côté	J. Lagacé	St-Elavien	St-Flavien

### ACTES OFFICIELS

A travers la *Gazette du Canada* :  
Droits d'auteur enregistrés à Ottawa :  
Plans d'assurance de Baie St-Paul, Beauharnois, Beauport, Cacouna, Cap St-Ignace, Château-Richer, Contrecoeur, Hébertville, Howick, Murray Bay et Pointe à Pic, Roberval, Ste-Anne de Beaupré, Ste-Anne la Pocatière, St-Charles, St-Denis, Ste-Flavie, St-Hilaire, St-Michel, St-Jérôme, St-Vincent de Paul et Trois-Pis-toles, dans la Province de Québec.— Ch. E. Goad, Montréal.

Lettres-patentes accordées à la Foster Company, capital \$10,000, formée pour exploiter le commerce de poêles et plomberie de Foster & Foster, Ontario.

Les secrétaires-trésoriers des municipalités sont tenus de garder l'*Officielle* en liasse et d'en donner communication aux électeurs municipaux qui en feront la demande.

### Extrait du rapport des banques pour le mois de novembre :

Banques	Actif	Maximum de circulation	Passif
Montréal	\$63,057,992	5,464,919	43,266,286
Peuple	3,894,781	29,475	2,381,780
Jacq. Cartier	3,503,015	495,562	2,733,123
Marchands	24,755,692	2,945,000	15,544,097
Nationale	5,422,892	1,180,600	4,070,333
Québec	11,384,784	1,121,413	8,101,720
Union	8,265,102	1,159,104	6,663,502
B.-N.-America	13,208,574	1,109,619	10,019,337

Dividendes de banques :  
Banque de Yarmouth, à raison de 6pc. pour l'année, payable le 1er février.  
Dominion Bank. 3 p. c., pour le trimestre en cours, payable le 1er février.

A travers la *Gazette Officielle* de Québec :  
Demandes de lettres-patentes :  
La Société des écoles gratuites des enfants pauvres, à Montréal. L'objet est de faciliter la vente des peintures d'artistes canadiens, et avec le produit d'ouvrir à Montréal des écoles du soir pour l'in-

struction des enfants de 13 à 18 ans travaillant dans les manufactures. Le capital est de \$20,000 réparti entre cinq actionnaires : Jos. H. Chasles, J. M. V. Mongeau, A. D. Marquis, F. X. A. Rapiu et G. Beaulieu.

La Temple Investment and Loan Company, de Montréal, société de construction et de placement. Capital \$250,000. Des lettres patentes ont été accordées à la Herald Publishing Company. Capital \$100,000. Associés, R. Mackay, J. Hodgson, B. C. Fisher, J. L. Brierly, R. R. Rickerdike, T. A. Trenholme, Geo. Sumner.

Le Canada Atlantic demandera à la prochaine session une prolongation de délai pour compléter sa voie sur la frontière de l'Etat de New-York ou du Vermont.

Nouveaux juges de paix : district St-François, Geo. Flaws, de Cookshire. District de Trois-Rivières.—J. Lesage de la Rivière du Loup.

AVEZ-VOUS DONNE VOTRE COMMANDE DE

## TABAC CANADIEN

EN FEUILLES ET EN PAQUETS ?—si non, augmentez votre chiffre dans cette ligne en donnant votre ordre à

## JOSEPH COTÉ,

Marchand et importateur de Tabac, Pipes, Cigares, etc.,  
355 Rue St-Paul, QUEBEC.

## FEUILLETON

DE LA  
SEMAINE COMMERCIALEHISTOIRE DU LIBRE ECHANGE  
EN ANGLETERRE

Traduit de l'anglais de A. Mongredien

## CHAPITRE XII

1846

Mesures financières, hardies et étendues de sir Robert Peel.—Les droits d'entrée restants sont largement réduits.—Le retrait total des lois céréales est annoncé pour 1849, avec un droit d'entrée modéré jusque-là.—Débats intéressants.—Triomphe du ministre.—Bill de coercition irlandais.—Défaite du ministre.—Démission de sir Robert Peel.

La session de 1846 fut ouverte le 19 janvier par la reine en personne. Elle fit allusion dans son discours à la mauvaise récolte des pommes de terre en Irlande, ainsi qu'aux mesures destinées à "étendre nos relations commerciales". En cette occasion cependant, le débat sur l'adresse se réduisit surtout aux explications de sir Robert Peel et de lord John Russell sur les négociations ministérielles. Dans son discours, sir Robert Peel parla de la famine des pommes de terre, qui avait donné un intérêt plus immédiat à la question de la loi céréale, et ajouta : "Je ne donnerai pas trop de poids à cette cause. Je ne refuserai pas l'hommage qui est dû au progrès de la raison et de la vérité, en niant que mes opinions au sujet de la protection ont subi un changement... On pourrait supposer qu'il y a quelque chose d'humiliant à faire un tel aveu ; je n'éprouve aucune humiliation... J'en éprouverais si, après avoir modifié ou changé mes opinions, je me refusais à le reconnaître, de crainte d'en courir l'imputation d'inconséquence". Il termina ainsi qu'il suit un long et remarquable discours qui fut beaucoup applaudi, surtout par l'opposition. Je ne desirais pas être ministre d'Angleterre, mais, tant que je serai ministre d'Angleterre, j'occuperai mes fonctions sans servilité, sans reconnaître d'autre obligation que celle de consulter les intérêts publics et de sauvegarder la sûreté publique".

Il était évident qu'il n'avait pas cessé d'avoir avec lui la majorité de la Chambre, mais il était non moins évident qu'elle ne lui donnerait que ses votes et non son cœur. On le vit bien aux applaudissements qui saluèrent la charge violente faite contre lui par M. Disraeli, qui, avec lord George Bentinck, conduisait la petite troupe des irréconciliables. Un des points de son discours mordant qui provoquèrent le plus d'applaudissements fut sa comparaison du premier ministre avec le grand amiral de Turquie, qui avait livré la flotte du Sultan aux rebelles égyptiens. "Maintenant, dit M. Disraeli, le grand amiral fut beaucoup caïonné. Lui aussi fut appelé traître, et lui aussi se justifia lui-même. Il est vrai, dit-il, que je me suis mis à la tête de cette noble flotte, il est vrai que mon souverain m'a donné l'accolade, il est vrai que tous les muftis de l'empire ont dit des prières pour mon succès, mais j'ai peu de goût pour la guerre. Je ne vois

pas l'utilité de prolonger la lutte, et la seule raison que j'avais d'accepter le commandement était de pouvoir terminer le conflit en trahissant mon maître". La Chambre rit et applaudit, mais elle ne montra aucun symptôme de résistance, et l'adresse fut adoptée sans vote.

Le 27 janvier, sir Robert Peel, dans un discours fort clair et fort étendu qui ne dura pas moins de quatre heures, développa son plan de politique financière et commerciale. La Chambre était comble et tout l'espace réservé aux visiteurs était encombré d'auditeurs avides, parmi lesquels le prince Albert et le duc de Cambridge. Il engagea non seulement les agriculteurs, mais toutes les classes protégées, à abandonner la protection. Les changements principaux qu'il proposait étaient les suivants :—Tous les droits sur les articles manufacturés étrangers seraient abolis ou grandement réduits, abolis sur les catégories plus grossières, réduits de 20 à 10 pour 100 sur les qualités plus fines. Les droits sur le bois et le suif, les deux seuls articles de matière brute sur lesquels ils ne fussent pas abolis, seraient réduits de plus de moitié. Les articles de soie seraient admis avec un droit de 15 pour 100 au lieu de 30 pour 100. Les droits différentiels sur les sucres de travail libre seraient réduits de moitié. La nourriture animale et les légumes seraient admis sans droits, comme aussi le maïs et le sarrasin. Les droits sur le beurre, le fromage, le houblon et poisson salés, seraient réduits de moitié. En somme, les droits devaient être réduits, ou tout à fait supprimés, sur plus de 150 articles. Finalement, pour le froment, l'avoine, l'orge et le seigle, il proposait de les admettre en franchise de droits à partir du 1er février 1849 (trois ans plus tard), en les soumettant seulement à une légère taxe nominale d'enregistrement. En d'autres termes, il proposait l'abolition complète des lois céréales. Elle aurait lieu dans trois ans, et d'ici là les droits prélevés sur le froment seraient réduits à 4 fr. 31 par hectolitre, tant que le prix du grain resterait au dessous de 20 fr. 70. A chaque hausse de 0 fr. 43 à l'hectolitre, le droit baissait d'autant ; à partir de 23 fr. 28, le droit était de 1 fr. 72 et restait fixe. Le prix actuel du froment étant de 23 fr. 27, le droit serait immédiatement réduit de 6 fr. 90 à 1 fr. 72 par hectolitre.

Sir Robert Peel conclut ainsi : "Je ne vous demande pas de donner votre consentement à cette mesure, à cet étroit point de vue que son principe soit associé à l'accumulation de la richesse... La véritable source de l'accroissement du revenu est l'accroissement du confort et l'impôt volontaire inaperçu qui provient de l'accroissement de la consommation. Je vous demande votre consentement en raison de preuves qui vous sont fournies que l'abondance et le bon marché amènent une diminution des crimes et un accroissement de la moralité". Il fut convenu que la Chambre entamerait la discussion sur les propositions de sir Robert Peel, le 9 février.

Le débat s'engagea sur un amendement présenté par M. Miles de se réunir en comité "dans six mois à dater de ce jour". La discussion dura douze jours, 103 discours furent prononcés, 48 en faveur du libre échange, 55 du côté de la protection.

Lord John Russell, qui fut le premier membre de l'opposition à se lever, annonça, au milieu des applaudissements, son intention de voter avec les ministres. Il recommanda l'abolition immédiate, de préférence à tout nouveau délai. "Mais, ajouta-t-il, je désire voir réussir le plan de l'honorable membre... C'est pourquoi s'il me dit, quand nous nous réunirons en comité, qu'il considère le délai de trois ans, avec un droit dans l'intervalle, comme une partie essentielle de son plan, pour ma part je me joindrai à lui pour l'appuyer. S'il a la gloire de faire adopter une mesure qui doit être si féconde en résultats heureux, nous aurons la satisfaction de nous être associés dans le but d'aider et d'assurer le triomphe du ministère de la couronne".

M. T. Baring croyait les besoins de l'Irlande fort exagérés. D'après lui, le besoin le plus pressant du pays était le besoin de ministres, et la disette la plus effrayante était la disette d'hommes d'État qui consentissent à siéger ensemble dans le même cabinet. Il ne voyait aucun prétexte au changement radical qu'on proposait aujourd'hui.

M. W. Miles accusa sir Robert Peel de jeter pardessus bord toutes les énergies industrielles de la nation et de nous laisser lutter, avec nos lourds impôts, contre les énergies non imposées de l'Allemagne et des États-Unis... Il prévoyait le temps, bien proche, où le peuple de ces îles maudirait le jour où pour la première fois le gouvernement avait été confié à un ministre libre échangiste et temporisateur.

Sir Robert Peel, qui prit la parole le sixième jour du débat, termina son discours puissant et étendu par cette éloquente péroraison : "Cette nuit va décider entre la politique de relâchement continu de la restriction et le retour à la contrainte et à la prohibition. Cette nuit, vous allez choisir la formule qui doit caractériser la politique commerciale de l'Angleterre. Sera-ce un progrès ou un recul ? Étudiez notre position ; considérez les avantages que Dieu et la nature nous ont données et la destinée pour laquelle nous sommes faits. Nous sommes aux confins de l'Europe occidentale, le chaînon principal entre le vieux monde et le nouveau. Les découvertes de la science, les progrès de la navigation nous ont mis à dix jours de St-Petersbourg et nous mettront bientôt à dix jours de New-York. Nous avons une étendue de côtes plus grande, en proportion de notre population et de la superficie de notre pays, qu'aucune autre grande nation, ce qui nous assure la force et la supériorité maritimes. Le fer et la houille, les nerfs de l'industrie, nous donnent l'avantage sur tous nos rivaux dans la grande lutte commerciale. Notre capital dépasse de beaucoup celui dont ils peuvent disposer.

(A continuer)

## DEPARTEMENT DU FEU

RAPPORT DE LA BRIGADE DU FEU POUR LE  
MOIS DE DECEMBRE

18 alarmes pour incendies.

32 alarmes pour feux de cheminées.

4 fausses alarmes.

2 sorties de la voiture-ambulance.

387 ramonages de cheminées.

Québec, 2 janv. 1897.

PHILIPPE DORVAL, Chef B. F.

**LOUIS G. DEMERS**

AVOCAT  
51 RUE ST-PIERRE, Québec.

**L. N. CARRIER**

AVOCAT  
101 RUE ST-PIERRE  
Basse-Ville, Québec

**ALFRED LEMIEUX**

COMPTABLE ET LIQUIDATEUR  
Successions en Faillites  
— BUREAU —  
People's Chambers  
No. 125 Rue Saint-Pierre, Québec

**D. ARCAND**

COURTIER, COMPTABLE ET LIQUIDATEUR  
S'occupe spécialement de règlements d'affaires de faillite.  
Possède la plus grande expérience et les meilleures relations pour agir comme intermédiaire entre débiteurs et créanciers pour effectuer des compromis.  
S'occupe aussi d'administration et de règlement de successions et de placements d'argent.  
Pourvoit aux achats et ventes d'actions de banques et de valeurs de toutes sortes.

**BUREAU :** 74 RUE ST-PIERRE  
QUEBEC

**NEUVILLE BELLEAU**

— COMPTABLE —

S'occupe d'audition et de révision de livres, de collection de dettes, d'achats et ventes d'actions de banques et de

VALEURS DE TOUTES SORTES

**Traites** collectées au plus bas taux dans toutes les parties du Canada et des États-Unis.

Lettres de change sur New-York  
vendues et achetées.

93 Rue St Pierre QUEBEC.

**DAVID OUELLET**

ARCHITECTE - DESSINATEUR - EVALUATEUR  
Bureaux d'architecture, nouvelle installation  
117 Rue St-Jean  
Téléphono 314.  
Ateliers d'exécution : 87 d'Aiguillon  
Téléphono 953

**E. M. TALBOT**

ARCHITECTE - DESSINATEUR - EVALUATEUR  
Bureaux d'architecture, nouvelle installation : 26 Rue St-Joseph  
G. EMILE TANGUAY A. VALLER

**Tanguay & Vallée**

Architectes-Dessinateurs  
NOUVEAUX BUREAUX : 203 RUE D'AIGUILLON, QUEBEC

Attention spéciale portée à la construction des résidences privées.

**JOS. P. OUELLET**

ARCHITECTE et EVALUATEUR  
DIPLOMÉ - "A.A.P.Q."  
26 Rue Saint Jean, Québec.  
(En face de la Caisse d'Economie N.-E.)

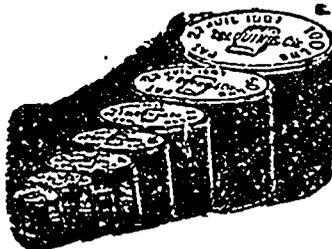
**Quelque chose de populaire . . . . .**

Qui se vend rapidement, qui fait faire de l'argent aux épiciers et qui est complètement éprouvé sous toutes ses faces, c'est

**LE SAVON EXTRA**

de T. BLOUIN & Cie

Boîte patentée pour caustique



Il vous donnera le plus de satisfaction pour le lavage des flanelles fines, des peintures, vernis, etc.  
Demandez-le à votre épicier.

Si vous vendez le Caustique cassé et mis dans les boîtes de 2, 5, 25, 50 et 100 livres, nous sommes les fabricants.

Ecrivez pour échantillons et prix.

Nous invitons le public à aller visiter ce **GRAND BAZAR**

de Jouets, Jeux de Salon et Articles de Fantaisie

à la populaire librairie

**PRUNEAU & KIROUAC**

46 rue de la Fabrique.

Ces messieurs n'épargnent rien pour se mettre au courant des nouveautés. Malheureusement ils ne peuvent tout installer sur un même étage, tout de même le tout est si bien disposé que le visiteur ne peut résister au désir de voir ce bazar qui est au second, après avoir visité ce qui fait l'étonnement au premier étage.

**J. E. MARTINEAU** MARCHAND DE QUINCAILLERIES

EN GROS ET EN DETAIL  
Enseigne de la Bouilloire

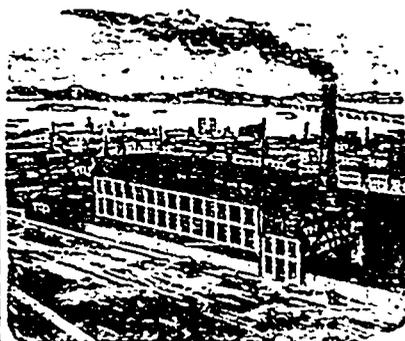
129 Rue St-Joseph, St-Roch - - QUEBEC

Comme nous n'avons pas de frais de voyageurs de commerce à payer, c'est autant dont nous pouvons faire bénéficier l'acheteur.

Téléphono 7227

**The THOS. F. G. FOISY PIANO MFG CO**  
Fabricants de

PIANOS DROITS, CARRÉS et à QUEUE



Font le commerce de gros et de détail. Les communautés religieuses ont tout intérêt à s'adresser à cette maison.

Les pianos canadiens fabriqués par la maison, sont garantis pour sept ans.  
Pianos faits à ordre pour concourir à l'aménagement des salons.

Les grands et petits instruments sont faits par la maison Foisy, et exécutés dans le plus bref délai sur le même principe que les pianos neufs.

Agents demandés dans toutes les parties du pays

Nous avons toujours en magasin un assortiment

D'ORGUES des meilleures fabriques

Toute communication doit être adressée à **The THOS. F. G. FOISY PIANO MFG. CO.,** 4 rue Papineau MONTREAL.

Le **ANCHOR WEAKNESS CURE** rend fort et vigoureux l'homme faible et épuisé

**Bulletin des Faillites**

## QUÉBEC

Bedford—W. A. Burrage, hôtel, comp.  
 Berthier (en bas)—A. E. Joncas, com-  
 merçant, golette ann. en vente.  
 Buckingham—W. Fortier, m. g., ass. des  
 cr. le 7 janvier.  
 Chicoutimi—Mme O. Bouchard, m. g.,  
 act. vendu.  
 Montmagny—C. A. Mercier, m. g., comp.  
 réglée.  
 Montréal—E. S. Belasco, cigares, comp.  
 à 20c. dans la \$ comptant.  
 —Roméo Prévost, comptable, ass. des cr.  
 le 14 cour.  
 —Mme E. Fauteux & Cie, nouv., comp.  
 à 25c. dans la \$ comptant.  
 —The Phoenix Printing Co., Ltd., Napo-  
 léon T. Lamoureux nommé liquida-  
 teur provisoire, ass. des cr. le 9 jan.  
 —Anthony Walker, confiseur, gros et dé-  
 tail, délai accordé.  
 —J. Barsalou & Cie, épice, stock vendu à  
 46c. dans la \$.  
 —Elliott Burns, voiturier, cess., ass. des  
 cr. le 9 janvier.  
 —Adalbert Gauvreau, pharm., dem. de  
 cess., mais contestée.  
 —A. Holden & Co., fourn. de chemin de  
 fer, cess., ass. des cr. le 9 janvier.  
 —Mme L. A. Houde, modiste, dem. de  
 cess.  
 —Albani Lamarre, épice, cess.  
 —Mountain City Cycle Co., bicycles, ass.  
 des cr. le 12 janvier.  
 —The Canadian Bridge and Iron Co.,  
 pétition en liquidation accordée,  
 ass. des cr. le 12 cour.  
 —Grothé Frères, entrepr., comp. à 25c.  
 dans la \$ comptant.  
 —J. A. Marcotto & Cie, meubles, act. à  
 vendre.  
 —Louis Perrault, chauss., act. à vendre  
 par encan le 12 cour.  
 —Porter, Teskey & Co., articles de fan-  
 taisie en gros, act. vendu.  
 —W. S. Walker & Co., bijoutiers, embar-  
 ras financiers.  
 Québec—Félix Gourdeau & Frère, tan-  
 neurs, délai accordé.  
 —J. V. Plamondon & Cie, chauss., cess.,  
 ass. pour nommé un cur. le 12 cour.  
 —A. E. Joncas, commerçant, bal. de  
 l'act. ann. en vente pour le 15 cour.  
 Sherbrooke—B. C. Watson, bijoutier,  
 cess. à Royer & Burrage.  
 St-Charles—Mignault & Frère, moulins,  
 comp.  
 St-David de Yamaska—Bazile Lauzon, jr.,  
 m. g., dem. de cess.  
 St-Hyacinthe—Alexis Pichette, boucher,  
 embarras financiers.  
 St-Michel de Bellechasse—Jos. Marti-  
 neau, boulanger, cess.  
 St-Raymond—Jos. Cloutier, briquetier,  
 cess. et N. Piché nommé gardien  
 provisoire.  
 Yamachiche—P. A. Bourassa, inst. agr.,  
 offre comp. à 25c. dans la \$.

**Cessions de biens dans les autres Provinces.**

## ONTARIO

Brantford—C. C. Scacc, confiseur.  
 Brockville—Thos. Clerihur, gants, etc.  
 Creemore—George Kember, chauss.  
 Elora—Isabella Sinclair, m. g.  
 Glencoe—K. & D. McKellar, épice.

Hamilton—Thomas Mason, chapeaux, etc.  
 —G. G. Hacker, hardes pour hommes et  
 chapeaux.  
 Hanover—S. L. Hahn & Co., confections  
 et chauss.  
 Kearney—Mann Bros., m. g.  
 Leskard—W. H. Tonkin, m. g.  
 London—Geo. Armstrong, épice.  
 Mattawa—Wm. Penny, épice.  
 North Bay—John H. Bateman, boulan-  
 ger.  
 Peterboro—Robt. Hall, nouv.  
 —Wesley & Co., articles de fantaisie, etc.  
 Picton—James Musgrove, harnais.  
 Ruscom Station—J. D. Mathers, épice et  
 nouv.  
 Stittsville—Jas. Butler, hôtel.  
 Van Vlack—Lewis McConnell, moulin à  
 scie.  
 Walkerton—John C. Oppenheiser, char-  
 pentier, etc.  
 Yonge Ty—Chas. Johnston, fab. de beurre.

## ILE DU PRINCE-ÉDOUARD

Mount Stewart—H. F. Feehan & Co.,  
 m. g.

## MANITOBA &amp; TERRITOIRES N. O.

Greenway—J. W. Flatt & Co., m. g.  
 Winnipeg—R. H. Nunn & Co., pianos, etc.  
 —The Icelandic Trading Co. of Man.

## NOUVEAU BRUNSWICK

Fredericton—J. C. Miller, épice, offre  
 comp.  
 —Ely Perkins, épice.  
 St John—Mme M. Manson, nouv.  
 —T. E. Foley, libraire, offre comp. à 20c.  
 —St John Bolt and Nut Co. Mfrs.

## NOUVELLE-ÉCOSSE

Amherst—W. D. Coates.  
 Canning—G. W. Newcombe, nouv.  
 Digby—Geo. Satiling & Son, écurie de  
 louage.  
 Durham—Margaret C. Cameron, m. g.  
 East Wainon—Church Arlington.  
 Halifax—J. D. Grant, commissionnaire.  
 Springhill—W. R. Anderson, m. g.  
 Windsor—Knowles & Co., papeterie.

## TERRENEUVE

St Jean—Ann Kelly, commerçant.  
 —John Le Drew, homarderie.

**Régistre du Commerce**

## QUÉBEC

Beauharnois—Leduc & Fortin, m. g. et  
 bois, moulin incendié.  
 Brantford—John T. Heath & Co., jobbers  
 en chauss., A. O. Heath seul.  
 Garthby—Dionne & Jacques, m. g.,  
 Joseph H. Dionne et Thomas Jac-  
 ques propr.  
 Granby Ty—Beauregard & Kay, commer-  
 çants, Hector Beauregard et Wm.  
 Kay propr.  
 Montréal—Jos. Gariépy & Cie, bouchers,  
 dissol.  
 —J. L. Cassidy Co., Ltd., vaisselle en  
 gros, a acheté Canada Crockery Im-  
 porting Co. et J. L. Cassidy & Co.  
 David McFarlane & Co., papeterie en  
 gros, incendiée.  
 —Gagnon & Caron, comptables et ces-  
 sionnaires, ent. en aff.  
 —J. Y. Gilmour & Co., nouv. eu gros,  
 A. Y. Gilmour décédé.  
 —F. F. & C. B. Kelly, nouv. de fantaisie  
 en gros, W. M. Kelly admis, nom  
 sans changement.

—Matthews, Morris & Co., commission,  
 nouv. soc.  
 —A. Holden & Co., fourn. de ch. de fer,  
 Albert Holden ab. les aff. sous ce  
 nom et A. E. D. Holden ent. en aff.  
 sous le nom ci dessus.  
 Québec—La Maison Jacques Cartier,  
 nouv., Octave Dionne, L. G. Belzil  
 et Elzéar Pichette propr.  
 —Gale Bros., cuir et fournitures, Benj. et  
 H. V. Gale propr.  
 Stratford—Stratford Shoe Co., Ltd., in-  
 corporation accordée.  
 St Catharines—Wilson Carbide Works  
 Co., Ltd., incorporation accordée.  
 St-Catherine—Laberge & Mathieu, m. à  
 scie, Geo. Laberge et Edmond Ma-  
 thieu propr.  
 St-Hyacinthe—L. Picard, fab. de portes  
 et fenêtres, incendié.  
 St-Moise—Félix Chouinard, m. g., ent. en  
 aff.

## (OFFICIEL)

## DÉCLARATIONS DE SOCIÉTÉ

Gale Brothers, marchands de cuir et de  
 fournitures de chaussures — Benjamin  
 Gale, jr., et Herbert Valiant Gale, tous  
 deux de Québec, marchands, associés.

Laberge & Mathieu, propriétaires de  
 moulin à scie—George Laberge et Edmond  
 Mathieu, tous deux de Québec, faisant  
 affaires à Ste-Catherine de Fossambault.

“La Maison Jacques Cartier,” (mar-  
 chandises seches)—Octave Dionne, Louis  
 de Gouzague Belzil et Elzéar Pichette,  
 tous de Québec, faisant affaires à Québec,  
 sous le nom ci-dessus.

## DEMANDES DE CESSION

Joseph Cloutier, fabricant de briques  
 et commerçant, demeurant et faisant  
 affaires à St Raymond, comté de Port-  
 neuf, failli, et Jean Paradis, de la cité de  
 Québec, boucher et marchand de viande,  
 requérant cession.

Joseph Victor Plamondon, de Québec,  
 manufacturier, y faisant affaires sous le  
 nom de J. V. Plamondon & Cie, insol-  
 vable, et Paul Tourigny, de Victoriaville,  
 marchand, y faisant affaires sous la rai-  
 son sociale de Farley & Tourigny, réqu-  
 rant cession.

— x : x : x : —

**Ventes par le Shérif**

## ARTHABASKA

James Westover et al., contre Dame  
 Marie Eléonore Blais. Une terre dans  
 le canton de Warwick. Vendu à la por-  
 te de l'église de St-Médard de Warwick,  
 le 3 mars à 11 h. a. m. R. le 13.

## QUÉBEC

Siméon de Varennes contre Joseph Bus-  
 sières, menuisier, et Joseph Georges Bus-  
 sières de Québec. Un lot de terre avec  
 bâtisses. Vendu au bureau du shérif  
 le 5 mars à 10 h. a. m. R. le 15.

Théophile Brunet contre Théophile  
 Brunet de St-Augustin. 3 lots de terre  
 dans la dite paroisse. Vendus à la porte  
 de l'église de la dite paroisse le 5 mars à  
 11 h. a. m. R. le 6.

Pierre Martineau contre Dame Marie  
 Alvin Mailhot de Deschailons. 2 lots  
 de terre dans la dite paroisse. Vendus à  
 la porte de l'église de la dite paroisse le 6  
 fév. à 10 h. a. m. R. le 15.

**SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION  
PERMANENTE DE QUÉBEC**

23 Rue St-Jean

Argent à prêter, termes et conditions faciles.  
L'emprunteur peut contracter pour le nombre d'années qui lui convient et rembourser le capital avec l'intérêt mensuellement.  
Intérêt alloué sur paiements faits d'avance.

**♦♦♦ A VENDRE ♦♦♦**

Propriétés situées dans différents endroits. L'acheteur peut payer par versements mensuels comme un loyer.

**G. Gourdeau,**

Québec, sept. 1896. Secrétaire.

**Soumissions demandées**

Des soumissions cachetées et endossées "SOUMISSIONS" seront reçues jusqu'au 9 janvier inclusivement, par le Révérend M. P. Meunier, Ptre, curé de St-Sébastien d'Aylmer, Beauce, pour le parachèvement de l'intérieur de l'église de la dite paroisse.

Pour informations et examens des plans et devis, s'adresser au presbytère de St-Sébastien, ou au bureau de l'architecte soussigné, où on pourra se procurer des copies à prix raisonnable.

On ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

**DAVID OUELLET,**  
Architecte.

117, rue St-Jean, H.-V.

Québec, 10 décembre 1896.

La cité de Québec contre The Quebec Exchange. Partie du lot 2104 du quartier St-Pierre. Vendu au bureau du shérif le 6 fév à 10 h. a. m. R. le 20.

Maximilien Audet contre Phidyme Hamel, de St-Jean Deschailions. Un lot de terre dans la dite paroisse. Vendu à la porte de l'église de la dite paroisse le 6 fév. à 10 h. a. m. R. le 25.

La Cité de Québec contre Fabien Rochette. Un lot de terre dans la paroisse de St-Sauveur avec bâtisses. Vendu au bureau du Shérif le 6 fév. à 10 h. a. m. R. le 8.

Pierre Martineau, exécuteur-testamentaire de feu P. C. Levasseur, contre Alfred Bédard. Un terrain situé en la paroisse de St-Jean Deschailions. Vendu à la porte de l'église de la dite paroisse, le 6e jour de fév. à 10h. a.m. R. le 15 fév.

Joseph-Nap. Falardeau contre Delima Chavanel, veuve de Octave Auclair. Un emplacement situé en la paroisse de St-Sauveur de Québec, avec bâtisses. Vendu au bureau du shérif de Québec le 3 fév. à 10h. a. m. R. le 10 fév.

**SAGUENAY**

Philippe Vallière, exécuteur-testamentaire de feu Alfred J. Turcotte et autre, contre Victor Warren. Un emplacement et un morceau de terre situés au village de la Pointe-au-Pic, avec bâtisses. Vendus au bureau du shérif, en la paroisse de la Malbaie, le 9 mars à 10h. a. m. R. le 30 mars.

Benjamin Fortin contre Téléphore Thibault. Une terre et un lopin de terre situés en la paroisse des Eboulements. Vendus à la porte de l'église de la dite paroisse le 12 janv. à 10h. a. m. R. 15 j.

**TROIS-RIVIÈRES**

George-Antoine Tétreault vs. Alphonse Gagnon. Quatre terres situées en la paroisse de St-Léon. Vendues à la porte de l'église de la dite paroisse le 6 mars à 10h. a. m. R. le 15 mars.

Arcadius Mongrain contre dame Anna Tessier veuve Alfred Héroux et al. Une terre située en la paroisse de St-Narcisse, avec bâtisses. Vendue à la porte de l'église de la dite paroisse le 13 janvier à 11h. a. m. R. le 15 janv.

**COMPAGNIE CHINIC**

Basse-Ville

QUEBEC.

Blanc de Plomb

Qualités 1, 2 et "Genuine"

Couleurs à l'huile

Toutes nuances

Huile de Lin

Térébenthine

Articles d'Ingénieurs-Méc.

Garniture à Machine (Packing)

Caoutchouc et Lin, Etc., Etc., Etc.

Qualités Supérieures

Bon marché exceptionnel

**O. Picard & FILS**

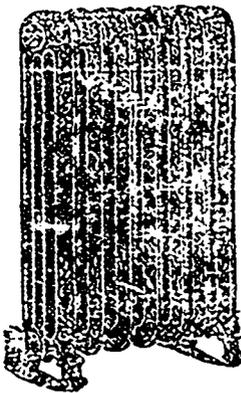
Plombiers, Gaziers, Ferblantiers, etc.

Poseurs d'APPAREILS DE CHAUFFAGE à air chaud, à eau chaude et à la vapeur.

Pose d'appareils électriques les plus perfectionnés et les plus modernes.

Installation de **Sonnettes Electriques.**

199 Rue St-Jean, Québec.



**POISSON**

**HARENG, Cap Breton et Labrador,**  
Quarts et demi-quarts

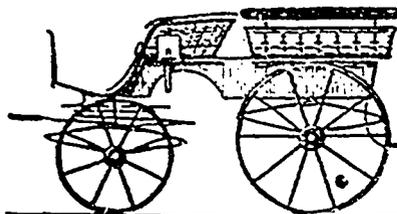
**MORUE LARGE, Nos. 1 et 2,**  
**SAUMON du Labrador,**  
Truite saumonée, Flétan Tarbot.  
Morue sèche, Anguille, etc.

**AUSSI FLEUR, LARD,**  
**GRAINS, HUILES, Etc.**

par **GEO. TANGUAY,**

Bureau: 48, rue St-Paul  
Magasin: 33 & 35, 34 & 36 St-André  
Quais: rue St-André & Dalhousie

**VERRET & C** 101 & 103  
Carrossiers - - Cote d'Abraham



EN STOCK OU SUR COMMANDE :

Cutters, Sloighs, Carrioles,  
Sloighs Tandem, Sloighs  
russes, Trainaux de famille  
à 4 et 5 places

Les voitures de VERRET & C<sup>ie</sup> sont renommées pour leur solidité et leur parfaite élégance.

**Chemin de fer  
INTERCOLONIAL**

A partir du 12 octobre 1896, inclusivement, les trains de ce chemin de fer circuleront quotidiennement (dimanche excepté) comme suit:

**DEPARTS DE LÉVIS**

	Hrs.
Accommodation, sur Rivière du Loup et Campbellton	7.50
Express direct sur St-Jean, Halifax et Sydney	14.20
Accommodation sur Riv. du Loup	17.00

**ARRIVÉS A LÉVIS**

Accommodation de Riv. du Loup	5.40
Accommodation, de Campbellton et Riv. du Loup	11.00
Express de Riv. du Loup (quotidien)	12.20
Express direct de St-Jean, Halifax et Sydney (lundr excepté)	12.20

Les trains du chemin de fer Intercolonial sont chauffés par la vapeur de la locomotive et ceux qui circulent entre Halifax et Montréal via Lévis sont éclairés à l'électricité.

Tous les trains sont réglés sur l'heure Eastern Standard.

On peut obtenir les billets de passage, de même que toute information concernant la route et les taux de fret et de passagers en s'adressant à

**D. R. McDONALD**  
Agence pour la cité de Québec  
49 rue Dalhousie.

Bureau du chemin de fer,  
Montréal, N. B., 8 oct. 1896.

**LE "MARCHÉ FRANÇAIS"**

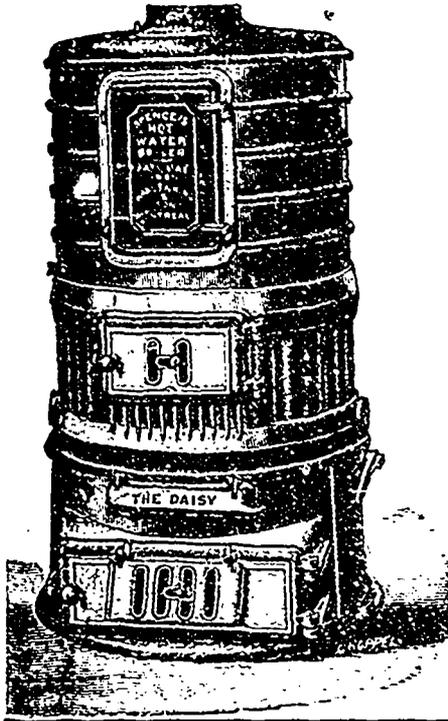
Journal quotidien Commercial, Agricole et Maritime

6 Place du Louvre, Paris

Indépendamment de sa spécialité pour les grains et farines, qui en fait un journal unique dans cette partie, le *Marché français* renseigne sur les sucres, huiles, pétroles, vins, alcools, viandes, bestiaux, café, riz, laines, cotons, féculs, pommes de terre, fourrages, légumes secs et tous autres produits.

# Chauffage à l'eau chaude

Appareil "DAISY" de Spence



Toujours reconnu le meilleur sur le marché  
La contrefaçon d'un article prouve sa supériorité.

**Ne vous laissez pas tromper**

Le "DAISY" n'est pas à l'état d'essai; il a subi depuis six ans une épreuve complète. Il y en a des milliers en usage, et tous donnent satisfaction. Il n'existe pas une seule autre marque dont on puisse en dire autant.

**Insurpassable** 

Sous le rapport de la construction, parfait sous le rapport de la circulation, c'est le seul appareil qu'on puisse réparer sans déranger la tubulation.

Il opère parfaitement, quelle que soit sa position, distribue la chaleur à son propre niveau.

Gril tamiseur fourni à demande

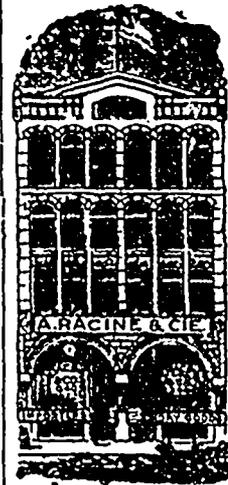
**WARDEN KING & SON**  
**MONTREAL**

N. B.—En stock chez

**C. A. PARENT,**

Marchand de fer, St-Roch.

## Tapis & Prelarts



**A. RACINE & CIE**

IMPORTATEURS ET  
JOBBER

— EN —

**MARCHANDISES-  
SECHES**

Générales  
DE TOUTES SORTES.

340 et 342 RUE ST-PAUL

— ET —

— 19 et 181 —

**DES COMMISSAIRES  
MONTREAL.**

Agence de Québec:

256<sup>1</sup>/<sub>2</sub> Rue Saint-Olivier

**J. E. ROCHETTE**

UN HOMME D'AFFAIRES devrait se tenir au courant des prix les plus bas. Sinon, ses concurrents achèteront leurs marchandises à des prix moindres, et il les verra s'enrichir, même en vendant à des prix plus bas. Il est nécessaire aussi qu'un marchand soit renseigné sur tout ce qui se passe dans sa branche de commerce dans son pays et ailleurs. Nous donnons ces différentes informations chaque semaine ou chaque mois au taux de \$1.00 à \$2.00 par année. Un détaillant de Québec qui s'est prévalu de l'information que nous lui avions donnée, a fait sur une seule transaction un profit de \$100. Echantillons franco sur demande.

The J. B. MacLean Co, journaux commerciaux, 146 St. James Street, Montréal. Canadian Grocer and General Storekeeper; Hardware and Metal Merchant; Dry Goods Review; Printer and Publisher; Bookseller and Stationer.





Darveau

Primeur-Editeur

Quebec

Les Manufacturiers, Marchands, Industriels, etc., pourront faire exécuter, à l'Imprimerie Darveau, les vignettes dont ils auront besoin pour leur genre d'affaires, soit d'après dessin, photographie ou reproduction, à des conditions faciles. Catalogues illustrés, etc.  
Aussi, impressions de toutes sortes exécutées promptement. Téléphone 581.

PRIX COURANTS EN GROS.—JEUDI, 7 JANVIER 1897

Chapeaux	Prix en gros		
	Hommes	Garçons	Enfants
Brogans.....	\$0 85 à 1 00	\$0 75 à 0 90	\$0 55 à 0 70
Cobourgs.....	1 10 1 25	1 00 1 15	0 70 0 75
Split Balmorals.....	0 85 1 10	0 80 1 05	0 70 0 75
Kip.....	1 15 1 40	0 90 1 15	0 80 0 85
Buff.....	1 20 1 90	1 00 1 40	0 90 0 00
Veau.....	1 95 3 85	0 00 0 00	0 00 0 00
Buff Congress.....	1 25 1 70	0 00 0 00	0 00 0 00
Veau.....	3 10 3 40	0 00 0 00	0 00 0 00
Split boots.....	1 50 2 40	1 25 1 60	0 00 0 00
Kip.....	1 80 2 00	1 60 1 90	1 25 1 50
Veau.....	2 75 3 00	0 00 0 00	0 00 0 00
Botas en feutre. Hon.....	1 50 2 00	0 00 0 00	0 00 0 00
.....	1 70 2 50	0 00 0 00	0 00 0 00
Wigwams.....	0 75 0 90	0 00 0 00	0 00 0 00

A CHEVILLE	Prix en gros		
	Femmes	Filles	Enfants
Split Batts.....	\$0 80 à 1 00	\$0 70 à 0 90	\$0 40 à 0 50
Split Balmorals.....	0 70 0 95	0 60 0 85	0 50 0 60
Kip.....	1 10 1 20	1 00 1 00	0 65 0 70
Buff.....	0 90 1 25	0 80 1 00	0 60 0 70
Pebble.....	1 00 1 25	0 9 1 00	0 50 0 60
Buff Bals, clous en cuir.....	0 90 1 15	0 90 1 00	0 00 0 05

A COUTURE	Prix en gros		
	Hommes	Garçons	Enfants
Pebbles Bottonnées.....	1 10 1 30	0 95 1 05	0 60 0 80
Buff lustré.....	1 10 1 20	0 95 1 05	0 70 0 80
Pebble.....	1 10 1 50	0 80 1 00	0 65 0 80
Lustré.....	1 25 1 50	0 80 1 10	0 70 0 85
Chèvre.....	1 50 1 90	1 20 1 40	0 90 1 15
Veau poll.....	1 30 1 60	1 10 1 30	0 85 1 00
Chevrac français.....	1 80 3 50	1 90 2 50	1 40 1 70
Chevrac canadien.....	1 40 1 75	1 20	1 00

Articles d'assortiment general

Allumettes.....	Prix en gros
" " Steamship.....	\$3 65 0 00
" " Railroad.....	2 75 0 00
" " Dom'n cas.....	2 20 2 30
" " Dom'n X.....	0 00 2 25
" " Phenix.....	0 00 2 50
" " Eddy's Telep.....	3 10 0 00
" " Teleg.....	3 30 0 00
" " Parlor.....	2 00 0 00
Anis.....	0 08 0 10
Barley Pot, qt.....	3 00 3 25
" Pearl, qt.....	5 75 6 00
Blanc Céruse, 100 lbs.....	0 50 0 00
Briques à couteaux, doz.....	0 30 0 35
Bruil. de lampes No 1.....	0 90 0 00
" No 3.....	0 00 0 80
" No 3.....	0 00 0 70
Bouchons comm., gros.....	0 16 0 20
" 1e qté, 8 ct 9.....	0 35 0 45
Brosses 45, 60, 90, 1 25, 1 40.....	0 00 2 00
Bien Parisien.....	0 11 0 12
Cable coton 1/4 pce, lb.....	0 13 0 00
Cable Sial.....	0 07 0 08
Cable Jute.....	0 08 0 08 1/2
Cire d'abe. vierge 1ère qté.....	0 37
" 2e.....	0 32
" paraffine.....	0 08 0 10
Coutures Crosse & Blackwell.....	2 40 2 50
Camomille lb.....	0 25 0 30
Claouroids.....	0 10 0 00
Canelle lb.....	0 10 0 00
Empoils White Laundry lb.....	0 07 0 00
" Lily White Gloss.....	0 07 0 00
Epoissettes, doz.....	0 60 2 25
Epingles 6s, near 5 grs.....	0 55 0 60
Essences 55, 1.00, 1.50, doz.....	1 50 1 75
Essence caté, 2 3/5 doz.....	0 00 0 75
Ext bois Campéno asé.....	0 15 0 15 1/2
" 1/2 lb.....	0 13 0 13 1/2
" lb.....	0 13 0 13 1/2
Eau Javelle pour lavage, doz.....	75cts
Ficelles 3 fils, 30 pds.....	0 40 0 00
" " 40.....	0 50 0 00
" " 48.....	0 60 0 00
" " 60.....	0 75 0 00
" " 72.....	0 90 0 00
" " 100.....	1 25 0 00
" 6 fils 40 pds.....	0 90 0 00
" " 48.....	1 20 0 00
" " 60.....	1 40 0 00
" " 72.....	1 60 0 00
" " 100.....	2 10 0 00
Gomme arabique.....	lb. 0 25 0 45
Gingembre.....	0 15 0 18
Graines tins.....	3 lbs. 0 00 0 07 1/2
" " 5 lbs. 0 00 0 07 1/2	
" " 10 lbs. 0 00 0 07 1/2	
" à roules imp 3 doz.....	0 50 0 55
" " Diamond.....	doz. 0 00 0 75
" " Fraser.....	doz. 0 00 1 00
Graine de lin.....	lb. 0 32 0 04
" " moulu.....	lb. 0 00 0 04
" canari.....	lb. 0 85 0 04
" chanvre.....	lb. 0 06 0 04
Rapé.....	lb. 0 06 0 07
casari paq.....	lb. 0 06 0 07
Huile castor en boîtes.....	bl. 0 00 0 30
" " 1 oz.....	bl. 0 00 0 30
" 3 oz.....	bl. 0 00 0 45

Prix en gros

Huile castor 4oz.....	bl. 0 00 0 65
" " 1/2 pte.....	bl. 0 00 0 00
" " 2 1/2 pte.....	bl. 0 00 1 25
" " qrts.....	bl. 0 00 2 25
Huile bon assorti.....	0 10 0 12
Huile livy Bait & G qts.....	0 00 8 50
" " Parcel.....	qrts. 0 00 2 75
" " Pint.....	0 00 3 50
Huile d'olive A. Bosc & Cie.....	9 00
Calais de 12 litres.....	9 00
" " 24.....	0 50
" " 48.....	1 00
Unio Cton salad oil, gall.....	0 70 0 90
Indigo Madras.....	0 55 0 60
Lessive commune.....	doz. 0 30 0 35
Laveuses.....	1 20 2 25
Mine Royal Dome.....	gros. 1 60 1 65
Poll Rising Sun grde.....	doz. 0 00 0 70
" " petite.....	doz. 0 00 0 40
" " petit Royal Paste.....	gr. 4 00 0 00
" " grand.....	7 00 0 00
Marinades Morton.....	doz. 2 30 2 70
" " Cross & Blackw.....	doz. 0 00 3 25
Moutarde Kens et C.....	lb. 0 00 0 44
" " 1/2 lb.....	0 00 0 39
" " 1 lb.....	0 37 0 38
" " tins.....	4 lbs. 0 00 0 80
Morue désossée.....	lb. 0 06 0 06 1/2
Mèches à lampe No 1, 2, 3, 4.....	10 15 20c
Muscades blanches.....	lbs. 0 65 0 70
" " non blanches.....	lbs. 0 80 0 90
Noix, pistaches rôties.....	lb. 0 07 0 08
" " pecans.....	lb. 0 08 0 15
" " châtaignes.....	lb. 0 08 0 09
Pruneaux.....	lb. 0 42 0 05 1/2
Chandelle Paraffine.....	lb. 0 00 0 13
Pipes.....	en boîtes. 0 60 0 90
Pois fens, grt. de 196 lbs.....	3 50 0 00
" " tins petits imprimés.....	0 09 0 13
" " tins fins.....	0 12 0 14
" " tins extra fins.....	0 15 0 19
" " Canada, doz.....	0 70 0 90
Réseau G.....	par 280 lb. 0 00 2 80
Riz.....	3 80 4 00
Riz B.....	sacs 250 lbs. 3 30 3 50
" " English style.....	0 00 3 55
" " Pearl.....	Sagou..... 0 08 1/2 0 11
Riz Patna.....	lb. 0 42 0 05
Sagou.....	lb. 0 05 0 08
Saux 3 cercles.....	doz. 1 50 0 00
" " 3.....	doz. 1 05 0 00
Sel fin, quart.....	3 lbs. 0 30 0 00
" " 5 lbs.....	2 75 2 30
" " 7 lbs.....	2 35 2 60
Sel gros livré.....	sac. 0 00 0 50
Svns bite 1.20 à 1.70.....	2.30 à 0 35
Sav de Marseille.....	lb. 0 08 0 10
Soda à laver.....	par 100 lbs. 0 90 1 00
" " à pâte.....	par 112 lbs. 2 40 2 50
Soufre poudre.....	lb. 0 03 0 04
" " bâtons.....	lb. 0 08 0 04
Tapoca perlé.....	lb. 0 04 0 05
Tapoca Flake.....	lb. 0 04 0 05
Tabac rose.....	0 25 0 34
Vinagres cruches, franç.....	1 90 3 50
" " Canada.....	1 35 1 50
Vinagres.....	gal. 0 65 0 70
" " Bordeaux.....	gal. 0 50 0 55
" " Mal.....	gal. 0 50 0 55
Vernis à harnais.....	gal. 0 00 1 30
" " par doz.....	1 10 3 20

Prix en gros

Conservees	Prix en gros	
	Hommes	Garçons
Vernis à tuyaux.....	gal. 0 00 0 90	0 00 0 90
" " par doz.....	0 80 0 90	0 00 0 90
Homards.....	par doz. 2 00 2 25	0 00 2 25
Maquereau.....	doz. 1 00 1 00	0 00 1 00
Eperlan, par doz.....	0 00 0 50	0 00 0 50
Saumon, par doz.....	1 25 1 75	0 00 1 75
Clams, 1-lb tins par doz.....	1 40 1 50	0 00 1 50
Huitres.....	1 35 1 50	0 00 1 50
do 2.....	2 60 0 00	0 00 0 00
Tomates.....	0 75 0 80	0 00 0 80
Pêches, 2 lbs.....	1 75 2 00	0 00 2 00
" 3.....	2 50 2 75	0 00 2 75
Polres, 2 lbs tins, doz.....	1 50 1 75	0 00 1 75
" 3.....	2 25 2 50	0 00 2 50
Fraises.....	1 75 2 00	0 00 2 00
Pommes, tins gal.....	2 00 2 10	0 00 2 10
" 3 lbs.....	0 00 1 00	0 00 1 00
Blé d'Inde, 2 lbs.....	0 05 0 70	0 00 0 70
Ananas.....	2 25 3 00	0 00 3 00
Bleuts, 2 lb.....	0 70 0 80	0 00 0 80
Bleuts 3 lb.....	0 85 0 90	0 00 0 90
Pois canad., 2 lb tins.....	0 70 0 90	0 00 0 90
Beuf, 1 lb rotl.....	1 25 1 35	0 00 1 35
" 14 lbs.....	16 50 0 00	0 00 0 00
Langues de beuf lb dz.....	3 25 3 50	0 00 3 50
" 2 lbs.....	6 00 6 50	0 00 6 50
Beuf salé, 1 lb.....	1 25 1 40	0 00 1 40
" 2 lb.....	2 25 2 40	0 00 2 40
" 4 lb.....	4 50 4 75	0 00 4 75
" 6 lb.....	7 25 7 50	0 00 7 50
" 14 lb.....	16 50 0 00	0 00 0 00
Pêches en saux.....	0 75 0 90	0 00 0 90

Couteurs

Blanc de plb p. keg 25 lbs.....	15 1 30
" " No 1 100.....	4 25 5 50
" " No 2.....	4 00 4 25
" " No 3.....	100 lbs 0 50 0 50
Litharge et minium.....	4 00 4 50
Rouge de Venise.....	1 50 1 75
Ocre jaune.....	1 25 2 00
Blanc Céruse.....	0 50 0 55
Terre de plpe.....	0 00 0 00
Mastic.....	2 00 2 50
Vert de Paris.....	0 12 0 16

Cuirs

Cuir à sem. 1 B.A. p. lb.....	0 23 0 25
Cuir à sem. 2 B.A. p. lb.....	0 21 0 23
Slaughter.....	p. lb. 0 24 0 25
Harnais.....	p. lb. 0 25 0 29
Yèche cirée mure.....	p. lb. 0 30 0 32
Yèche cirée forte.....	p. lb. 0 34 0 35
Yèche sur le grain p. lb.....	0 36 0 38
Yèche grain écoss p. lb.....	0 36 0 42
Taure française.....	p. lb. 0 90 1 00
Tauro anglaise.....	p. lb. 0 90 0 90
Taure canadienne.....	p. lb. 0 55 0 65
Veau canadien.....	p. lb. 0 63 0 80
Veau français.....	p. lb. 1 15 1 35
Yèche fendue moy.....	p. lb. 0 24 0 26
Yèche fendue forte.....	p. lb. 0 14 0 15
Yèche fendue pte.....	p. lb. 0 14 0 15
Carton cuir can.....	p. lb. 0 00 0 10
Cuir verni grainé.....	p. pd. 0 15 0 18
Cuir verni uni.....	p. pd. 0 18 0 22
Buff cow.....	p. pd. 0 12 0 14
Pebble cow.....	p. pd. 0 11 0 13
Cuir grainé.....	p. pd. 0 16 0 18
Chevrac glacé.....	0 10 0 11
Mouton mince, par lb.....	0 35 0 40
Mouton épais.....	par lb. 0 35 0 40
Brush kid.....	0 11 0 13
Russet pesant.....	0 40 0 50
" " No 2.....	0 26 0 30
" " à sellerie.....	doz 10 00 11 00
Imit, veau fr.....	0 90 0 85
English Oak.....	0 00 0 00
Rough le No.....	0 50 0 50
Dongola extra.....	0 35 0 35
" No 1.....	0 25 0 25
" ordinaire.....	0 29 0 19
Acide Tartrique.....	0 35 0 35
Acide Carb. Cryst M.....	0 30 0 32
Acide Oxal.....	0 12 0 12
Acide sulfur. Carboy.....	0 33 0 05
Acide nitrique.....	0 60 0 10
Acide hydrochlor.....	0 65 0 05
Acide acétique glacé.....	0 00 0 33

Brogues et produits chim. queca

Alcôu du Cap.....	0 14 0 15
Antipyrine, oz.....	1 00 1 10
Antimoine noir.....	0 10 0 12
Ammon. carb.....	0 13 0 14
" " keg.....	0 00 0 11
Benzine.....	gar. 0 30 0 40
Bismuth subn.....	lb 1 90 2 00
Bismuth subn. fr.....	lb 0 00 3 25
Borax crist.....	0 08 0 09
Borax poudre.....	0 09 0 10
Bicarb. potasse.....	0 14 0 15
Bicarb. soude.....	keg. 3 50 3 75
Campbre Howard 1 oz.....	0 70 0 75
Campbre allem.....	1 oz 0 63 0 70
Crème de tartre angl.....	0 30 0 35
Couperose.....	baril. 0 00 0 01
Chlorate de potasse.....	0 16 0 18

Prix en gros

Chlor. chaux paq.....	gal. 0 00 0 09
" " ".....	keg 0 00 0 05
Cire blanche.....	0 40 0 50
" " paraffin.....	0 18 0 20
Cire jaune.....	0 45 0 45
Créosote de liêtr.....	1 lb. 0 75 2 00
" " exot.....	0 80 0 90
Citr. de cer et qu.....	oz 0 80 0 80
Citr.....	strych. oz 0 15 0 16
Glycerine 1250.....	0 24 0 29
" " S.G. 1260 Can.....	0 29 0 38
Gomme arabique comm.....	0 25 0 28
" " bl.....	0 45 0 50
" " catechu.....	0 12 0 16
" " shellac orange.....	0 88 0 40

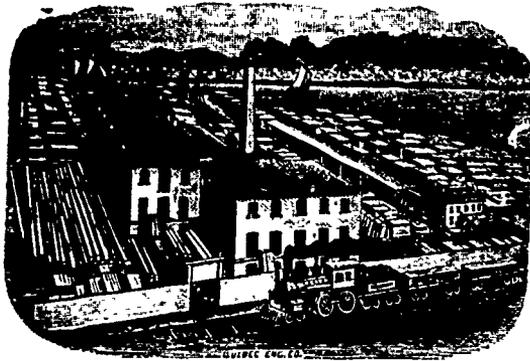
	Prix en gros
Imperial Cabinet	boite 1 00
" " "	" 1 20
" " "	" 0 85
Connoisseurs Clusters	boite 2 00
" " "	" 1 25
" " "	" 0 75
Extra Dessert	boite 2 50
" " "	" 1 50
" " "	" 0 90
Royal Buckingham	boite 3 99
" " "	" 2 50
" " "	" 1 30
Imperial Russian	boite 5 00
" " "	" 2 75
" " "	" 1 60
Valence off stalk	5/8c à 6
" fin off stalk	6c à 6 1/2
" Layers	7c à 7 1/2
California 2 Couronnes	6 1/2c à 6 3/4
" 3 "	7 1/2c à 7 3/4
" 4 "	8 1/2c à 8 3/4
Cornstarch No 1	6 3/4c
" 2 "	5 3/4c
<b>Sucres:</b>	
Brun	0 03 1/2 0 03 3/4
Jaunes	0 03 3/4 0 03 1/2
Blanc	0 03 1/2 0 03 1/4
<b>Boucauts et quarts.</b>	
Extra moulu	qts. 0 05 0 00
" " "	bte. 0 06 0 00
Cut loaf	qts. 0 05 1/2 0 00
" " "	bte. 0 06 0 00
" " "	bte. 0 06 1/2 0 00
" " "	bte. 0 06 3/4 0 00
Powdered	qts. 0 05 1/2 0 00
Granulé	qts. 0 04 1/2 0 04 1/4
<b>Sirops</b>	
Sirop Redpath tin	3 lbs. 0 10 0 0
" "	8 lbs. 0 00 0 35
" "	" quart. gl. 0 21 0 50
<b>Mlasses</b>	
Barbade tonne nouv.	gl. 0 30 0 31
" tierce	" 0 31 0 32
" quart	" 0 32 0 33
Fajardo	" 0 34 0 35
<b>Fruits</b>	
Pommes p. br.	1 50 2 00
Citrons Messina	2 50 3 00
Orange Jamaica, par Bl.	0 00 0 00
Oranges Valence, p. ca.	4 25 5 00
Extra pruneaux Calif.	lb. 0 12 0 00
Dattes	lb. 0 00 0 06
Figues au sac	0 05 0 00
" en boîte	0 05 0 00
Poires de Californie	3 00 3 00
Prunes	1 75 0 00
Oignons	baril 1 50 1 75
<b>Fourrures</b>	
Les prix ci-dessous sont pour les peaux, 1ère qualité.	
Cstor du printemps, per lb.	4 00 4 50
Cstor autom et hiver, lb.	3 00 3 50
Ours noirs grds p. pièce.	5 00 25 00
" petites	3 00 15 00
Pécan	5 00 7 00
Renard argté, p. pièce	4 50 05 00
" croisé	2 50 5 00
Renard roux	1 25 1 40
Loup Cervier	1 50 2 50
Marte claire	1 00 0 00
Vison Foncé	1 00 1 25
" clair	0 00 0 75
Loutre	9 00 14 00
Chat musqué livr.	0 00 0 14
" Aut. & print.	0 10 0 12
Chat Sauvage	0 50 1 00
Bépuante noir.	0 75 1 25
" varié	0 15 0 25
<b>Grains et Farines</b>	
Avoine nouv 34 lbs ord.	0 20 51
O. geord. par 48 lbs.	0 40 42
Orze à brecho.	0 50 60
Blé d'Inde.	0 44 0 46
Sarazin.	0 40 0 45
<b>Farines</b>	
Patente d'hiver.	5 00 5 50
Patente Man.	5 40 5 50
Sight. Roller.	4 60 4 70
Extra	p. brl. 4 10 4 25
Superfine	p. brl. 3 00 3 70
Far. de boul. gersp. brl.	5 00 5 20
Patent Hung. 35 lbs.	2 50 2 70
Far. fortes à levatus.	2 50 2 60
Patent d'Ontario.	2 25 2 39
Straight roller.	2 10 2 20
Extra	1 90 1 95
Superfine	1 70 1 75
Flne	1 50 1 60
Son, par 100 lbs.	0 55 0 60
Gru blanc	0 50 1 00
Mouloé d'avoine	1 00 1 10
Avoine roulée	1 70 1 80
Barley	1 65 1 75
Farine de blé d'Inde.	0 95 1 00

Provisions	Prix en gros
Bouf salé mess 200 brl.	14 40 15 00
Lard Short cut brl 17.	12 50 13 00
Saindoux canadien, lb	0 08 0 60
" mélange, seau	1 25 1 40
Jambons	lb. 0 08 0 09
" "Anchor"	0 08 1/2 0 10
" Bacon	0 07 0 09
Porc abattu	p. 100 lbs. 4 50 5 00
" p. char.	0 00 0 00
Cottolue	seau 20 lbs 0 8 1/2 0 00
" tin. 10 lbs	0 8 1/2 0 00
" tin. 5 lbs	0 8 1/2 0 00
" tin. 3 lbs	0 8 1/2 0 00
<b>Pommes de terre:</b>	
Par lot de char pr sac.	00 25 00 30
Par jobs	00 30 00 35
<b>Fèves:</b>	
Blanches triées, pr 60 lbs.	1 20 1 30
Yellow Eye	1 50 1 60
Prov. de Québec	1 50 1 80
<b>Fourrages:</b>	
Foin prasé nov No 1 ton.	12 00 12 50
" No 2 "	11 00 11 50
Paille pressée, tonne.	6 00 6 50
<b>Poissons</b>	
Hareng	brl. 3 50 5 00
" C. Breton.	5 25 5 50
Morue séche	cwt. 4 00 5 00
" No 1 vrt au quart	4 25 4 50
" No 2 vrt	3 50 3 75
Salmon	16 50 17 00
<b>Huile</b>	
Huile de morue	gl. 0 24 0 25
Huile de mar-ouin	0 35 0 37
" loup-marin raffiné	0 45 0 45
" olanche ord.	gl 0 37 0 40
Huile de lard extra.	gl 0 60 0 70
" de lard No 1	gl 0 50 0 55
" olive pr machine	gl. 1 80 1 90
" à lumiee	gl. 0 75 0 85
" de palme	gl. 0 00 0 00
" de lin crue pure	gl. 0 50 0 52
" de lin bouil.	gl. 0 53 0 56
" de baleine	gl 1 90 2 00
<b>Pétrole F.O.B. Qué:</b>	
Canadian	0 00 0 15
Américaine	0 00 0 21
Térébenthine brl.	0 47 0 48
Huile pied bœuf le gal.	0 85 90
<b>Laine</b>	
Toison du Cauda	p. lb. 0 18 0 20
" rachée non asrtiep.	lb. 0 20 0 22
A extra rière	p. lb. 0 23 0 25
B supérieure	p. lb. 0 19 0 20
Noire	p. lb. 0 17 0 19
Cap de B E grasse	p. lb. 0 13 0 15
Australe peignée	p. lb. 0 24 0 31
<b>Charbons</b>	
Grate et Egg	0 00 6 00
Stove et Chestnut	0 00 6 00
Forge (New-Castle) p. ch.	8 00
" américain p. ton.	7 50
Steam	4 00 4 50
Coke à fonderie	6 00 7 00
<b>Bois marchand</b>	
Acajou i à 3 p. le pds	0 23 0 30
Cerisier i à 4 pes. le pd	0 09 0 15
Merisier i à 4 pes. le ml	20 30 0 50
Merier 5 x 8, 6 x 6, 7 x 7,	8 x 8
" le ml	20 40 00 00
Erable i à 2 pes.	15 00 25 00
Noyer tendre i à 2 p "	25 00 40 00
Tulpepier de Virg.	
i à 4 pes.	40 00 45 00
Bois blanc i à 4 pes.	18 00 22 00
Chêne blanc i à 2 p.	30 00 80 00
Fruche, i à 3 p c.	6 00 10 00
Chêne rouge	30 00 40 00
<b>Matériaux de construction.</b>	
Bois:	
Frêne i à 4 pc. p. m.	22 00 30 00
Bois carré p. pd. cube.	0 15 0 35
" blanc 1/2 p. m	10 00 15 00
" 1 pc.	12 00 18 00
Noyer Noir, culls.	40 00 00 00
" 2 qual.	75 00 90 00
" 1 qual.	95 00 140 00
Cèdre rond	p p 0 05 0 10
" plat	0 05 0 06
" carré	0 11 0 12
Orm tendr, 1 qual. pm.	0 13 0 25
Orme dur, 1 qual pin	35 00 40 00
Shipping culls.	10 00 14 00
Epauette marchde	8 00 11 00
" culls	6 50 7 00
Charpente, Pin	25 00 35 00
" Fruche	15 00 18 00
" Eplotte	0 15 0 20

	Prix en gros
Lattes	1 25 1 50
Bardonax Pin No 1	3 40 3 00
" " No 2	1 70 2 25
" Cèdre No 1	2 80 3 00
Brdaux Cèdr No 2 pm	3 40 0 00
" " No 3 pm	1 40 1 50
<b>Pin</b>	
Pin strips shipping	
culls, 0 à 16 p. m.	12 00 14 00
1 1/2, 1 1/2 et 2 p.	13 00 16 00
Pin shipping cul. sl-	
dlngs	16 00 18 00
1 1/2, 1 1/2 et 2 p.	0 00 18 00
p. qual. marc.	16 00 22 00
1 1/2, 1 1/2 et 2 p.	18 00 25 00
p. ml. ell. strp	9 00 10 00
1 1/2, 1 1/2 et 2 p.	9 00 10 00
p. ml. ell. sid'g	10 00 11 00
1 1/2, 1 1/2 et 2 p.	11 00 12 00
pcs. (R. cull)	8 00 10 00
<b>Tuyaux en grès:</b>	
10 o/o d'escompte.	
4 pouces, pr long. de 3 p.	0 45 0 00
" " "	0 60 0 00
" " "	0 90 0 00
12 " "	1 26 0 00
15 " "	2 10 0 00
18 " "	2 70 0 00
<b>Coudes ronds</b>	
4 pouces chacun	0 75 0 00
" " "	1 00 0 00
" " "	1 75 0 00
12 " "	2 50 0 00
<b>Tuyaux réduction:</b>	
6 x 4 pouce chacun	1 50 0 00
9 x 6 " "	1 90 0 00
12 x 9 " "	2 75 0 00
<b>Connecton simple, carrée ou fausse</b>	
équerre:	
4 x 4 pouces chacun	0 90 0 00
6 x 4 " "	1 50 0 00
6 x 6 " "	1 50 0 00
9 x 6 " "	2 10 0 00
9 x 9 " "	2 10 0 00
12 x 9 " "	3 00 0 00
12 x 12 " "	3 00 0 00
<b>Connecton double, carrée ou fausse</b>	
équerre:	
4 x 4 pouces chacun	1 40 0 00
6 x 4 " "	1 90 0 00
6 x 6 " "	1 90 0 00
9 x 6 " "	2 75 0 00
9 x 9 " "	2 75 0 00
12 x 9 " "	4 00 0 00
12 x 12 " "	4 00 0 00
<b>Siphon.</b>	
simp. doub.	
6 "	1 40 2 00
9 "	1 90 2 75
12 "	2 75 3 30
12 "	4 00 6 00
<b>Tuyaux à cheminée:</b>	
9 pouces, par pied	0 25 0 00
12 " "	0 40 0 00
Brique rouge	4 00 4 50
" chosie	6 00 6 50
Brique à feu	28 00 30 00
Ciment, Portland	2 50 2 75
Plâtre à enduits	1 80 1 85
Terre à feu, au quart	2 00
<b>Métaux</b>	
Cuivre, Lingot	p. lb. 0 13 0 13
" en feuille	0 18 0 24
Etain, lingots	0 18 0 17
" barres	0 18 0 19
<b>Plomb:</b>	
Saumons	p. 100 lbs. 3 25 3 40
Tuyaux	p. lb. 0 04 1/2 0 05
Feuilles	4 25 4 50
De chasse	0 05 1/2 0 05 3/4
<b>Zinc:</b>	
Lingots "Spelter"	0 04 1/2 0 04 3/4
Feuilles, No 8	0 05 0 05 1/2
<b>Acier</b>	
A ressort	p. 100 lbs. 2 75 3 00
A lisse	2 25 2 50
A bandage	2 60 0 00
A plnce	2 75 3 00
Fondus	11 00 0 00
Poule, ordina.	0 00 0 00
De mécanch.	2 75 3 00
<b>Fer en gueuse: En magasin,</b>	
Siemens	p. tonne. 18 50 19 50
Coltness	18 00 00 00
Calder	20 00 00 00
Langloan	00 00 00 00
Summerlee	20 00 20 50
Gartsherrle	20 00 20 50
Carnbroe	19 00 00 00
Eglinton	18 50 00 00

Fer en barres:	Prix en gros
Ordinalre	p. 100 lbs. 1 75 1 00
Affiné	2 25 2 50
De Suède	3 75 0 00
De Norvège	3 75 0 00
Lowmoor	5 25 5 50
<b>Tôle et Boiter plate.</b>	
Noire, Nos 10 à 16	b. 2 50 2 75
" Nos 17 à 20	3 25 2 50
" Nos 20 à 28	3 25 0 00
" No 28	0 00 0 00
Boiler pl. plus de 1/2 pc.	1 90 2 50
Galvanisée, No 24	0 04 0 00
" No 26	0 04 1/2 0 05 1/2
" No 28	0 04 1/2 0 05 1/2
<b>Etamée,</b>	
No 24, 72 x 30	0 00 1/2 0 07
No 26, 72 x 30	p. lb. 0 07 0 07
No 24, 84 x 30	0 08 1/2 0 07
No 21, 84 x 30	0 07 0 00
De Russie, Nos 8, 9 et	
10	0 00 0 00
Du Canada	p. boîte. 2 40 2 50
<b>Fer blanc:</b>	
Coke I C	p. boîte. 3 10 3 30
Chrbu de bois IC	boîte. 3 25 3 75
Pour chaque X-	
aditionnel, ext.	0 00 0 75
<b>Feuillard:</b>	
A cercler	p. 100 lbs. 2 45 2 50
Double	2 45 2 50
<b>Quincentillerte</b>	
<b>Fers à cheval:</b>	
Ordinales	p. 100 lbs. 3 40 3 05
<b>Fers à Repasser:</b>	
Par 100 lbs.	3 20 3 25
<b>Fiches:</b>	
Coupées, toutes dimen.	
sions, p. 100 lbs. net	2 50 0 00
Pressées, do 1/2 "	4 75 0 00
" 5-16 "	4 50 0 00
" 3/8 "	4 25 0 00
" 7-16 "	3 00 0 00
" 1/2 "	3 90 0 00
Escoupte, 25 p. c. Galvanisées,	
extra par 100 lbs. net	\$3.50
<b>Fil de fer:</b>	
Poll. de No 1 a No. 8, par	
100 lbs.	2 60 2 70
No 9	0 00 2 65
No 10	0 00 2 75
No 12	0 00 2 95
Passé au feu, de No 1 à	
No 8, par 100 lbs.	0 00 2 50
No 9	0 00 2 50
No 10	0 00 2 50
No 11	0 00 2 50
No 12	0 00 2 80
No 13	0 00 3 10
No 14	0 00 3 25
Galvanisé, de No 0 a No.	
7, par 100 lbs.	0 00 3 00
No 9	0 00 3 85
No 10	0 00 3 20
Escompte 12 1/2, 15 o/o	
A tuyau de poêle, No 18,	
par 100 lbs.	05 1/2 0 06 1/2
A cloture, harbelé, p. lb.	3 25 3 35
<b>Fil de Laiton:</b>	
A collets	p. lb. 0 80 0 35
<b>Fontes Calléables:</b>	
Par lb.	09 10
Enclumes	0 09 1/2 0 10 1/2
<b>Charnieres:</b>	
et "Strap"	p. lb. 0 05 1/2
"Strap" et Gond illetés,	
p. lb.	0 04 0 04 1/2
<b>Clois coupés à chaud:</b>	
De 0 à 6 pouce, p. 100 lbs.	0 00 2 30
De 5 à " "	0 00 2 35
De 4 1/2 à " "	0 00 2 40
De 3 1/2 à 4 " "	0 00 2 45
De 3 pouce, " "	0 00 2 50
De 2 1/2, 3 1/2 " "	0 00 2 55
De 2 à 2 1/2 " "	0 00 2 70
De 1 1/2 à 1 1/2 " "	0 00 3 95
De 1 1/2 à " "	0 00 3 85
De 1 à " "	0 00 3 80
<b>Clois coupés à froid:</b>	
De 1/2 gal 1/2 pcs. p. 100 lbs.	0 00 3 80
De 1 1/2 pouce, " "	0 00 3 20
<b>Clois en acier, 10 cts en plus,</b>	
<b>Clois à finir par 100 lbs:</b>	
pouce	4 65 5 05
1 1/2 " "	4 15 4 55
2 " "	3 75 4 15
1 1/2 " "	3 75 4 15
" et plus	3 75 4 15
3/4 et 2 1/2 "	3 50 3 90
pouces	3 25 3 65





Boite 205 **SIMON PETERS** Téléphone 2146

**Entrepreneur**

Propriétaire de Moulins à Scie, Emboutage et Préparation générale de tous les Bois.

AUSSEI Manufacture de Portes, Chassis, Jalousies, Ouvrages d'Escaliers, Tournage, Découpage, Boîtes d'emballage de toute description, et Moulures, une spécialité.

Toujours en mains. — Bois préparé de toute sorte, Pin, Ejunette, Fruche, Bois blanc Merisier, Cerisier, Frêne, Chêne, Erable, Noyer noir et tendre, etc., etc. Bo de Charpente.

INTÉRIEURS DE MAISON fins en toute sorte de bois. Tout ouvrage garanti Estimation pour toutes sortes d'ouvrages fournis sur application.

Moulin et Bureau: Rues Grant et Prince-Edouard,  
**ALB. H. PETERS**  
Gérant *St-Roch, Quebec*

Compagnie de **BRASSERIE DE BEAUPORT**

BIÈRES DE PREMIÈRE QUALITÉ

ABSOLUMENT PURES

HYGIÉNIQUES

Recommandées par la Faculté



Bière Double

Porter

Lager

MARQUE DU COQ CAULOIS

Brasserie à Beauport—Dépôt à Québec, Rue St-Joseph

Téléphones (2369 Rue St-Joseph. 12362 a Beauport.....

**N. E. ROUSSEAU,**

Gérant.

**SITUATIONS VACANTES**

Pour AGENTS et COLLECTEURS

S'adresser personnellement ou par lettre à

**La Canadienne**

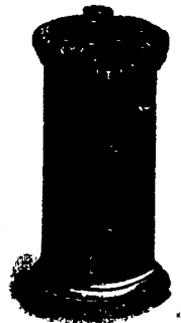
Compagnie d'Assurance sur la VIE

BUREAUX 30 et 31 Edifice "Imperial", 107 rue St-Jacques MONTREAL

ou à F. Boisvert et A. D. Demuy, assistants-surintendants, 108 rue St-Joseph, Québec.

Poêle **L'ETOILE** ★

Grande Réduction Sur notre Célèbre Poêle **L'ETOILE**



Breveté 18 mars 94 Médaille à l'Exposition Provinciale de 1894.

**GEO. BROUSSEAU**

MANUFACTURIER

72-83 Rue St-Paul, - Québec.

Autres spécialités:

Balances et Estampes faites sur cuivre

Établi en 1863.

**LECLERC & LETELLIER**

Épiceries et Provisions

EN GROS

104 et 106 Rue St-Paul **QUEBEC.**

Grande vente de

**Bijouteries**

Chez **Cyrille Duquet,**

3 Rue St-Jean, Haute-Ville,

A 30 pour cent de REDUCTION.

M. Duquet sollicite spécialement la visite des fiancés, et de ceux qui désirent faire des cadeaux de noces, de fêtes, etc., et il garantit une économie de pas moins de 30 pour cent. Son établissement est reconnu pour posséder les bijoux et autres marchandises de première classe telles que montres en or et en argent depuis \$2.00 à \$150, chaînes, bracelets, broches, boucles d'oreilles depuis \$1 à \$1000, théières, vases et autres petits objets en argent sterling massif, argenteries, quadruple-plaqués, statues en bronze, lampes et tables en bronze doré avec onyx, lunettes marines et d'opéra, lunettes et pince-nez en or et en nickel avec verres de première qualité et pour toutes les vues, et autres objets d'optique.

AUSSEI—Un grand assortiment d'yeux artificiels. Escompte spécial sur son magnifique assortiment de bagues en diamants de la plus belle eau, comme: anneaux de fiançailles (bagues d'engagement), jones de mariage de première qualité.

Réparation et confection de bijoux sur commande, ainsi que montres, horloges, et toutes espèces d'instruments de mathématique et de physique.

**LE ANCHOR WEAKNESS CURE** guérit toutes les maladies nerveuses